

Table des matières

Déclaration.....	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures.....	vi
1. Introduction.....	7
1.1 Problématique et contexte	7
1.2 Méthodologie générale et plan du travail	8
PARTIE 1 : CADRE DU MANDAT	9
2. L'association LIRE LIVE.....	9
3. Le public cible.....	10
3.1 Evolution de la délinquance juvénile en Suisse	10
3.2 Facteurs d'influence de la délinquance.....	11
4. La justice pour mineurs en Suisse.....	15
4.1 La réponse à la délinquance : entre éducation et répression.....	15
4.2 Réforme du Droit pénal des mineurs (DPMIn)	15
4.3 Le Centre éducatif fermé de Pramont.....	16
PARTIE 2 : Lecture et création à l'adolescence	20
5. Les adolescents et la lecture.....	20
5.1 Enquêtes sur les jeunes et la lecture	20
5.1.1 L'Enfance des loisirs.....	20
5.1.2 Children, Teens and Reading	22
5.1.3 Le Centre National du livre	23
5.2 Une nouvelle façon de lire.....	25
5.3 L'importance du rôle de passeur	26
5.4 Rapport à la lecture des jeunes en difficulté.....	27
5.5 Besoins et attentes des jeunes de Pramont en matière de lecture	30
5.6 Pourquoi les jeunes en rupture n'aiment pas lire et comment contourner ces difficultés.....	31
5.7 La lecture : un outil d'aide à la (re)construction personnelle	33
5.7.1 La bibliothérapie	35
5.8 Créer et se créer : le pouvoir de l'art à l'adolescence	37
6. Etat de l'art des projets culturels existants en milieu carcéral	41
6.1 Les bibliothèques de prison.....	41
6.2 Les actions autour du livre.....	42

6.2.1	Le cercle de lecture	43
6.2.2	La rencontre avec des écrivains	43
6.2.3	La participation à une remise de prix littéraire.....	44
6.2.4	La rédemption de peine par la lecture.....	44
6.2.5	La lecture à voix haute	45
6.3	Les ateliers artistiques	46
6.3.1	Les ateliers d'écriture	46
6.3.2	La création de bandes dessinées	47
6.3.3	La fresque murale.....	48
6.3.4	La création d'un magazine à l'interne	48
6.3.5	Les ateliers de céramique.....	49
6.3.6	La musique.....	49
6.3.7	Les ateliers de théâtre	50
6.3.8	La photographie	50
6.3.9	L'animation de la chaîne de télévision interne de la prison	50
6.3.10	La réalisation de courts métrages.....	51
6.3.11	Les expositions hors les murs.....	51
	TROISIEME PARTIE : LE PROJET	53
7.	Méthodologie du projet.....	53
7.1	Explication du guide destiné à la mise en place du projet.....	54
7.1.1	La grille de critères pour la sélection de livres	54
7.1.2	Pistes d'ateliers et recommandations	55
7.1.3	Mesure d'évaluation de l'impact.....	55
7.1.4	Références pour alimenter le projet et développement de partenariats ..	56
8.	Conclusion	57
8.1	Regard critique et limites du projet	58
	Bibliographie	60
	Annexe 1 : Entretiens avec l'équipe de Pramont	67
	Annexe 2 : Questionnaire et entretiens avec les jeunes de Pramont.....	72
	Annexe 3 : Mesure d'évaluation de l'impact du projet.....	92
	Annexe 4 : La sélection de livres.....	97
	Annexe 5 : Guide pour les bénévoles	105

Liste des figures

Figure 1 : Evolution des jugements pénaux des mineurs (1999-2014)	10
Figure 2 : Pratiques culturelles quotidiennes des 11-17 ans.....	20
Figure 3 : Pratiques de lecture quotidiennes des 11-17 ans par types de support	21
Figure 4 : Les 5 types de lectures préférés des 15-24 ans	24
Figure 5 : Intérêts des jeunes de Pramont par supports de lecture.....	29
Figure 6 : Intérêts des jeunes de Pramont par thématiques.....	30
Figure 7 : Attentes des jeunes de Pramont par rapport à la lecture	31

1. Introduction

1.1 Problématique et contexte

Et si la lecture pouvait aider à se reconstruire ? C'est en tout cas la devise de l'association LIRE LIVE, qui a souhaité mettre en place une action autour du livre à l'intention des jeunes du Centre éducatif fermé de Pramont. Cette démarche s'inscrit dans une réforme de la justice pour mineurs en Suisse, entamée avec l'adoption d'une loi sur le Droit pénal des mineurs en 2007. Désormais, la prise en charge de la délinquance essaie de trouver un équilibre entre répression et éducation. Pour répondre aux besoins suscités par cette nouvelle loi, le Centre de Pramont a été mis sur pied. Il a pour mission d'aider ces adolescents en rupture à se reconstruire des repères. Une opportunité leur est donnée de retrouver de l'estime pour eux-mêmes, tout en étant amenés à prendre conscience de la portée de leurs actes.

A l'origine, ce travail de Bachelor se destinait à proposer la mise en place d'un programme de lecture pour des adolescents en milieu scolaire. Mais l'Institut suisse Jeunesse et Médias, mandaté par l'association LIRE LIVE, m'a permis d'entendre parler de ce projet et de faire finalement partie intégrante de cette réflexion, recentrant ainsi ma recherche sur le public bien spécifique que sont les jeunes en milieu éducatif fermé. Au-delà d'une brève énumération de facteurs susceptibles d'entraîner l'acte délinquant, ce travail ne rentre pas en détail dans l'aspect psychique, laissant par exemple de côté les troubles mentaux. De la même manière, il ne détaille pas le fonctionnement de la justice pour mineurs en Suisse. Les grandes lignes permettent simplement de fixer le contexte dans lequel s'insère le projet de lecture mené conjointement avec LIRE LIVE.

L'objectif visé par ce projet est avant tout de susciter l'intérêt des jeunes en difficulté au travers de la lecture et de quelques ateliers créatifs et de les sensibiliser ainsi à l'apport du livre et de la création durant leur placement. L'enjeu de cette démarche sera de contourner la difficulté ou la réticence de certains jeunes par rapport à la lecture en proposant quelques pistes pour tenter de les surmonter, et de rendre ainsi la lecture accessible à ces jeunes adultes. Ces actions s'inspirent notamment d'un état de l'art des projets existants, sans différenciation au niveau des structures pénitentiaires et de l'âge des détenus.

La mise en place de centres éducatifs fermés étant encore relativement récente, ce projet présente un double intérêt. Un apport théorique permettra de réfléchir à la pertinence d'une action autour du livre et de la création pour ce public, en proposant des exemples de projets existants en milieu carcéral. La partie pratique apportera des pistes d'actions concrètes

pouvant être appliquées aussi bien au Centre éducatif fermé de Pramont qu'à d'autres structures pour mineurs.

1.2 Méthodologie générale et plan du travail

L'apport théorique de ce travail a été alimenté par une revue de la littérature professionnelle. Les différentes rencontres sur le terrain ont également étayé ma réflexion, tout comme les séances avec le groupe de travail de LIRE LIVE et l'ISJM. La méthodologie appliquée à l'élaboration du projet en lui-même sera détaillée dans la section qui lui est consacrée.

Le présent travail s'articule autour de trois différents axes. La première partie est une présentation générale du contexte du mandat et du public auquel le projet est destiné. Par la suite, j'analyse au moyen de quelques études le rapport des adolescents à la lecture de manière générale, puis plus spécifiquement du point de vue des jeunes en rupture, en m'intéressant au pouvoir de la lecture et de la création. Un état de l'art permet ensuite de mettre en avant quelques projets existants en milieu carcéral. La dernière partie est, quant à elle, dédiée à la méthodologie qui a été appliquée pour l'élaboration du projet ainsi qu'à l'explication du guide destiné à sa mise en place (annexe 5).

PARTIE 1 : CADRE DU MANDAT

2. L'association LIRE LIVE

Tourner les pages pour mieux tourner la page, ainsi débute l'histoire de LIRE LIVE. En 2010, une initiative est lancée par le juge Michel Lachat : contraindre certains jeunes comparaisant devant le tribunal des mineurs à des prestations personnelles sous forme d'ateliers de lecture et d'écriture en bibliothèque.¹ Dès lors, l'association « Rendez-vous en bibliothèque », qui deviendra par la suite LIRE LIVE, voit le jour, et les rencontres entre jeunes en rupture et bénévoles se succèdent. Tout cela est rendu possible grâce au président François Delessert, professeur à la retraite et juge assesseur au tribunal des mineurs, ainsi qu'à la trentaine de bénévoles engagés dans le projet. Ainsi, tous ces membres œuvrent pour une même cause : amener le jeune en rupture à renouer avec lui-même et l'aider à retrouver de l'estime personnelle, par l'intermédiaire de la lecture. Pour mener à bien cette mission, les membres de LIRE LIVE sont conscients de la nécessité de pouvoir établir un lien de confiance avec le jeune, en évitant l'intrusion et en adoptant une attitude bienveillante dénuée de tout jugement (Rolland, 2015). En adoptant cette philosophie, les bénévoles de l'association sont ainsi parvenus à obtenir des résultats encourageants lors de ces rendez-vous en bibliothèque, comme le suggèrent les paroles de ce jeune :

« Cette expérience m'a aidé dans mon développement personnel. J'en remercie d'ailleurs M. Y. qui a su être un excellent compagnon pour ces heures en bibliothèque et qui m'a fait découvrir beaucoup de choses qui m'étaient encore inconnues. L'expérience en elle-même n'est pas du tout une mauvaise idée. Elle permet de s'intéresser à de nouvelles choses. »
(LIRE LIVE, 2016).

Le nouveau projet faisant l'objet de ce travail, « tourner les pages pour mieux tourner la page », est une extension des rendez-vous en bibliothèque, née de la volonté de prolonger l'accompagnement apporté aux jeunes en rupture en allant les rencontrer en milieu fermé. Pour mener ce projet à bien, il est premièrement important de connaître les caractéristiques du public auquel il s'adresse, afin de prendre conscience des difficultés qui sont les leurs.

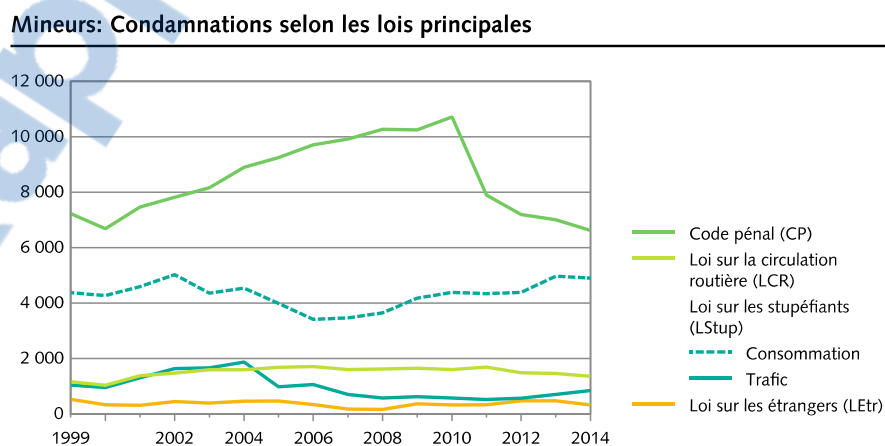
¹ Art. 23 du Droit pénal des mineurs

3. Le public cible

3.1 Evolution de la délinquance juvénile en Suisse

La situation de la délinquance juvénile en Suisse est pour le moins fluctuante. Alors qu'elle subissait un pic au début des années 2000, une demande avait été faite pour la construction d'une prison pour mineurs à Palézieux permettant d'accueillir ces jeunes. Mais le temps nécessaire à la mise en fonction de l'établissement des Léchaïres ayant coïncidé avec une diminution progressive de la délinquance des mineurs, la prison est à moitié vide depuis son ouverture en 2014 (Burnier, 2016a). Ainsi, les statistiques fédérales sur la délinquance juvénile (Fig. 1) montrent que le pourcentage de jeunes jugés pour des causes pénales a particulièrement chuté depuis 2010 (OFS, 2016). Il convient toutefois de relativiser ces chiffres. Premièrement, l'Office fédéral de la statistique signale que certains jugements prennent parfois plusieurs années à être inscrits dans le casier judiciaire et ainsi, à figurer dans les statistiques, notamment en cas de recours éventuels. En outre, le nombre de personnes qui portent plainte peut également varier au cours du temps. Il est également important de souligner le fait que la façon de juger les jeunes ayant évolué, les solutions éducatives sont désormais privilégiées au détriment de l'incarcération (Burnier, 2016a). Selon Blurette Chevalley, présidente de l'Association latine des juges des mineurs, la délinquance n'a pas réellement baissé, elle est restée stable ces dernières années (Burnier, 2016b). En outre, elle subit des pics et pourrait ainsi être amenée à augmenter à nouveau. La problématique actuelle tourne donc autour du sort qu'il convient de réserver à ces nouveaux établissements. Construire de nouvelles structures permettant d'apporter des solutions adaptées prend du temps, Mme Chevalley suggère ainsi de réaménager les structures existantes en repensant leur organisation (Burnier, 2016b).

Figure 1 : Evolution des jugements pénaux des mineurs (1999-2014)



Source: OFS – Statistique des jugements pénaux des mineurs

© OFS, Neuchâtel 2015

Source : OFS, 2016

Anne-Emmanuelle Ambresin, médecin cheffe de la division interdisciplinaire de santé des adolescents du CHUV, part quant à elle du postulat que la délinquance a baissé, et que cela s'expliquerait par les efforts communs menés depuis 1995 par les structures socio-éducatives et les établissements de soin (RTS, 2016). Cette synergie au sein du réseau aurait ainsi porté ses fruits et permis de mieux prendre en charge les jeunes en rupture, avant qu'ils ne passent à l'acte. Si ces chiffres sont encourageants, la doctoresse Ambresin pense toutefois que la violence est toujours présente mais qu'elle se manifeste aujourd'hui sous une autre forme. En effet, la technologie suscite une nouvelle problématique : les jeunes sortent moins et utilisent davantage leurs smartphones et autres dispositifs connectés, derrière lesquels il est désormais aisé de se cacher pour commettre des incivilités (RTS, 2016). Celles-ci s'avèrent moins visibles et ne sont pas forcément dénoncées, et donc moins facilement repérables et punissables par la justice. Par ailleurs, Mme Ambresin souligne le fait que les jeunes vont de moins en moins bien. L'absentéisme scolaire, qui est en augmentation, peut s'expliquer par une pression et un stress de plus en plus présents dans la vie des adolescents, pouvant même entraîner des troubles du comportement (RTS, 2016). Cela pourrait d'ailleurs expliquer la légère hausse de la consommation de stupéfiants depuis 2006 (Fig. 1), qui permet de se soustraire momentanément à une réalité difficile. Pour prendre en charge ce mal-être des temps modernes, Blurette Chevalley pense que la réponse à apporter doit être différente, et qu'il faudrait privilégier la mesure à la prison. Or, les structures adaptées à la problématique actuelle n'existent pas encore pour gérer ce type de situation (Burnier, 2016b) et traiter la cause du problème avant qu'il ne se traduise par des actes. Ainsi, certains jeunes ne bénéficient pas de l'encadrement nécessaire leur permettant de surmonter leurs difficultés.

3.2 Facteurs d'influence de la délinquance

« Rarement une envie, la délinquance juvénile est souvent une survie » (Derivois, 2010, p. 53)

Pour mettre en place un projet, il s'avère important de connaître le public auquel il est destiné. Dans le cas présent, il convient d'être conscient des difficultés que traversent parfois les jeunes délinquants. Pour appréhender ce chapitre, le point de vue de Daniel Derivois (2010) est celui qui a été choisi. Ce psychologue clinicien part du principe que si les jeunes qui ont commis des actes répréhensibles par la loi sont, à ce titre, des délinquants, ils seraient également victimes d'une situation familiale et socio-économique qu'ils n'ont pas nécessairement choisie et qui peut parfois entraver une évolution favorable. Il souhaite ainsi détruire l'antithèse victime-délinquant, en prenant le parti d'affirmer qu'il n'y a pas de différence entre le statut de délinquant et celui de victime : il s'agirait de la même personne, « observée en des lieux et temps différents » (Derivois, 2010, p. 43). Loin de vouloir excuser

leurs actes, il nous invite simplement à considérer ces jeunes dans leur globalité, en adoptant ainsi ce qu'il appelle une *approche clinique décomplexée* qui prend en compte l'environnement interne et externe du jeune. Celle-ci dénote d'une certaine bienveillance qui va dans le sens de ce que LIRE LIVE ainsi que l'équipe de Pramont souhaitent instaurer auprès de ces jeunes, partant du principe que pour les aider, il est nécessaire d'adopter une attitude empathique et de croire en leur capacité de s'en sortir.

Ainsi, selon Daniel Derivois, l'origine de cette déviance remonte dans bien des cas à l'adolescence, voire à l'enfance. Cette période faite de multiples chamboulements, aussi bien biologiques que psychiques, est une phase de transition souvent déroutante qui n'est pas gérée de la même manière par chacun. Si la majorité des jeunes ont toutefois la chance de bénéficier d'un cadre leur permettant de sortir indemne de cette traversée plus ou moins tumultueuse, ce n'est pas toujours le cas. De manière générale, l'adolescence est une période où le jeune a tendance à vouloir se rebeller contre toute forme d'autorité (Boisaubert, 2014). Parmi les découvertes qui jalonnent l'adolescence figure celle de la sexualité, qui est parfois vécue de manière traumatique. Par ailleurs, le rapport à l'autre, qui a une grande importance durant cette période de construction de l'identité, peut également être difficile à gérer pour le jeune qui ne parvient pas à trouver sa place et à se définir au sein d'un groupe. Sa volonté de se sentir accepté peut ainsi le conduire à se laisser parfois influencer. Toutes ces difficultés font partie du monde de l'adolescent et sont autant de rites de passage qui sont parfois mal gérés et peuvent laisser des séquelles. C'est ainsi que Derivois décrit premièrement ceux qui basculent dans l'acte délinquant : des jeunes qui n'ont pas bien réussi à prendre le virage de l'adolescence, faute d'un environnement adéquat. Ainsi, « trouver sa place dans une société, ce n'est pas forcément entrer dans quelque chose qui est déjà là, s'agréger. Paradoxalement, c'est un processus qui, pour beaucoup d'adolescents, commence par un saut en dehors, un geste de sortie » (Moreau, 2007, p. 111). Ainsi, certains adolescents, assaillis par la violence des émotions qui les habitent et l'absence de soutien adéquat pour les gérer, peuvent être amenés à dévier de leur trajectoire.

L'origine de ce manque de repères se trouve parfois dans un contexte familial chaotique (Derivois, 2010), les parents faisant office de modèle durant les premières années de la vie. Par exemple, en laissant un enfant être le témoin de violences conjugales ou en lui faisant subir des maltraitances, on lui inculque inconsciemment un schéma de communication basé sur la violence, qu'il pourrait être amené à reproduire plus tard. Daniel Derivois évoque notamment la *violence scopique*, qui consiste à être confronté à un âge précoce à des scènes traumatisantes, et à les reproduire par ce que le psychologue appelle la *pulsion traumatique* : l'adolescent subit un traumatisme, il le ressent et il reproduit l'acte (Derivois,

2010). Mais tous les enfants ou les adolescents ne reproduiraient pas forcément la violence à laquelle ils assistent ou qu'ils subissent, il s'agirait d'une affaire d'*héritage traumatique*, qui déterminerait la probabilité que le jeune passe à l'acte.

Un facteur plus courant, toujours en lien avec la famille, est le manque d'implication des parents dans l'éducation des enfants, pouvant être expliqué notamment par une mauvaise compréhension d'un système scolaire qu'ils auraient eux-mêmes peu côtoyé (Derivois, 2010). Cette absence de soutien et de suivi parental peut ainsi être une cause d'échec scolaire, mais d'autres raisons peuvent expliquer que les parents soient souvent absents, ne permettant ainsi pas aux enfants de bénéficier d'un encadrement suffisant. Cela a comme conséquence que les jeunes ne se sentent pas en confiance et écoutés et qu'ils peuvent chercher à trouver de l'attention d'une autre manière. C'est ainsi que peut se justifier le phénomène des bandes : le jeune a l'impression de trouver sa place et d'être considéré au sein d'un groupe, lorsque le soutien fait défaut au sein de la famille. Les bandes de jeunes qui traînent dans la rue regroupent souvent des individus qui vivent la même situation familiale chaotique et ils peuvent parfois s'influencer mutuellement et se tirer vers le bas (Derivois, 2010).

Parfois, d'autres raisons peuvent expliquer le passage à l'acte du jeune, comme la précarité sociale qui crée un « système à deux vitesses de richesses » (Boisaubert, 2014, p. 17) et ne donne pas les mêmes chances à chacun de s'épanouir. La migration, source de chocs interculturels, est également un facteur de difficulté, fortement amplifié par ce que Derivois appelle *l'ethnicisation de la violence* (2010, p. 39), qui consiste à nourrir des préjugés sur certaines populations d'immigrés tels que les arabes. Même si Michel Lachat (Charrière, 2010) reconnaît que les jeunes issus des pays des Balkans sont violents et se montrent à l'aise avec le maniement d'une arme, il invite à ne pas tomber dans la généralisation, car les jeunes en Suisse peuvent se montrer tout aussi violents. Le fait que le jeune puisse avoir facilement accès à des armes est également un facteur pouvant faciliter le passage à l'acte (Derivois, 2010). Derivois insiste également sur le rôle des médias : « A force de montrer des images et de jouer sur le sensationnel et l'émotionnel, le sentiment d'insécurité augmente, les réflexes sécuritaires s'accroissent et l'emballement médiatique produit sa raison d'être » (2010, p. 40).

Finalement, Derivois souligne le fait qu'il faut prendre en compte la *réalité psychique* de chaque individu. Ainsi, chacun pourra réagir différemment face à un environnement donné. Evoluer dans un contexte difficile ne pousse pas forcément à la délinquance, et à l'inverse, un jeune qui a bénéficié d'un contexte sain n'est pas à l'abri de dévier. Par exemple, chez

certaines jeunes souffrant de troubles mentaux pathologiques, le premier épisode a lieu dans 80% des cas durant l'adolescence (RTS, 2016).

Considérant que l'adolescence est une période « d'entre-deux » (Rolland, 2015), les jeunes délinquants vivent alors une double transition. Ils sont entre l'enfance et l'âge adulte – les plus jeunes placés à Pramont ont 14 ans – mais ils se retrouvent également enfermés dans un lieu provisoire. Si ces jeunes doivent prendre conscience de la gravité de leurs actes, ils ont tout autant besoin d'être pris en charge et accompagnés de façon adaptée dans ce processus d'évolution.

4. La justice pour mineurs en Suisse

4.1 La réponse à la délinquance : entre éducation et répression

Daniel Derivois (2010) affirme que les adolescents délinquants font souvent peur à la société, on a ainsi tendance à opter pour la répression à outrance pour les calmer. Michel Lachat, célèbre juge pour mineurs, défend l'idée selon laquelle rien ne sert d'être trop répressif (Charrière, 2010). Plus une loi est punitive, plus il y aurait de chances que le jeune récidive. En Suisse, en 2010, il y avait entre 35 et 45% de récidivistes, contre 90% en Ecosse. Le juge estimait donc à l'époque que la justice en Suisse faisait bien son travail, et affirmait que « la prison, c'est l'école du crime » (Charrière, 2010). Il s'efforce donc de choisir la meilleure solution pour les aider à resocialiser et avoir une vie normale. Par exemple, lorsqu'un jeune est en cours d'apprentissage ou de formation, il ne veut pas qu'on l'empêche de le poursuivre si celui-ci se passe bien, afin d'éviter une coupure qui pourrait être encore plus nocive. Ainsi, il semblerait que « la machine à incarcérer n'arrête rien, au contraire, elle aggrave les choses » (Derivois, 2010). Un jeune détenu le dit avec ses mots dans le reportage *Le juge et les mineurs* : « La prison ça calme pas, ça marque. Quand je sortirai d'ici ce sera 4 fois plus » (Charrière, 2010). Les jeunes placés en centres fermés n'ont en effet pas choisi d'être là, et les sortir de leur milieu peut être extrêmement déstabilisant pour eux. De plus, isoler des individus les stigmatise et peut les conduire à s'enfermer inconsciemment dans un rôle, en donnant les réponses que l'on attend d'eux (Derivois, 2010).

Dans les faits, il est cependant difficile de trouver le juste équilibre entre éducation et répression. Il est important de garder en tête que certains jeunes sont dangereux pour la société et pour eux-mêmes, et qu'il convient donc de les isoler. Il faut alors leur redonner des repères et des limites pour qu'ils ne récidivent pas, tout en adoptant une attitude bienveillante et confiante leur permettant de regagner de l'estime pour eux-mêmes. Le Droit pénal des mineurs, qui sert de base à la prise de décision du juge, traduit cette double mission.

4.2 Réforme du Droit pénal des mineurs (DPMIn)

Jusqu'en 2007, en Suisse, il n'existait pas de loi spécialement conçue à l'intention des mineurs ayant commis des actes répréhensibles. Leur jugement se basait donc sur le droit pénal des adultes. Dès le milieu des années 80, des discussions autour de la révision de cette loi ont commencé à émerger. La hausse de la délinquance, au début des années 2000, a finalement poussé le Parlement fédéral à adopter le 20 juin 2003 une loi plus adaptée à la réalité de l'époque. Ainsi, le Droit pénal des mineurs (DPMIn), qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007, régit dès lors la situation des mineurs.

Cette loi a marqué un tournant dans la façon dont les jeunes sont jugés en Suisse (OIJJ, 2006). Elle prend mieux en compte les différents cas de figure pouvant se présenter, distinguant les actes de vandalisme sans gravité des actes délinquants nécessitant une prise en charge du jeune. Le principe fondamental d'éducation est en outre accentué, la situation du mineur étant analysée en détail afin de décider de la meilleure solution pour lui. Les mesures sont privilégiées aux peines, dans le but de protéger le jeune. Ainsi, la privation de liberté apparaît comme le dernier recours. Quant à la subdivision entre les enfants (7-14 ans) et les adolescents (de 15 à moins de 18 ans), elle n'a pas été maintenue par la nouvelle DPMIn : une seule appellation existe dorénavant, celle de 'mineurs'. En outre, le seuil d'âge minimal autorisant une intervention de la justice pénale est passée de 7 à 10 ans. En ce sens, cette nouvelle loi se veut plus protectrice que l'ancienne par rapport au jeune, mais également plus punitive pour les actes graves, la privation de liberté pour les plus de 16 ans pouvant s'étendre jusqu'à 4 ans pour la peine et aller jusqu'à l'âge de 25 ans pour la mesure. La notion de justice réparatrice a également été introduite, incluant par exemple des prestations personnelles à effectuer par le mineur. Enfin, la nouvelle loi autorise le juge à cumuler les sanctions (mesures et peines). Une enquête est menée sur la situation du jeune, afin de déterminer la meilleure solution pour lui. L'obligation de suivi est également instaurée, pour s'assurer que le jeune ne récidive pas.

Le nouveau Droit pénal des mineurs s'inscrit donc dans une optique plus humaine. Au-delà de l'acte, il s'intéresse à la cause de l'acte, que l'on essaie de traiter en profondeur. Des outils sont fournis pour permettre au jeune d'évoluer en prenant conscience de la gravité de ce qu'il a commis et en évitant qu'il ne le reproduise. Pour répondre aux besoins suscités par l'entrée en vigueur de cette loi, de nouvelles structures ont été mises en place.

4.3 Le Centre éducatif fermé de Pramont

Le Centre éducatif fermé de Pramont a été conçu afin de répondre aux nouveaux objectifs formulés par la réforme de la loi sur le Droit pénal des mineurs. En adoptant le modèle de *justice réparatrice* préconisé par le DPMIn, le CEP² vise ainsi à protéger le mineur tout en assurant la sécurité de la société. La mission, telle qu'elle est exprimée par l'équipe du centre, est « d'amener le jeune à une posture critique qui lui permettra d'envisager sa vie avec le plus de liberté, de responsabilité et d'autonomie possible afin de briser les séquences répétitives de comportements dommageables et d'envisager de nouvelles alternatives.» Autrement dit, le CEP souhaite redonner à ces jeunes en rupture un cadre de vie structurant et leur inculquer des normes sociales en les amenant à prendre conscience

² Centre éducatif de Pramont

de leurs actes. Cette structure propose un suivi individualisé qui s'adapte aux besoins et aux compétences de chaque jeune, en avançant par objectifs progressifs.

Le Centre éducatif de Pramont se situe à Granges, dans le canton du Valais. Il accueille actuellement³ 25 jeunes hommes en exécution de mesure, âgés entre 14 et 30 ans, ainsi que d'autres jeunes en détention provisoire ou en mesures disciplinaires, qui ont été placés pénalement par les juges des cantons romands et tessinois. La particularité de l'exécution de mesure, par rapport à l'exécution de peine, est la durée indéterminée de la détention. Les jeunes ne savent donc pas pour combien de temps ils sont placés, cela pouvant aller de quelques mois à 4 ans. La durée du placement dépend de la conduite du jeune et de la perspective de réinsertion, mais dans tous les cas, un jeune ne peut rester plus de 4 ans à Pramont. Un système de points a été mis en place, une sortie étant autorisée lorsqu'ils en cumulent un certain nombre. Lorsqu'un jeune fugue ou dysfonctionne, il peut être isolé des autres, dans le quartier des mesures disciplinaires, avec une heure par jour de promenade dans la cour. Au-delà de la mesure éducative, le CEP offre des perspectives de formation, donnant ainsi aux jeunes la possibilité d'obtenir une AFC ou un CFC.

Le centre de Pramont est divisé en quatre unités de vie, ou quartiers : trois quartiers pour les jeunes de plus de 17 ans et un quartier pour les moins de 17 ans. Chaque jeune dispose de sa propre chambre mais les repas et les activités se font en commun avec les autres jeunes de la même unité de vie. Durant la journée, chacun est tenu de travailler à l'un des sept ateliers mis en place : menuiserie (deux ateliers), mécanique, buanderie, cuisine, conciergerie ou pépinière. Ces ateliers sont gérés par des maîtres socio-professionnels et ont pour but de donner un cadre aux jeunes et de faciliter leur réinsertion professionnelle. Pendant la semaine, les jeunes ont la possibilité d'utiliser les ordinateurs, mais ils ont accès à l'internet uniquement en présence d'un membre de l'équipe éducative, les contacts avec l'extérieur étant très strictement contrôlés. Ils ont également la possibilité d'emprunter des livres. Le CEP abrite quelques 3'000 ouvrages, actuellement entreposés dans un réduit, ces lectures ne sont toutefois pas adaptées au public. A défaut de mieux, les jeunes placés en détention provisoire ou en mesures disciplinaires les lisent afin d'occuper leurs journées en dehors des promenades. De façon informelle, il arrive également souvent aux enseignantes de parler de leurs lectures personnelles et de prêter leurs livres aux jeunes en main propre lorsque ceux-ci sont susceptibles de leur plaire. En outre, s'ils en ont les moyens, les jeunes ont le droit d'avoir une Playstation dans leur chambre, la surveillance étant encore une fois de mise concernant le choix des jeux. Les contenus considérés comme inadéquats sont donc interdits. Le centre est également équipé d'une salle de gymnastique et d'une salle de fitness, utilisées lors de cours hebdomadaires donnés par le professeur de sport ainsi que

³ Etat mai 2016

durant les activités sportives non-obligatoires avec les éducateurs qui ont lieu en soirée. Un tournus est organisé, afin que chaque quartier puisse profiter de la salle plusieurs fois dans la semaine. Les jeunes n'y ont pas accès en dehors des horaires prévus à cet effet. Au-delà de la discipline relativement stricte du centre, il est important de souligner qu'à Pramont, on ressent une grande humanité dans les relations nouées entre les jeunes et l'équipe éducative.

L'équipe socio-éducative compte 21 éducateurs, 11 maîtres socioprofessionnels, 2 enseignantes et un professeur de sport pour un total de 32.5 équivalents à plein temps. Cette équipe est supervisée par le directeur, le directeur adjoint et le chef du secteur éducatif, le chef du secteur professionnel ainsi que le chef de la sécurité. Par manque de personnel, le CEP ne bénéficie que de deux enseignantes, Armèle Tosalli et Jocelyne Moren, qui travaillent chacune à 50%. La prise en charge étant avant tout individuelle, chaque jeune a ainsi l'occasion de passer une heure par semaine avec l'une des deux enseignantes, durant laquelle l'accent est mis sur la notion d'apprendre à apprendre (annexe 1). En outre, les jeunes peuvent bénéficier d'un suivi thérapeutique, qui peut être ordonné par la justice pour certains d'entre eux souffrant de troubles psychiques. Les rendez-vous avec l'une des psychologues de l'équipe de médecine pénitentiaire ont lieu une fois par semaine. Plusieurs infirmiers, une pédopsychiatre et un psychiatre complètent l'équipe médicale. Enfin, les jeunes sont encadrés sur leur lieu de vie et dans leurs activités par des éducateurs. Quant à Marina Walter, pédopsychiatre rattachée au côté médical de la structure, elle œuvre à améliorer la coordination entre ces différents professionnels en leur fournissant des outils pour comprendre et prendre en charge les jeunes placés à Pramont (annexe 1). Lors de ses visites à Pramont, tous les 15 jours, elle ne rencontre pas forcément les jeunes, à moins qu'il y ait un problème particulier avec l'un d'entre eux.

La dynamique de l'établissement est de faire en sorte que les choses bougent, ainsi l'équipe n'hésite pas à expérimenter des projets de différentes natures. Des ateliers ponctuels sont régulièrement organisés, certains d'entre eux étant mis en valeur sur le blog dédié aux activités menées à Pramont (CEP, 2016). Ainsi, les jeunes ont par exemple eu l'occasion de participer à un atelier d'écriture de rap animé par le rappeur suisse Jimix, à un projet d'écriture de contes et à la conception d'un journal à l'interne, baptisé *Invictus*. De plus, les jeunes ont accueilli un artiste venu du Nicaragua, avec qui ils ont eu l'occasion de réaliser des fresques sur les murs de l'une des salles du centre. La réalisation d'un court-métrage de sensibilisation aux dangers de la drogue, intitulé *Addict*, est un projet notable auquel les jeunes de Pramont ont également pris part. Ces ateliers rencontrent un grand succès auprès des jeunes, ceux-ci se sentant valorisés par les créations qu'ils ont l'occasion de réaliser.

L'équipe de Pramont étant particulièrement active, une dynamique fondée sur la nouveauté et l'expérimentation semble donc déjà être mise en place. Le terrain est ainsi tout à fait propice à la mise en place d'un projet créatif autour de la lecture. Pour que celui-ci s'adapte au mieux aux jeunes, une réflexion mérite à présent d'être faite sur la représentation que les adolescents se font de la lecture.

PARTIE 2 : Lecture et création à l'adolescence

5. Les adolescents et la lecture

Avant d'aborder le rapport à la lecture de ces jeunes selon la perspective de leur rupture, puisqu'ils traversent des difficultés qui leur sont propres, il semble pertinent de les inclure dans une réflexion plus globale sur les pratiques lectorales des adolescents et des jeunes adultes. En effet, ils font eux aussi partie de cette « génération Y » qui est née et qui baigne dans une nouvelle façon d'appréhender la culture et l'information. Deux idées circulent ainsi de nos jours, souvent mises en corrélation : le fait que les jeunes lisent de moins en moins, et que l'ère du numérique et ses nombreuses possibilités serait la cause de cette baisse d'intérêt. Mais qu'en est-il réellement ?

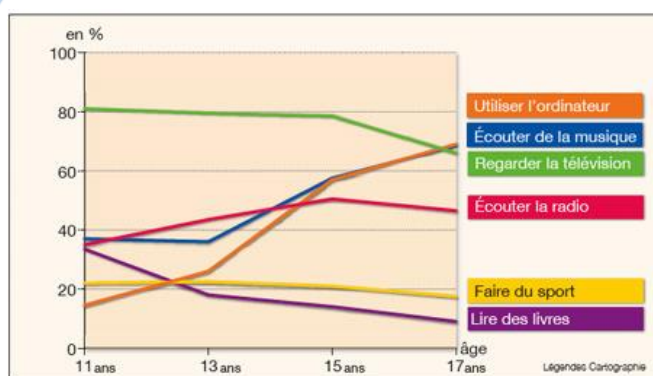
5.1 Enquêtes sur les jeunes et la lecture

Plusieurs recherches se sont intéressées au rapport qu'entretiennent les jeunes avec la lecture. Nous allons parcourir quatre enquêtes différentes afin de tenter de définir quelle est la place réellement accordée au livre à l'adolescence.

5.1.1 L'Enfance des loisirs

L'Enfance des loisirs est une enquête qui a été conduite en France par Pierre Mercklé, Sylvie Octobre, Christine Détrez et Nathalie Berthomier entre 2002 et 2008 (Octobre, 2011). Quelques 4'000 jeunes français âgés de 11 à 17 ans ont ainsi été amenés à s'exprimer sur leur degré d'attachement à différentes pratiques culturelles (musique, cinéma, lecture, jeux vidéos, ordinateur, etc.). Dans le cadre de ce travail, nous allons nous intéresser à la lecture, en la mettant en relation avec les autres pratiques. Le principal constat de cette investigation est que les pratiques culturelles sont amenées à évoluer tout au long de la vie, et particulièrement durant l'adolescence. Ainsi, à chaque âge correspondraient ses centres intérêts (Fig. 2).

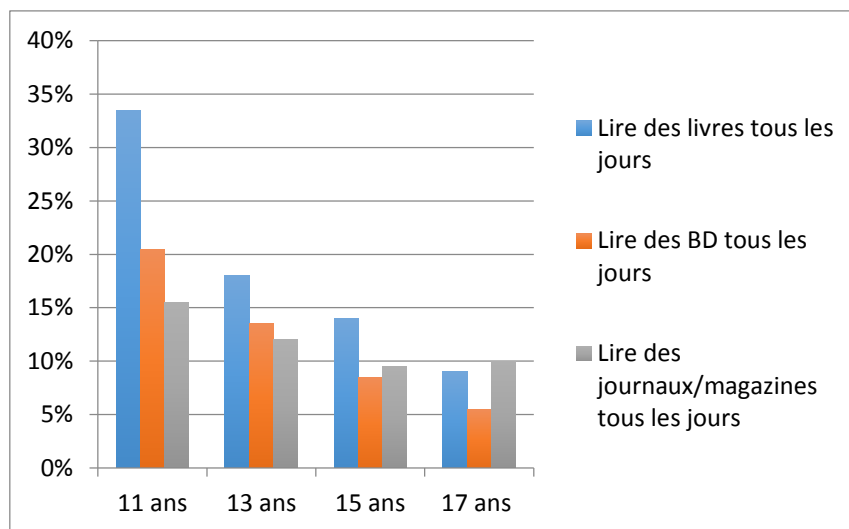
Figure 2 : Pratiques culturelles quotidiennes des 11-17 ans



Source : Mercklé et al., 2011, adapté de Octobre, 2011

Selon ces résultats (Fig. 2), l'activité de lecture perd de son attrait à mesure que l'adolescent grandit, contrairement à l'utilisation de l'ordinateur qui, elle, augmente considérablement. Cela peut s'expliquer par le fait que le jeune ait plus facilement accès à la technologie à mesure qu'il grandit, et qu'il soit personnellement équipé de son propre matériel (ordinateur, smartphone, tablette, etc.). Ceci a pour conséquence que le livre se noie dans la masse des médias qui s'offrent à lui, devenant une source de loisirs parmi bien d'autres. Pour ces *digital natives*, les pratiques culturelles sont ainsi inévitablement chamboulées. Sur un même support, l'ordinateur par exemple, on peut désormais faire plusieurs choses à la fois, ce qui conditionne les jeunes à devenir multitâches. Si nous nous intéressons de plus près à l'évolution des pratiques lectorales des jeunes de 11 à 17 ans (Fig. 3), nous constatons une baisse évidente de la lecture de livres. Si 33.5% des jeunes de 11 ans disent lire des livres tous les jours, ils ne sont plus que 9% à 17 ans. Le goût pour le magazine, qui n'est pas un support remportant un grand succès, est tout de même celui qui fluctue le moins tout au long de l'adolescence, ceci pouvant être expliqué par la lecture fragmentée qu'il permet (Cocquet, 2012).

Figure 3 : Pratiques de lecture quotidiennes des 11-17 ans par types de support



Source : adapté de Octobre, 2011

Pour expliquer cette baisse de lecture du livre vers l'âge de 13 ans, la sociologue Sylvie Octobre parle « d'effet pervers de la scolarisation de la lecture » (Cocquet, 2012). Plus on avance dans la scolarité, plus le livre devient objet d'étude et d'analyse, ce qui fait perdre le plaisir de la lecture et expliquerait une telle baisse entre 11 et 13 ans. Selon Sylvie Octobre (Cocquet, 2012), la technologie ne s'avérerait donc pas être la cause de la baisse d'intérêt pour la lecture à l'adolescence, puisqu'il semblerait que les jeunes lisent de moins en moins depuis les années 60. Elle pense plutôt qu'à l'adolescence, ils accordent la priorité au fait d'être en lien avec les autres jeunes de leur âge, que ce soit de façon réelle ou via les

réseaux sociaux. Les jeunes se dégagent donc moins de temps pour les activités solitaires qui ne permettent pas un lien avec l'autre. Selon Le Goaziou (2007), il s'agit d'une période de rupture avec la lecture, à laquelle les adolescents préfèrent d'autres activités collectives et davantage tournées vers l'extérieur. Ce qu'internet a changé en revanche, c'est la façon de lire (Cocquet, 2012). Tandis qu'auparavant on lisait un texte de façon suivie, avec un début et une fin, Internet favorise le saut d'une page à l'autre, d'un hyperlien à un autre. D'une lecture linéaire et cumulative, on passe à une lecture circulaire et itérative. Ce changement de paradigme expliquerait selon elle que les jeunes puissent avoir de la difficulté aujourd'hui à lire de longs textes d'un bout à l'autre.

D'autres facteurs peuvent influencer le rapport des jeunes au livre. Ainsi, un constat récurrent, qui est mis en avant par cette enquête, est l'influence que le milieu social et la classe socio-professionnelle des parents peuvent notamment avoir sur l'intérêt que va potentiellement développer le jeune vis-à-vis de la lecture. Une autre observation soulevée par cette enquête est que le genre détermine également l'intérêt porté à la lecture, les filles étant en effet plus nombreuses à lire que les garçons. Sylvie Octobre explique cela par le fait que la lecture n'est pas une pratique considérée comme virile (Cocquet, 2012). Elle met en avant le fait que les métiers du livre (bibliothécaire, libraire, etc.) sont à 80% représentés par des femmes, ce qui contribue à perpétuer cette idée dans l'esprit des adolescents. De manière générale, il semblerait que les filles avouent davantage que les garçons qu'elles prennent du plaisir à lire (Le Goaziou, 2007). Les garçons, eux, ont parfois honte de dire qu'ils lisent car ils pensent que cela ne donne pas une bonne image d'eux auprès de leurs camarades du même sexe.

5.1.2 Children, Teens and Reading

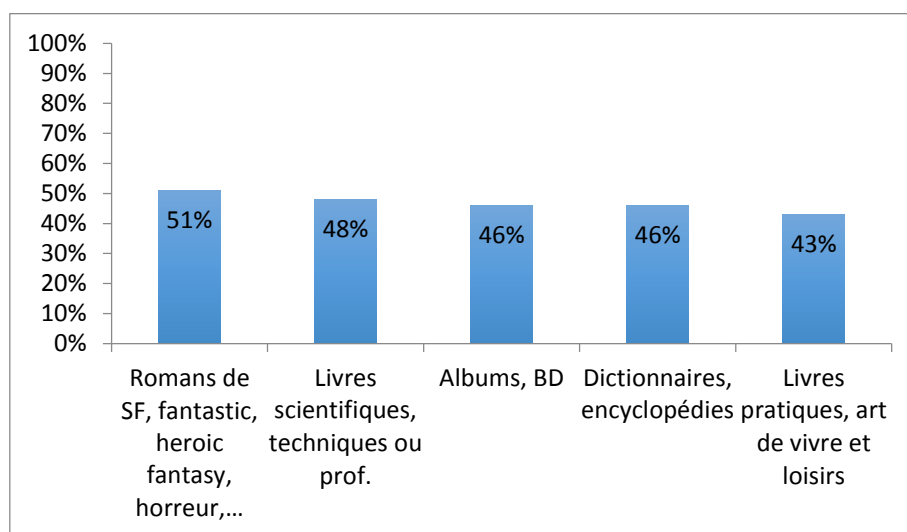
Tandis que *L'Enfance des loisirs* analyse les pratiques de loisirs dans leur ensemble, nous permettant de confronter l'attachement des jeunes à la lecture par rapport à d'autres pratiques, certaines études se centrent spécifiquement sur la lecture, permettant ainsi des questions plus précises sur les pratiques lectorales. L'étude américaine *Children, Teens and Reading*, menée en 2014 par Common Sense Media, un organisme qui s'intéresse au rapport des jeunes aux médias, en est un exemple (Common Sense Media, 2014). Elle regroupe plusieurs études nationales menées par différents instituts qui récoltent des statistiques dans le domaine de la culture et de l'éducation pour la jeunesse. Si les chiffres varient évidemment par rapport à l'enquête française, des tendances similaires se dessinent. L'influence de l'environnement socio-économique et familial sur les pratiques de lectures des enfants est confirmée, tout comme le fait que les garçons lisent moins que les filles : 18% des garçons de 15-17 ans disent lire 5 à 7 fois par semaine, contre 30% chez les filles du même âge. Un facteur très pertinent qui a été pris en compte pour certaines des données du

rapport de Common Sense Media, et qui ne l'est pas systématiquement dans toutes les enquêtes sur les pratiques lectorales, concerne les supports de lecture autres que le livre papier. L'étude relève que 75% des familles américaines interrogées possèdent au moins un dispositif mobile sur lequel il serait possible de lire. Ainsi, on apprend que parmi les adolescents qui ont eu l'occasion de lire un ebook, 1 sur 5 déclare, depuis, lire davantage pour le plaisir. Dans le cadre du rapport de Common Sense Media, le Pew Research Center, en 2013, a observé que parmi les jeunes de 16-17 ans ayant lu un livre dans l'année, 28% l'ont lu en format numérique. Cette variable, qui a son importance étant donnée l'ère numérique dans laquelle ces jeunes évoluent, est susceptible de changer les chiffres par rapport aux enquêtes qui ignorent cette pratique qui tend à s'intensifier. A 17 ans, 19% des jeunes disent lire des livres sous différents formats tous les jours pour le plaisir, ce qui n'est tout de même pas négligeable.

5.1.3 Le Centre National du livre

L'enquête *Les Français et la lecture*, menée par l'Institut de sondages français Ipsos en 2015 pour le Centre national du livre (Ipsos, 2015) se centre elle aussi sur la pratique lectorale, en s'intéressant à un public beaucoup plus vaste. Un échantillon de 1'000 personnes âgées de 15 à 65 ans et représentatives de la population française ont été interrogées par téléphone. Cette enquête nous confirme encore une fois que la place que la famille accorde à la lecture influence le goût d'un enfant pour cette pratique : 39% des Français qui n'avaient pas de livres chez eux lorsqu'ils étaient enfants ne lisent pas aujourd'hui. Cette enquête, tout comme celle du Common Sense Media, interroge les individus sur leurs pratiques de lectures numériques. Ainsi, 30% des 15-24 ans déclarent lire en format numérique. Concernant les types de lectures, nous apprenons que 60% des enquêtés lisent dans le cadre de leur formation ou de leur travail, et qu'au-delà de ces lectures qu'on pourrait qualifier d'utilitaires, 17% des jeunes de cette tranche d'âge ont du mal à trouver des lectures qui les intéressent. En outre, la diversité des activités pratiquées à cet âge-là laissant moins de place à la lecture, ils sont 45% à lire de moins en moins et 67% à déclarer souhaiter lire plus s'ils avaient davantage de temps. Parmi ceux qui parviennent à lire pour le plaisir, 51% des 15-24 ans lisent plutôt des livres de science-fiction, des histoires fantastiques et d'heroic fantasy (Fig. 4), dénotant ainsi d'un certain désir de s'évader du quotidien.

Figure 4 : Les 5 types de lectures préférés des 15-24 ans



Source : adapté de Ipsos, 2015

En juin 2016, l'Ipsos a réalisé une autre enquête sur la lecture (Ipsos, 2016), par le biais d'un questionnaire en ligne soumis à un échantillon de 1'500 jeunes âgés de 7 à 19 ans, restreignant ainsi la recherche à un public plus jeune que celui qui est ciblé par l'enquête *Les Français et la lecture* (Ipsos, 2015). Concernant les préférences de lectures, elles sont très variables d'un sexe à l'autre, et également d'une tranche d'âge à une autre. Tandis que les filles sont à 69% attirées par les romans, les garçons, eux, préfèrent les BD (64%) et les mangas (30%), même s'ils lisent moins à mesure qu'ils avancent dans leur scolarité. En effet, avant d'entrer au collège, les 7-11 ans sont 90% à lire des livres pour le plaisir ; entre 11 et 15 ans, ils sont 74%, et de 15 à 19 ans ils sont 69%. L'école leur prend de plus en plus de temps, et leur intérêt pour les livres lus pour les cours va en baissant, ceci étant lié au fait qu'ils les trouvent difficiles et ennuyeux. En outre, l'offre culturelle est de plus en plus variée, le jeune ne peut donc plus accorder la même importance à la lecture. Cette activité, parmi les 9 en moyenne qu'un jeune pratique, arrive seulement en 7^{ème} position, ce qui correspond à 3 heures par semaine consacrées à la lecture plaisir. Soulignons tout de même le fait que malgré la réduction du temps accordé à cette pratique, 70% des jeunes interrogés déclarent aimer la lecture.

Au terme du survol de ces quelques enquêtes, qui recouvrent les pratiques lectorales allant du début de l'adolescence à l'âge adulte, une évolution est constatée, correspondant aux différentes périodes de vie. Si les jeunes expriment globalement leur attachement par rapport au livre, ils tendent pourtant à le délaisser. Les enfants, qui sont d'assez bons lecteurs, commencent vers l'âge de 11-12 ans à se détourner de la lecture pour d'autres activités favorisant le lien social. La pratique tend à regagner de l'intérêt chez les jeunes adultes, bien que ceux-ci lisent majoritairement dans le cadre du travail ou de la formation.

Quand il s'agit de loisirs, ils ne trouvent pas des livres qui leur conviennent et ont, par ailleurs, moins de temps à accorder à la lecture. Ainsi, ces enquêtes ont démontré que la pratique lectorale occupe une place fluctuante selon les étapes de la vie. Toutefois, force est de constater qu'elles n'intègrent pas toutes la lecture numérique. En effet, certaines études n'interrogent pas les jeunes sur les différents supports utilisés pour lire, qui sont pourtant toujours plus variés (Moyer, 2010).

5.2 Une nouvelle façon de lire

Aujourd'hui, les pratiques de lecture tendent à être de plus en plus transmédias (Leusse- Le Guillou, 2016, p. 9). Les adolescents ne lisent pas pour les mêmes raisons que par le passé, le contenu est différent et la façon d'y accéder également. Prenons l'exemple de plateformes d'écriture en ligne telles que *Wattpad*, site d'auto-publication lancé en 2006 et considéré comme « le plus grand atelier d'écriture du monde » (Manilève, 2015a). Cette interface donne la possibilité aux jeunes d'écrire leurs histoires et de lire celles des autres. Cette nouvelle façon d'écrire met l'accent sur l'apport mutuel, les internautes ayant la possibilité de proposer des modifications ou des idées pour enrichir les histoires des autres. Nous sommes donc dans une approche collaborative où le mot d'ordre est le partage. D'aucuns sont en droit de se questionner par rapport à la légitimité de ce type de plateformes : les textes des internautes sont parfois truffés de fautes d'orthographe et autres tournures littéraires discutables (Manilève, 2015a). Néanmoins l'avantage indéniable de *Wattpad* est de désacraliser l'acte d'écriture en donnant la possibilité à chacun de s'exprimer de façon anonyme.

« Avec des élèves en rupture, ou qui se considèrent comme nuls, les ateliers d'écriture peuvent permettre de se débloquer, et même de se libérer. Ils ressentent un espace de liberté qu'ils n'ont pas ailleurs dans leur cursus scolaire. Et puis, quand ils écrivent leurs propres textes et commentent ceux de leurs camarades, ils entreprennent une démarche d'analyse littéraire ».
(Manilève, 2015a).

Wattpad est ainsi un exemple parmi d'autres d'interaction possible entre la lecture et le numérique, qui gagneraient à être envisagés de façon moins dissociée, l'une et l'autre pratiques pouvant se combiner et s'enrichir mutuellement. Ainsi, lorsque l'on affirme que les jeunes lisent de moins en moins, peut-être serait-il plus juste de dire qu'ils lisent de façon moins traditionnelle et peut-être également moins de littérature, toujours est-il que les jeunes expriment globalement leur attachement à la lecture. Si ce rapport à la lecture est amené à fluctuer tout au long de la vie, les premiers contacts avec le livre jouent un rôle important dans la représentation qu'un jeune s'en fera, d'où la nécessité de soigner cette entrée dans la lecture.

5.3 L'importance du rôle de passeur

Brigitte Moreau (2007) nous invite à nous intéresser au premier prescripteur de livres qu'un enfant puisse connaître : les adultes, et plus particulièrement les parents. Ceux-ci ont indéniablement une influence sur la façon dont le jeune va appréhender la lecture. Ainsi, certaines erreurs seraient régulièrement commises, notamment partir du principe qu'ils n'aiment pas la lecture, et par extension, ne pas essayer de les y intéresser. Or, c'est justement durant cette période de leur vie que ces jeunes auraient besoin de pouvoir compter sur les livres. Moreau souligne l'importance de ce rôle de « passeur », incarné par des « êtres extrêmement importants qui croisent nos vies et y allument des lumières éteintes, y ouvrent des fenêtres » (Moreau, 2007 p. 27). Pour pouvoir transmettre l'envie et le plaisir de se plonger dans le monde des histoires, le jeune doit sentir que ce passeur est lui-même convaincu par la lecture et ses bienfaits. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes des centres fermés (Le Goaziou, 2007), qui ressentent le besoin d'être guidés dans le choix de leurs lectures, n'ayant pas forcément eu la chance d'avoir une telle personne au sein de leur famille. Le Goaziou (2007) souligne également l'importance de ne pas se contenter de mettre les livres entre les mains de ces jeunes mais de faire un véritable travail de médiation pour les rendre accessibles et attrayants.

Même si Moreau et Le Goaziou s'accordent à dire qu'il n'y a pas de livres en particulier qui peuvent parvenir à faire aimer la lecture, chaque individu étant différent, elles suggèrent tout de même quelques pistes. Tout d'abord, les textes forts, qui touchent à l'émotionnel, peuvent permettre de capter l'intérêt et la curiosité d'un jeune. Le Goaziou insiste sur l'importance qu'un jeune puisse se reconnaître dans ce qu'il lit. En outre, Monique Leclerc (Moreau, 2007) suggère de leur proposer des albums, qui présentent l'avantage de mêler texte et illustrations, constituant ainsi une approche idéale pour tenter d'intéresser les adolescents à la lecture, à condition que ceux-ci ne soient pas infantilisants. Au-delà des textes contenus dans les albums ou les livres illustrés, Annie Rolland, psychologue clinicienne et praticienne dans les psychothérapies d'adolescents, souligne l'importance de l'image, qui alimente l'imaginaire : « voir, c'est déjà une opération créatrice » (Matisse 1953, cité dans Rolland 2011, p. 25). Pour les jeunes qui ont des difficultés à s'exprimer verbalement, l'image peut ainsi produire un impact de l'ordre de l'indicible. Les contes semblent également bien adaptés aux adolescents, de par leur format court et les thématiques à la fois accessibles et percutantes, qui sont propices à susciter la réflexion personnelle. Il est ensuite important de proposer des livres dont le propos est réaliste, avec des personnages permettant au lecteur de s'identifier, ainsi on évitera la censure (Rolland, 2011). Nous verrons par la suite que la question de la censure est plus délicate lorsque l'on s'adresse à des jeunes placés en centres fermés.

Martin Page, auteur français contemporain, a également mené une réflexion sur le choix des livres proposés à l'école (Leusse-Le Guillou, 2016). Selon lui, les œuvres classiques n'offrent pas une première approche suffisamment intéressante ou percutante pour les jeunes, ce qui justifierait que certains aient des difficultés à aimer la lecture. Il suggère donc de commencer par des lectures contemporaines, sans doute plus parlantes et plus attrayantes pour des jeunes. L'auteur Alain Mabanckou, quant à lui, est d'avis que l'on peut parvenir à intéresser des adolescents à des textes classiques tels que Balzac, à condition qu'un effort soit fait pour les ancrer dans la réalité de notre époque, en présentant ainsi la problématique de façon à ce qu'elle leur parle (Manilève, 2015b). Dans tous les cas, lorsque certains jeunes rencontrent des difficultés à lire, il est important de pouvoir leur suggérer des alternatives. Par ailleurs, la multiplicité des supports qui existent aujourd'hui (livres audio, ebooks, applications, etc.) gagnerait à être davantage exploitée pour proposer aux jeunes différentes portes d'entrée à la lecture, leur montrant ainsi qu'il n'y a pas une seule et unique façon d'accéder aux histoires. Cela leur permettrait ainsi peut-être de changer leur représentation de la lecture.

5.4 Rapport à la lecture des jeunes en difficulté

Au-delà des difficultés de la lecture à l'adolescence qui ont été évoquées, le public qui nous intéresse plus particulièrement dans ce travail connaît des problèmes qui lui sont propres. Ainsi, lors d'une enquête que la sociologue Véronique Le Goaziou a menée entre 2003 et 2004 en France auprès d'adolescents âgés entre 15 et 25 ans, elle s'est intéressée au rapport que ces jeunes en difficulté – personnelle, familiale ou sociale – entretiennent avec la pratique lectorale (Le Goaziou, 2007). Elle est allée à la rencontre de jeunes vivant dans des quartiers sensibles ainsi que d'adolescents placés dans un centre fermé, deux publics qu'elle range dans la catégorie des individus en voie de marginalisation, avec l'hypothèse de départ qu'ils seraient des lecteurs précaires. Sont exclus de cette enquête les personnes illettrées, ainsi que les jeunes qui font un effort pour lire davantage. Afin de ne pas restreindre les réponses, les questions en rapport avec la lecture n'ont pas cité explicitement l'objet livre. Ainsi, les jeunes se sont sentis plus libres de citer d'autres supports qui ont parfois la réputation de ne pas être des pratiques de lecture légitimes. Les réponses à cette enquête seront observées en miroir des résultats obtenus lors des entretiens semi-directifs conduits auprès de neuf jeunes hommes placés à Pramont (annexe 2), âgés entre 17 et 27 ans.

Le premier support cité par ces jeunes en difficulté est le journal. Ceux-ci s'intéressent aux faits divers qui se produisent dans les lieux qu'ils connaissent. L'avantage des articles de journaux est qu'ils sont relativement concis et illustrés, ce qui en facilite la lecture. Les jeunes interrogés n'aiment pas les longues descriptions ou les analyses, ils ont une préférence pour les textes qui vont droit au but. Cette observation a été confirmée lors de

mes entretiens avec les jeunes rencontrés à Pramont (annexe 2), qui ont indiqué ne pas aimer les longues descriptions, qui ont tendance à leur faire perdre le fil de leur lecture. L'enquête de Le Goaziou a fait ressortir un intérêt des jeunes pour certaines rubriques du journal : le sport, la politique, les offres d'emplois, les jeux et l'horoscope. Il semblerait que ce qui plaise à ces jeunes, c'est le fait que ce support ne leur soit pas spécifiquement destiné, tout en étant facilement accessible (Le Goaziou, 2007). Lors des entretiens avec les jeunes de Pramont, le journal n'a été cité spontanément que par deux jeunes, qui souhaitaient pouvoir se tenir au courant de ce qui se passe à l'extérieur.

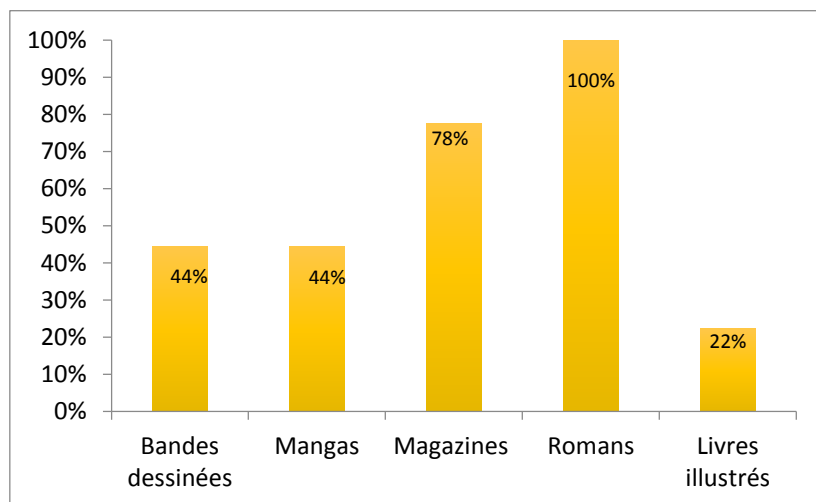
Le support ensuite mentionné par les jeunes interrogés par Le Goaziou, en majorité par les femmes, est le magazine, qui, en étant de l'ordre du loisir, ne requiert pas une forte implication. Contrairement au journal, la revue ne prend pas appui sur des situations du quotidien, présentant ainsi un potentiel de distraction plus élevé. Parmi les neuf jeunes interrogés à Pramont, sept d'entre eux souhaitent avoir accès à des magazines (Fig. 5), en grande majorité sur le sport mais également sur la nature et la technologie.

Les bandes dessinées sont un autre type de lecture que les lecteurs précaires interviewés par Le Goaziou disent aimer. Faciles et rapides à lire, elles sont divertissantes et ne demandent pas un investissement trop important. Ce support est souvent associé à la période de l'enfance, par conséquent la sociologue pense que le lien qu'un adolescent entretient avec la bande dessinée dépend directement du rapport que chacun a avec son enfance, qu'il cherche à la fuir ou à l'inverse qu'il ressente le besoin de s'y replonger pour se rassurer. Une autre théorie avancée par Le Goaziou est que les BD sont davantage lues par les enfants dont les parents n'ont pas immigré, puisqu'il s'agirait d'un type de document qui se transmet d'une génération à l'autre. Depuis près de 20 ans, Michel Falardeau, (Moreau, 2007) auteur canadien de bande dessinée, se rend deux fois par mois dans des centres ou des foyers pour jeunes âgés de 12 à 17 ans pour y prêter des bandes dessinées provenant de sa collection personnelle. Il constate ainsi que les bandes dessinées rencontrent un succès fulgurant auprès de ces jeunes en difficulté. Contre toute attente, les jeunes de Pramont, eux, ont été seulement 4 sur 9 à se montrer intéressés par ce support (Fig. 5), en citant les bandes dessinées historiques, humoristiques, d'aventure et d'heroic fantasy.

Concernant les autres types de lectures tels que les romans, les jeunes les associent généralement à l'école et ont tendance à s'en éloigner (Le Goaziou, 2007). Mais pour les jeunes qui déclarent avoir lu en dehors de l'école, leurs choix s'orientent vers des univers policiers et fantastiques, des récits et des biographies évoquant des parcours semblables aux leurs ainsi que des livres sur la religion. Ces préférences de lecture sont confirmées par les jeunes de Pramont, qui ont quant à eux tous souhaité pouvoir lire des romans (Fig. 5). Ils

se sont montrés particulièrement intéressés par les histoires vraies et les témoignages de personnages inspirants (personnages historiques, présentateurs télé, sportifs), qu'ils ont été 7 sur 9 à demander, ainsi que par les romans qui proposent des énigmes prenantes.

Figure 5 : Intérêts des jeunes de Pramont par supports de lecture



Ainsi, selon les observations de Le Goaziou (2007), les lectures susceptibles de plaire à ces jeunes sont tout d'abord celles qui ne leur sont pas spécifiquement destinées ; ce sont ensuite des livres qui ne demandent pas d'effort de lecture ni d'investissement, et qui sont facilement accessibles. S'il en va de même pour les jeunes de Pramont, qui cherchent avant tout dans la lecture une source de distraction, ils ont tout de même tous indiqué ne pas accorder d'importance à la longueur du livre, du moment que l'histoire les intéresse.

Malgré le fait que ces jeunes lisent plus qu'on ne le pense, Le Goaziou a constaté que la lecture reste une occupation de dernier recours, à laquelle les jeunes en voie de marginalisation s'adonnent à défaut d'avoir accès à autre chose. Dans le contexte de l'enfermement, c'est avant tout une façon de lutter contre l'ennui, car la lecture semble faire passer le temps plus vite. Les jeunes y recourent également le soir, pour éviter de penser avant de s'endormir. Les raisons évoquées par les jeunes de l'enquête semblent ainsi indiquer qu'ils ne lisent pas par pur intérêt pour cette activité. Quant aux jeunes de Pramont interrogés, ils reconnaissent le potentiel distrayant de la lecture (annexe 2). Ainsi, même parmi les jeunes qui disent être preneurs de tout ce qui peut les occuper, il y a des préférences pour certains types de lectures, et ainsi un potentiel intérêt. Si celui-ci est, certes, renforcé par le contexte d'enfermement, il pourrait ainsi être amené à se développer, du moins dans le contexte de leur placement. Certains jeunes ont ainsi dit avoir commencé à lire dans le centre, et quelques-uns disent qu'ils continueront en sortant.

5.5 Besoins et attentes des jeunes de Pramont en matière de lecture

Figure 6 : Intérêts des jeunes de Pramont par thématiques

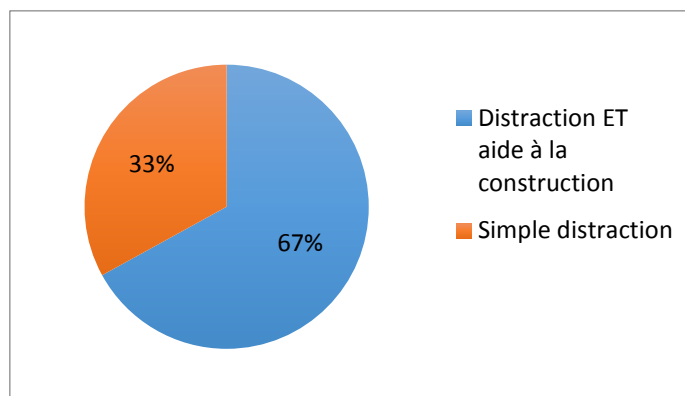


Les thématiques d'intérêt des jeunes de Pramont (Fig. 5) permettent de deviner leurs attentes par rapport à la lecture. Ainsi, si nous les schématisons, elles sont principalement de deux niveaux : instruction et distraction. Il est à relever qu'ils sont nombreux – 7 sur 9 – à avoir exprimé leur souhait de lire des histoires vraies, notamment des témoignages de personnages inspirants (Fig. 6). Ces 7 jeunes ont d'ailleurs tous déclaré, à une exception près, considérer le livre comme un outil d'aide. Cela est finalement assez cohérent, puisque les histoires des autres transmettent des idées et des valeurs et comportent donc une réflexion sous-jacente qu'il est possible de mettre en relation avec sa propre vie. Ils sont ensuite 6 sur 9 à avoir demandé des livres d'art et de sport, qui sont deux domaines de l'ordre du loisir. La spiritualité et la religion, thèmes souhaités par 5 jeunes, font également appel à une réflexion et une certaine confrontation avec soi, et s'inscrivent donc dans une idée de construction personnelle. Cinq jeunes ont souhaité avoir des livres humoristiques, traduisant ainsi le désir de pouvoir se distraire. Quant aux livres sur l'histoire du pays d'origine, demandés par deux jeunes, ils peuvent permettre de mieux savoir d'où l'on vient et contribuent donc à la construction de l'identité. Finalement, les 4 jeunes ayant exprimé le souhait d'être au courant de l'actualité et des questions de société, qui sont liées à la vie en dehors de Pramont, traduisent chez eux un besoin d'avoir un lien avec l'extérieur. Cela dit, cette thématique ne peut être clairement apparentée à de la distraction ou à de la construction.

Nous ne pouvons dissocier les jeunes en deux catégories distinctes, puisque même ceux qui ont indiqué considérer le livre comme une aide personnelle souhaitent également, et à juste

titre, pouvoir se distraire. Inversement, les lectures de distraction, en permettant de les détourner de leurs pensées ou de la situation dans laquelle ils se trouvent, peuvent les aider d'une autre manière. Mais si nous représentons graphiquement les attentes des jeunes telles qu'elles sont explicitement exprimées (Fig. 7), il en ressort tout de même que le livre est susceptible d'occuper une place importante durant leur placement.

Figure 7 : Attentes des jeunes de Pramont par rapport à la lecture



Cependant, sur les 25 jeunes actuellement placés à Pramont, seuls 9 d'entre eux ont montré un quelconque intérêt pour ce projet de lecture. Ainsi, pour diverses raisons, certains jeunes ne sont pas en mesure de pouvoir apprécier la lecture.

5.6 Pourquoi les jeunes en rupture n'aiment pas lire et comment contourner ces difficultés

Véronique Le Goaziou (2007) a tenté de comprendre pourquoi certains de ces jeunes en difficulté ne lisent pas et a esquissé quelques pistes. En premier lieu, ils sont en situation difficile et sont parfois amenés à bouger souvent, ils sont ainsi tournés vers d'autres préoccupations qui prennent tout leur temps et leur énergie. Ils ne disposent donc pas du calme nécessaire à l'activité de lecture. En outre, comme nous l'avons observé dans les enquêtes sur les pratiques lectorales des adolescents (point 5.1), le contexte socioéconomique est susceptible de déterminer leurs pratiques culturelles. Ainsi, les adolescents faisant partie d'une population ouvrière seraient souvent en échec scolaire et ils arrêtent par conséquent leurs études relativement jeunes, ce qui explique leurs lacunes en matière de lecture. Ils sont conscients de ces difficultés, et ne tentent pas de les nier, ils semblent même prêts à s'améliorer. Il s'agit souvent des jeunes issus de l'immigration, qui rencontrent des difficultés dans la langue du pays d'accueil. Le Goaziou a constaté que les parents qui ne s'investissent pas dans la scolarité de leurs enfants adoptent souvent une attitude résignée : lorsque l'on naît dans un contexte donné, on est voué à y rester et il n'y a pas de possibilité d'aspirer à mieux. Ce mode de pensée est, consciemment ou non, inculqué à ces jeunes, ce qui ne les encourage pas à faire des efforts.

Une autre raison invoquée par Le Goaziou pour expliquer la réticence de ces jeunes face à la lecture est le lien qui est très souvent fait entre le livre et l'école. L'obligation de lire à l'école a ainsi tendance à susciter un blocage chez certains adolescents. Particulièrement chez ces jeunes qui ont la sensation d'avoir failli, l'évocation de la lecture suscite un sentiment de nostalgie du temps où ils n'avaient pas encore connu d'échec. De ce fait, ils sont confrontés à une image peu glorieuse d'eux-mêmes qu'ils préfèrent fuir. S'il en va ainsi, c'est, selon Le Goaziou, parce que l'école adopterait une attitude prescriptive à l'égard du livre, qui va à l'encontre du plaisir que cette pratique peut procurer. Annie Rolland va même plus loin, en affirmant que globalement, l'approche du système scolaire est de considérer tout ce qui est de l'ordre du rêve et de la créativité comme une entrave à l'apprentissage (Rolland, 2011). Cette approche très pragmatique de la lecture ne peut pas toujours susciter le plaisir de lire, encore moins avec des jeunes qui rencontrent déjà des difficultés. Christian Baudelot évoque également le couple « livre-école » en affirmant que « la lecture obligatoire imposée dans le cadre scolaire est un frein et un obstacle », et qu'il ne s'agit pas de « vraie lecture » (Baudelot 1999, cité dans Moreau 2007, p. 51). Un fossé se crée ainsi entre lecture didactique et lecture loisir (Schaeffer, dans Leusse-Le Guillou, 2016). Si les jeunes résistent autant à la lecture, ce serait ainsi parce qu'on essaie trop de les faire lire (Moreau, 2007).

Au delà de ces obstacles, la lecture est une activité qui peut susciter de l'anxiété chez certains jeunes déjà fragilisés. Se plonger dans une histoire implique de ne pas savoir à l'avance comment celle-ci va se terminer : cette incertitude peut être angoissante pour des jeunes un peu fragiles, d'autant plus lorsque l'histoire est lue le soir, moment de la journée propice à l'agitation des pensées. En outre, la lecture requiert un effort d'imagination qui ne convient pas à tous les jeunes, certains peuvent donc lui préférer des canaux plus directs (Le Goaziou, 2007). Un autre point non négligeable que soulève Le Goaziou est l'état d'immobilisation du corps et la solitude qu'impliquent la lecture, faisant écho à leur situation de privation de liberté. De plus, la lecture stimule la réflexion et l'introspection, que ces jeunes cherchent précisément à fuir.

« Lorsque le corps est à l'arrêt ou au repos, l'environnement discret ou silencieux et le monde réduit à des lignes noires sur fond blanc, que reste-t-il, sinon soi ? La lecture ouvre un espace d'intimité et d'intériorité auquel les jeunes ne sont pas nécessairement préparés et qu'ils ont raison de redouter » (Le Goaziou, 2007, p. 137).

Elisabeth Bami va même plus loin, en affirmant que certains adolescents seraient en réalité des « hypersensibles à la lecture, qui cherchent à se fuir » (Bami, cité dans Moreau 2007, p. 95).

En plus des recommandations pour intéresser les adolescents, quels qu'ils soient, à la lecture, certaines pistes peuvent aider à réduire l'anxiété que la lecture suscite chez des

jeunes particulièrement sensibles. Premièrement, Le Goaziou suggère de favoriser la lecture sous sa forme oralisée, et donc accompagnée par une ou plusieurs autres personnes. En plus de permettre de rendre cette pratique moins solitaire, cela permet de rendre un texte plus vivant. De plus, les prescripteurs de lecture devraient contribuer à dissocier le couple livre-école, en insistant sur la notion de plaisir que peut procurer l'acte de lecture. Pour cela, il convient de trouver un équilibre entre le libre choix des lectures et le travail de médiation destiné à leur donner le goût de cette pratique. Puisque ces jeunes ont connu une situation d'échec, sur le plan scolaire ou autre, ils manquent souvent de confiance en eux : un effort doit donc également être fait pour leur faire regagner cette estime personnelle. Pour les jeunes qui sont peu familiarisés avec la culture écrite, il y a également la possibilité de recourir à d'autres systèmes de symbolisation qui passent par le corps et les images, en faisant un lien avec la symbolisation verbale. (Jacotin-Courcoux, dans Leusse-Le Guillou, 2016). Le Goaziou insiste néanmoins sur le fait que la lecture à elle seule ne pourra pas les sortir de leur situation, mais elle fait toutefois partie d'un processus plus global qui peut aider le jeune à se reconstruire.

5.7 La lecture : un outil d'aide à la (re)construction personnelle

Le livre représente un allié précieux qui peut nous accompagner tout au long de la vie. Nos lectures personnelles peuvent ainsi nous enrichir, que l'on s'y adonne par loisir ou pour s'instruire. Lorsque l'individu trouve des livres qui suscitent son intérêt, la lecture devient une source de plaisir : l'esprit peut s'évader et suspendre ses préoccupations le temps de quelques heures de rêverie, qui semblent soudain devenir des minutes. La lecture permet ainsi de faire passer le temps plus vite et de se soustraire à sa réalité pour se plonger dans une autre histoire que la sienne (Petit, 2003). On s'autorise alors à rêver, avoir des aspirations et peut-être même construire des projets.

« Lire des histoires tout simplement, montrer qu'on peut rêver et qu'il y a des issues et que tout n'est pas figé. Qu'on invente sa vie, qu'on peut inventer sa vie. Et peut-être que pour inventer sa vie il faut avoir d'abord de la matière première, il faut avoir rêvé pour pouvoir créer. »
(Petit, 2003, p. 43).

Il y a dans les paroles de cet adolescent l'idée que la lecture offre la capacité d'évasion nécessaire pour pouvoir se construire des rêves et devenir acteur de sa vie (Petit, 2003).

Lorsqu'une histoire décrit des émotions dans lesquelles on peut se reconnaître, la lecture devient plus encore : un miroir permettant de mieux s'observer. En mettant des mots sur ce qu'on n'arrive parfois pas à nommer, nos lectures peuvent nous aider à identifier et formuler ce que l'on ressent (Petit, 2003), et ainsi, à accéder à une meilleure connaissance de sa personne en explorant des parts de soi jusqu'alors méconnues. Si le lecteur peut s'identifier à l'un ou l'autre des personnages ou des situations, les jeunes cherchent surtout à se

reconnaître dans les émotions qui traversent les personnages, et cela peut également se trouver dans des livres qui n'ont a priori aucun lien avec notre situation (Jacotin-Courcoux, dans Leusse-Le Guillou, 2016). Ce sont d'ailleurs ceux-ci que les jeunes privilégient, comme le confirment les propos de la pédopsychiatre rencontrée à Pramont (annexe 1), ainsi que les besoins en lecture exprimés par les jeunes du centre fermé. Michèle Petit, anthropologue française qui s'est beaucoup intéressée à la question de la lecture en tant qu'outil d'aide à la construction de soi, nous donne ainsi l'exemple de la figure de Tarzan, qui véhicule des valeurs et des émotions que tout un chacun peut être amené à expérimenter et qui, dans le cas qu'elle expose, a aidé une jeune fille à comprendre et réfléchir sur son adoption (Petit, 2003). En transposant dans un monde imaginaire des émotions que tout un chacun peut connaître, on aurait ainsi l'occasion de les ressentir et de les écouter, ce qui est plus sain que de les rejeter (Moreau, 2007). En ce sens, la fiction agit comme un support identificatoire (Rolland, 2015). Par ailleurs, constater que d'autres personnes ont vécu la même chose que soi permet de se sentir moins seul.

En outre, le livre nous renseigne et nous permet de réfléchir sur des questions existentielles. En ce sens, il fait office de modèle pour se construire une identité qui serait bien plus réaliste et atteignable que les images que l'on trouve dans les films (Dumont, dans Leusse-Le Guillou 2016). La lecture devient alors un outil qui donne des réponses aux questions qu'un jeune peut se poser et pouvant l'aider à se construire des repères et une identité, lorsque celui-ci n'a pas bénéficié d'un cadre de vie adéquat (Jacotin-Courcoux, dans Leusse-Le Guillou 2016). Ainsi, la lecture n'est pas uniquement le moment durant lequel on est plongé dans une histoire, mais également « l'ensemble des moments pendant lesquels les livres se rappellent à nous » (Leusse-Le-Guillou, 2016, p. 46). Un jeune de Pramont a d'ailleurs exprimé le souhait d'avoir des livres avec des histoires qui lui demandent une réflexion, pour avoir une chose à laquelle il pourrait repenser pendant la journée (annexe 2). Par ailleurs, dans les lectures on trouve toute une palette de situations et d'émotions qui ont pour avantage de permettre à celui qui s'y plonge d'enrichir son univers intérieur en prenant conscience de cette multitude de possibilités qui peuvent un jour ou l'autre se manifester dans sa vie. Selon Virginie Dumont (Leusse-Le Guillou, 2016), les différents scénarios que l'on découvre dans les livres se rappellent à nous lorsque l'on est face à des situations similaires et retarderaient le passage à l'acte.

Par ailleurs, personne n'est égal face à la lecture, cela signifie que dix personnes lisant un même livre sont susceptibles d'avoir dix interprétations différentes, ou du moins dix façons différentes dont le livre fera écho en eux. Il y a derrière cette interprétation personnelle une notion de liberté dans la façon dont on reçoit un texte que personne ne peut contrôler ou dicter, d'y associer des idées et de modeler son monde interne, son espace intime comme

dirait Michèle Petit (2003). Dans le même ordre d'idées, le livre nous accueille dans les moments où rien d'autre n'est stable dans notre vie, apportant ainsi un sentiment de sécurité (Petit, 2003). Ainsi, « dans un livre, on est toujours chez soi » (Detambel, 2015, p. 85).

Tous ces bénéfices accordés à la lecture sont ainsi particulièrement importants durant la période charnière de l'adolescence. Ces jeunes sont dans un entre-deux (Rolland, 2015), ils quittent le monde de l'enfance pour se diriger vers celui de l'âge adulte. Ils oscillent entre le besoin de se construire une identité propre et l'envie d'être acceptés par les autres. Les livres peuvent les aider dans ce processus entre individuation et besoin d'acceptation, en leur permettant de réfléchir sur le monde et la place qu'ils y occupent. Mais la lecture s'avère d'autant plus essentielle pour les jeunes en rupture qui ont besoin de repères pour se reconstruire :

« Cela va très au-delà de l'apport d'information ou d'un soutien à l'éducation formelle. Pour des citoyens vivant dans des conditions de développement normales, un livre peut être une porte de plus qui s'ouvre ; pour ceux qui ont été dépouillés de leurs droits fondamentaux, ou de conditions de vie un tant soit peu humaines par les circonstances, un livre est peut-être la seule porte qui puisse leur permettre de franchir le seuil et de sauter de l'autre côté » (Robledo, cité dans Moreau 2008, p. 110).

5.7.1 La bibliothérapie

Bien que le terme de bibliothérapie, littéralement « le soin par les livres », soit apparu au XX^{ème} siècle, il s'agit en réalité d'une pratique qui remonte à plusieurs siècles en arrière. Utilisée notamment dans le milieu hospitalier, elle considère que le malade est un être humain avant tout, et qu'au-delà d'une approche purement scientifique, il y a une dimension psychologique de la souffrance, que le livre peut aider à comprendre et à surmonter (Bonnet, 2013). La bibliothérapie dans les soins part donc du principe qu'une relation humaine peut se créer entre le médecin et le patient, basée sur l'aide et l'empathie. Ce faisant, on considère l'humain dans toute sa complexité.

Si l'on étend ce concept, il peut être appliqué à des individus traversant toutes sortes de troubles. Les problèmes émotionnels touchent en effet une grande partie de la population (Bonnet, 2013), et les livres peuvent contribuer à les identifier et, à terme, aider à trouver des clés pour les surmonter. Le principe de la bibliothérapie est justement de fournir à l'individu des outils pour qu'il puisse s'aider lui-même, en prenant conscience de ce dont il est capable. Si nous nous centrons sur le public qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, à savoir les jeunes en rupture, le concept de bibliothérapie prendrait également tout son sens. En effet, ces jeunes adultes, qui sont en mal de repères, sont susceptibles de trouver dans les livres de quoi réfléchir et se reconstruire.

Il existe différents types de lectures considérées comme thérapeutiques (Bonnet, 2013) :

- Les livres qui n'ont pas spécifiquement été écrits dans le but de soigner le lecteur, mais qui offrent tout de même des solutions pour surmonter ses problèmes.
- Les ouvrages de développement personnel, qui sont axés sur la recherche d'un mieux-être psychologique.
- Les livres d'auto-traitement, avec une méthode de travail.

Pierre-André Bonnet (2013), médecin généraliste qui s'est intéressé à la pratique du soin par le livre en milieu hospitalier, reconnaît quatre vertus principales au livre. La première est la catharsis, utilisée depuis le début du XX^{ème} siècle : la lecture permet de ressentir des émotions sans la violence qui leur est généralement associée, évitant ainsi à la personne de vivre véritablement la souffrance, l'expérience émotionnelle se faisant par l'intermédiaire d'une représentation. C'est à ce moment-là que le travail de purgation pourrait commencer. Le second bienfait de la lecture est l'impulsion qu'elle donne de retrouver la volonté de guérir lorsque la personne en souffrance se trouve dans un état d'apathie et qu'elle ne souhaite pas aller regarder à l'intérieur d'elle-même. Lorsque cela arrive, une aide extérieure est vaine, il faut donc que l'impulsion puisse venir d'un élément extérieur tout en étant vécue de l'intérieur (Bonnet, 2013 ; Detambel, 2015). Dans ce cas-là, le livre ne guérit pas directement l'esprit, mais restaure la capacité de guérir. En outre, le livre permet à un patient déprimé qui ne parvient pas à se projeter dans le futur – Bonnet nous dit d'ailleurs que la dépression est une « amputation du futur » (2013, p. 26) – de reprendre conscience de la notion de temporalité. Finalement, le livre s'inscrit dans une approche herméneutique qui veut que la façon de vivre dépende du sens qu'on donne aux choses. Ainsi, au fil de la lecture, une personne acquiert de nouvelles façons d'interpréter le monde, selon le précepte suivant : « dire le monde différemment me fait penser le monde autrement » (2013, p. 27), ce qui amène Bonnet à affirmer encore : « Lire, c'est changer le monde » (2013, p. 27).

Une enquête qualitative a été menée par Bonnet en 2009 auprès de 590 individus, dont les trois-quarts déclarent avoir connu des difficultés d'ordre psychologique au cours de leur vie. Selon cette étude, 65% des enquêtés disent avoir lu un livre qui les a aidés à surmonter une période difficile, considérant ainsi le livre comme une aide importante dans la résolution de leurs conflits intérieurs. Au-delà de la distraction que permet la lecture, les personnes interrogées ont dit que le livre les avait aidées à identifier un problème et à le comprendre. Elles déclarent également avoir réalisé qu'elles n'étaient pas seules à connaître ces troubles, ce qui leur a permis de se débarrasser du poids de la culpabilité et de « se réconcilier avec un monde qu'[elles] ne croyai[ent] pas fait pour [elles] » (Bonnet, 2013 p. 55). Finalement, la lecture a produit chez ces individus un déclic qui leur a permis de se sentir apaisés et de lâcher prise, en prenant de la distance sur les événements.

« La lecture permet l'acquisition de défenses psychologiques contre les événements de vie » (Michaudon, dans Bonnet, 2013). Ainsi, comme nous l'avons vu, le livre a des vertus parfois insoupçonnées pouvant aider une personne en difficulté à tourner une page de sa vie. La bibliothérapie est donc un exemple d'accompagnement pouvant être proposé à des individus en souffrance, sans que cela leur soit forcément présenté comme une thérapie, le terme pouvant suggérer qu'ils ont besoin d'être soignés. Mais l'enjeu qui sous-tend le projet est de les sensibiliser, à terme, à la lecture comme outil d'accompagnement dans une réflexion, une période difficile ou la résolution d'un problème. Cela doit se faire de façon très modeste, en essayant de ne pas proposer des livres abordant frontalement les difficultés qu'ils rencontrent mais par l'intermédiaire d'images ou de métaphores, qui ont en outre le pouvoir de toucher à l'émotionnel (Detambel, 2015). En proposant des livres aux jeunes, on leur offre avant tout une source de distraction. Mais au détour d'un mot, d'une phrase, qui sait ce que ce livre pourra susciter chez un être en souffrance ? Le livre, comme nous l'avons vu, ne produit pas le même effet sur chacun, et ce qui laisse une personne insensible pourra en toucher une autre. On ne peut donc pas prévoir à l'avance ce qui pourra provoquer un déclic chez un jeune, un dénouement se faisant parfois là où ne l'attend pas (Detambel, 2015). Mais lorsque cela se produit, l'équipe qui l'encadre doit être prête à pouvoir en parler et encourager l'expression des réflexions et des sentiments que cela a suscité en lui. Si la littérature peut accompagner un individu dans son processus de résilience, la création au sens large peut également l'aider à se reconstruire.

5.8 Créer et se créer : le pouvoir de l'art à l'adolescence

L'adolescence est une période particulière, que Claude Sternis (2013), psychiatre et psychanalyste, met en parallèle avec la création. Devenir adulte est ainsi une création de soi (Gutton, cité dans Sternis, 2013). L'adolescent se cherche, se construit, c'est un être en chantier qui se transforme physiquement et psychiquement, vivant une véritable mutation à laquelle il n'est parfois pas préparé. Cette étape de la vie devient alors synonyme de violence émotionnelle qu'il faut parvenir à comprendre pour la canaliser de la façon la plus saine possible. Deux tendances coexistent chez un adolescent : l'explosion des émotions de façon violente, et la fuite de la situation qui fait souffrir. Cette crise est alors d'autant plus difficile à gérer pour des jeunes qui sont passés à l'acte et qui, en plus de traverser l'adolescence, tentent de se reconstruire en regagnant une certaine estime d'eux-mêmes et d'atteindre une forme de résilience. Pour gérer cette (re)construction de soi, en évitant que ces émotions ne restent enfouies ou qu'elles ne se manifestent avec virulence, on peut inciter l'adolescent à créer. Il semblerait d'ailleurs que l'adolescence soit une période d'ébullition propice à la création artistique, comme le confirment ces paroles d'artiste : « On

parle souvent de crise adolescente... peut-il y avoir une création sans passer par une période de crise ? Peut-on créer et se créer sans souffrance ? » (Treich et Ségurel, cités dans Sternis 2013). Annie Rolland abonde dans son sens en affirmant que l'adolescence est « la période de la vie la plus créatrice » (2015), et que même si elle s'accompagne de souffrance, c'est une étape nécessaire pour pouvoir se construire.

Cette création, qui peut prendre des formes très variées, est une extériorisation des émotions permettant de lier le corps et l'esprit (Sternis, 2013). Ainsi, l'acte créatif permet une représentation concrète, matérielle de ce que l'adolescent ressent à l'intérieur et qu'il ne peut ou ne veut traduire par la parole. On se trouve ainsi dans l'émotion créative dénuée de parole, tout en permettant au jeune d'être impliqué activement (Bourgeois-Santerre, 2011). En plus de valoriser le travail que le jeune est parvenu à accomplir, l'aidant ainsi à reprendre confiance en lui, l'art peut le reconnecter à lui-même et le faire accéder à une meilleure connaissance de sa personne. Il peut également aider à développer son esprit critique, à mesure qu'il découvre la technique artistique. La création peut en outre, comme le livre, réinstaurer en lui l'idée de la temporalité et ainsi permettre au jeune de se projeter dans l'avenir, grâce au parallèle pouvant être fait avec l'œuvre. « L'être humain assume sa nature de sujet lorsqu'il s'inscrit dans le temps et l'espace. Il associe la fonction de son être et l'orientation qu'il donnera à sa vie en s'inscrivant dans le temps. » (Bourgeois Santerre, 2011, p. 26). Ainsi, l'implication dans un projet en arts plastiques, les différents choix que le jeune va devoir opérer et la concrétisation permettent de réinstaurer cette temporalité, notamment grâce à la projection du résultat final. En outre, il apprend à s'impliquer, s'engager dans le temps, terminer quelque chose et en éprouver de la satisfaction. La relation avec l'art-thérapeute ou le professionnel est importante car de celle-ci peut dépendre cette implication (Bourgeois-Santerre, 2011). En outre, les jeunes peuvent apprendre sans s'en rendre compte, ce qui est un avantage pour ces adolescents qui n'aiment pas qu'on leur impose des règles ou un cadre figé : l'art laisse ainsi une grande liberté. Le jeune a son mot à dire, ce qui peut contribuer à le revaloriser. Les ateliers créatifs peuvent également servir de prétexte pour leur faire comprendre la valeur des choses, notamment le respect du matériel (Bourgeois-Santerre, 2011).

Mais ce qui est réparateur dans la création d'un objet artistique, c'est avant tout ce qui se produit en soi durant le processus, les ressentis qui traversent l'individu ; les couleurs choisies, les matières, la forme d'art vers laquelle on se tourne : tout cela a une importance (Leval, 2015). L'art permet ainsi de se connecter à ses sens (Bourgeois-Santerre, 2011). Par ailleurs, les couleurs ont un effet sur l'individu, elles provoquent des émotions. Des couleurs chaudes évoquent la joie, tandis que les couleurs froides sont plutôt de l'ordre de la peur, la tristesse. Les odeurs de peinture ou d'autres matériaux sont également impliquées dans le

processus créatif, tout comme le toucher. En réalisant son œuvre, le jeune a l'occasion de s'affirmer dans ses choix artistiques et de retrouver ainsi confiance (Bourgeois-Santerre, 2011). L'imagination est sollicitée, et le jeune peut se créer un univers.

En outre, lorsque l'art prend place au sein d'ateliers collectifs, cela ouvre encore une autre dimension (Sternis, 2013). La composante sociale du travail en groupe peut en effet permettre au jeune d'exprimer sa différence et de se définir en tant qu'individu tout en se positionnant par rapport à un groupe. L'atelier créatif peut même avoir comme finalité principale de travailler sur le lien social. Cela est d'ailleurs l'un des enjeux à l'adolescence : avoir une identité propre mais se sentir suffisamment semblable aux autres pour appartenir à un groupe. De plus, la médiation en groupe présente l'avantage d'être moins inquiétante pour le jeune qu'un face-à-face avec le professionnel (Sternis, 2013).

Si la création répond à un réel besoin à l'adolescence, agissant comme un « point de passage » (Sternis, 2013, p. 35), c'est également une période durant laquelle la capacité à créer peut être bloquée (Sternis, 2013), le jeune se trouvant dans une phase trop éprouvante, physiquement et émotionnellement, pour réussir à investir de l'énergie dans un processus qui le confronterait à lui-même. Cela est d'autant plus vrai pour les jeunes délinquants, qui sont souvent aux prises avec un sentiment de culpabilité. Il y a, en outre, certaines formes d'art plus angoissantes que d'autres. Le dessin, par exemple, peut engendrer la fameuse angoisse de la page blanche, d'autant plus à l'adolescence lorsque l'on prend conscience du poids du regard de l'autre, qui n'est dès lors pas vécu de la même manière que durant l'enfance (Sternis, 2013). De plus, en grandissant, on accorde plus d'importance au résultat final. Créer, c'est s'exposer, et le regard que l'autre pose sur son œuvre peut être source d'appréhension. Il convient ainsi d'aborder dès le départ ce qu'il sera fait des productions : seront-elles exposées ou réalisées seulement pour soi ? (Sternis, 2013). Il faudrait en outre pouvoir proposer plusieurs formes d'art parmi les trois grands domaines de l'art que sont l'écriture, les médiations plastiques et les arts du corps. Ainsi, l'adolescent pourra choisir le canal qui l'inspire le plus (Sternis, 2013). Il semblerait que certaines formes d'art soient plus appropriées et plus parlantes à l'adolescence, par exemple la musique, le street-art, le slam ou le hip-hop.

La finalité d'un projet artistique sera de susciter la curiosité et l'enthousiasme pour que le jeune éprouve du plaisir (Sternis, 2013). Il faut ainsi que le projet soit modeste, pour ne pas l'effrayer. Si ce travail peut être accompagné par un art-thérapeute, qui dirige les opérations et décrypte la façon dont le jeune crée, l'aidant ainsi à se comprendre et se canaliser, cela pourrait à l'inverse le bloquer. Pour tirer le meilleur parti de ces ateliers, il conviendrait de ne pas essayer de leur donner une orientation thérapeutique. Comme pour la lecture, il faut

laisser la possibilité au jeune de s'exprimer s'il en ressent le besoin, mais ne surtout rien forcer (Sternis, 2013). La création peut être tout aussi bénéfique lorsqu'elle s'immisce dans la vie quotidienne. Par exemple, nombre de jeunes commencent à écrire un carnet secret à l'adolescence. Cette écriture de l'intime les aide à mieux vivre et comprendre ce qu'ils traversent, puis à prendre du recul sur les situations vécues en se relisant plus tard (Rambert, 2009). Dans tous les cas, pour pouvoir proposer des ateliers d'art, il faut que le jeune soit sensible à ce domaine en tant que canal d'expression, ce qui ne va pas forcément de soi. Il semblerait que les jeunes de Pramont soient relativement enclins à apprécier cette pratique, 6 jeunes sur 9 ayant déclaré être intéressés par le street-art, la photographie ou encore la musique. Cela est sans compter sur les jeunes qui ne se sont pas montrés enthousiastes par le projet de lecture mais qui seraient peut-être plus favorables à une alternative qui ne les confronterait pas directement aux difficultés suscitées par la lecture. Une telle démarche s'inscrit donc dans ce que Pramont souhaite mettre en place, à savoir montrer aux jeunes qu'il existe d'autres façons que la violence pour communiquer (annexe 1). En ce sens, les bienfaits suscités par l'art en font un outil d'aide pertinent, ce qui explique qu'il soit de plus en plus utilisé en milieu carcéral.

6. Etat de l'art des projets culturels existants en milieu carcéral

« Toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ».⁴ C'est sur ce fondement que s'appuient les projets culturels de plus en plus diversifiés qui prennent place en prison. Ces activités permettent de donner un cadre et une structure au quotidien des détenus en essayant de leur fournir des outils qui les aideront à se réinsérer et à gérer leur temps lorsqu'ils réintégreront la société (CSFPP, 2016) et de découvrir éventuellement de nouveaux centres d'intérêts vers lesquels ils pourraient se tourner à leur sortie.

6.1 Les bibliothèques de prison

Considérant que le taux d'illettrisme est souvent élevé en milieu carcéral - 11% environ des détenus en France ne sachant pas lire et 16% rencontrant des difficultés de lecture - la bibliothèque joue un rôle central en prison, se présentant comme une opportunité de s'instruire (Mbanzoulou, 2016), notamment pour ceux qui n'ont pas pu poursuivre leur scolarité obligatoire. L'incarcération est parfois le moment où certains détenus « *reprennent le fil interrompu, renouent comme ils peuvent, timidement, sans en avoir l'air* »⁵ avec la lecture. Au-delà des possibilités culturelles qu'offre un tel lieu, la bibliothèque de prison est un espace de socialisation, permettant aux détenus de se retrouver et de s'extraire de leur cellule l'espace de quelques heures (Mbanzoulou, 2016 ; Le Goaziou, 2007).

Des conseils ont été formulés par différents organismes pour le fonctionnement des bibliothèques en milieu carcéral, notamment les *Recommandations à l'usage des bibliothèques de prison* rédigées par l'IFLA⁶ (IFLA 2006, cité dans Haon 2008, p. 21). Parmi les principaux points abordés dans ce guide, ressort le fait que la bibliothèque doit être accessible à tous les détenus sans distinction. De plus, l'IFLA préconise d'essayer de répondre aux besoins des différentes cultures représentées au sein de la population carcérale, en proposant un choix de lectures variées et récentes sur différents supports (journaux, audio, vidéo, etc.), à raison de dix livres par détenu en moyenne, sélectionnés par des professionnels. Le personnel devrait donc être idéalement composé de bibliothécaires diplômés, qui sont notamment en mesure d'offrir au public des conseils de lecture. Concernant les espaces recommandés, ils sont de « 5% de la population de la prison, 2.56m² par place assise, 15m² pour mille volumes, 9m² d'espace personnel de travail pour le personnel, 5% de la surface pour les usages spécifiques. » (IFLA, 2006, cité dans Haon 2008, p. 22). En outre, la bibliothèque devrait être ouverte minimum 24 heures par semaine

⁴ Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), art. 27

⁵ (Sales, 2001, dans Belet, Pujol, 2008)

⁶ Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques

pour les structures accueillant jusqu'à 300 détenus. Finalement, un point important abordé par le *Manifeste pour la bibliothèque publique*, rédigé par l'IFLA et l'UNESCO, concerne la nécessité de pouvoir collaborer avec les bibliothèques publiques à proximité, aussi bien pour la gestion de la collection que pour la mise en place d'animations, en passant par la formation du personnel lorsqu'il s'agit de détenus (Belet, Pujol, 2008). Le partenariat avec des associations luttant contre l'illettrisme serait également à développer pour permettre aux personnes concernées d'être prises en charge de façon adéquate.

Si certaines bibliothèques sont bien développées - l'exemple de la prison de Fleury-Mérogis regroupant sur son site 10 bibliothèques est particulièrement notable - ce n'est de loin pas le cas partout (Mbanzoulou, 2016). Ainsi, dans les faits, de telles recommandations sont rarement appliquées. Le fonctionnement est extrêmement variable d'une prison à l'autre, en fonction des règles de sécurité imposées par l'établissement et surtout, des moyens mis à disposition. Parfois ce sont les détenus, formés aux tâches de gestion de la bibliothèque, qui se chargent de son fonctionnement. Quant à la gestion de la collection, souvent composée d'ouvrages vieux et peu adaptés aux détenus, elle est rarement informatisée (Belet, Pujol, 2008). Les horaires d'ouverture sont également très variables. Par ailleurs, si la plupart des prisons proposent des livres aux détenus, ceux-ci n'ont pas toujours la possibilité de se rendre eux-mêmes dans la bibliothèque et de profiter ainsi du potentiel de socialisation d'un tel lieu. Dans certains cas, par exemple à la prison de Champ-Dollon, les détenus peuvent demander des livres une fois par semaine, et ceux-ci leur sont amenés en cellule par le responsable de la bibliothèque (Etat de Genève, 1985). En Suisse, les centres éducatifs fermés sont rarement équipés d'une bibliothèque à proprement parler. Bien qu'ils offrent aux jeunes un encadrement propice à la réinsertion, la mission hautement éducative de ces centres fait de la bibliothèque un outil complémentaire à ne pas négliger.

En définitive, des efforts sont encore à fournir dans le sens d'une professionnalisation des bibliothèques en milieu carcéral, dont l'enjeu est peut-être encore plus important qu'ailleurs (Belet, Pujol, 2008). Au-delà de la structure, il est également important de pouvoir proposer des activités de médiation afin de rendre l'offre accessible et attrayante, sans quoi celle-ci reste « inerte, nue et froide » et la bibliothèque de prison ne remplit pas son objectif (Le Goaziou, 2007, p. 113).

6.2 Les actions autour du livre

Les différentes animations de lecture qui sont proposées en milieu carcéral ont pour but de faire une médiation du livre, permettant de rendre l'offre plus accessible aux détenus et de susciter leur curiosité et éventuellement leur envie de lire. Par la suite, sont recensés cinq

Rapport-gratuit.com



types d'actions en lien avec la lecture qui sont menées en milieu carcéral, avec des exemples concrets.

6.2.1 Le cercle de lecture

L'association *Lire c'est vivre*, qui croit au potentiel de la lecture en milieu carcéral, propose plusieurs ateliers au sein du Centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis, parmi lesquels on peut citer les cercles de lecture (*Lire c'est vivre*, 2010a). Chaque semaine, plusieurs détenus sont réunis autour d'un texte (poème, nouvelle, œuvre), encadrés par les bénévoles de l'association. Ils sont généralement une dizaine à y participer, parfois de façon très irrégulière. Les jeunes lisent d'abord chacun quelques pages à haute voix, puis ils échangent des idées autour du texte (Wieder, 2009). Cela permet à ces jeunes de fuir la réalité de la prison, l'espace de deux heures. C'est d'ailleurs l'effet recherché par les quelques habitués qui prennent part au projet.

6.2.2 La rencontre avec des écrivains

Le projet français *Polar derrière les murs*, qui a lieu dans le cadre du festival Quais du Polar, a été lancé en 2002 par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, Savoie-biblio et Ocre Bleu (Quais du polar, 2016). Il s'agit d'un programme de lecture destiné aux détenus de huit établissements pénitentiaires de la région, qui met à l'honneur chaque année la littérature noire et policière au travers de rencontres avec quelques auteurs du genre. Pour préparer ces rencontres en amont, les livres des auteurs invités, fournis par les librairies partenaires, sont mis à disposition des détenus en plusieurs exemplaires, et des cercles de lecture sont organisés dans les différentes structures carcérales. En dehors de cette manifestation, des rencontres sont également organisées ponctuellement entre auteurs et détenus.

Dans certains cas, les auteurs peuvent même animer des ateliers d'écriture en prison. Ainsi, en mars 2015, la Fondation Martin Bodmer, à Genève, a elle aussi lancé un projet pilote « Li(s)berté : lire et écrire en prison » visant à faire se rencontrer auteurs et détenus, afin de promouvoir la lecture et l'écriture en milieu carcéral (Fondation Bodmer, 2015). Des ateliers d'écriture ont ainsi été donnés dans différents lieux de détention genevois, par Joël Dicker, Martin Rueff, Catherine Safonoff et Sylvain Thévoz.

Favoriser l'échange avec des auteurs est un projet de plus en plus répandu en milieu carcéral depuis quelques années. La rencontre peut être enrichissante et stimulante, l'intervention d'une personne extérieure à la prison apportant souvent une bouffée d'air frais aux détenus. En outre, ils peuvent être touchés qu'un auteur prenne le temps de se déplacer pour eux. L'écrivain qui raconte son plaisir de lire et d'écrire peut ainsi inspirer les détenus et peut-être susciter chez eux l'envie de lire, notamment parmi les personnes qui ont des

difficultés à rentrer dans une histoire. Le fait de discuter avec le créateur de l'œuvre peut ainsi donner envie par la suite de découvrir son travail.

6.2.3 La participation à une remise de prix littéraire

Certains projets donnent l'opportunité à des détenus de faire partie d'un jury dans le cadre de la remise d'un prix littéraire. Le but, derrière ces projets, est de parvenir à les intéresser à la lecture. Par ailleurs, investir ce public d'une telle responsabilité est une véritable marque de confiance qui peut s'inscrire dans un travail de revalorisation personnelle.

Un projet notable dans ce domaine est celui de Normandie Bulle qui a pour vocation de promouvoir la création de bandes dessinées de qualité (Normandie Bulle, 2016). Chaque année, à l'occasion du Festival de Darnétal, le travail d'un créateur de BD est récompensé. La particularité du jury est d'être composé de personnes incarcérées dans différents centres de détention de Normandie, qui ont la possibilité d'exprimer leurs avis sur la qualité de l'œuvre.

Les bibliothèques des établissements pénitentiaires de la Dordogne proposent également aux détenus de participer au *Prix Etranges Lectures*, qui met l'accent sur les romans en langue étrangère traduits en français (Etranges Lectures, 2016a). Durant 5 mois, ils ont l'occasion de lire ces livres et de travailler dessus avec les enseignants afin d'élire leur roman favori.

6.2.4 La rédemption de peine par la lecture

Le concept de réinsertion par la lecture a été imaginé en 1991 par Robert Waxler, professeur de littérature dans le Massachusetts (Boulet-Gercourt, 2009). Adressé à des détenus qui ont passé la moitié de leur vie en prison, ce projet leur propose de lire 6 livres en 12 semaines. La particularité de ce programme est que, suite à ces lectures, une discussion est organisée autour des livres avec, entre autres, un juge et un conseiller d'insertion, dans une salle d'université. Si les détenus acceptent de participer au programme et vont jusqu'au bout, leur peine de prison est écourtée de quelques jours. Il semblerait que cette démarche ait porté ses fruits, puisque le taux de récidive parmi les participants a été réduit de moitié (Bonnet, 2013).

En 2012, un principe équivalent a été mis en place dans 4 prisons du Brésil, nommé « Rédemption par la lecture » (Duportail, 2012). En lisant un livre et en rédigeant un compte rendu sur sa lecture, qui doit être validé par un comité, un prisonnier peut voir sa peine être écourtée de 4 jours. Chaque détenu a ainsi la possibilité de lire un maximum de 12 livres, ce qui peut lui enlever jusqu'à 48 jours de détention sur une année. Parmi les types de lectures

figurent de la littérature, des livres philosophiques et scientifiques (Jannic-Cherbonnel, 2012).

Si ces programmes offrent une remise de peine, ils sont en réalité un prétexte pour inciter les détenus à se mettre à la lecture. D'abord intéressés par la récompense à la clé, ils pourront ainsi éventuellement se découvrir un intérêt pour la lecture et profiter de ce qu'elle peut leur apporter. Mais un ancien détenu, qui trouve cette idée scandaleuse, affirme que ce qui l'a également aidé, au-delà de la lecture, a été le fait que des personnes lui fassent des dons de livres (Duportail, 2012).

6.2.5 La lecture à voix haute

Comme nous l'avons vu, la lecture oralisée peut être une alternative pour une personne qui ne souhaite pas être confrontée à la solitude induite par l'acte de lecture. Par ailleurs, proposer d'assister à des lectures à voix haute peut permettre aux personnes qui ont de la peine à lire de se concentrer sur le contenu sans être entravées par des difficultés formelles.

Ainsi, l'association Lectures&Lecteurs propose depuis 2005 un projet de lecture sous forme oralisée à la maison d'arrêt de Cahors (Garcia, 2007). Durant 4 ou 5 séances réparties sur deux mois, des textes de théâtre contemporain sont lus et joués par des comédiens, permettant ainsi de toucher un public qui rencontre des difficultés à lire. Ces lectures, qui sont accompagnées par des musiciens, aboutissent ensuite à un débat entre comédiens et détenus. Ce projet permet aux détenus de découvrir le domaine du théâtre, avec lequel ils sont généralement peu familiers, leur montrant ainsi qu'il peut être à leur portée.

Les établissements de la Dordogne, comprenant la maison d'arrêt de Périgueux et les centres de détention de Neuvic et de Mauzac, ont également mis en place un cycle de lectures à voix haute (Etranges Lectures, 2016b). Le programme, qui promeut la littérature étrangère, propose des lectures d'œuvres traduites en français par des comédiens à une quinzaine de détenus. Un spécialiste de la langue originale de l'œuvre lue est également présent pour introduire l'auteur et apporter des éléments permettant une meilleure compréhension de l'histoire. A la fin, il lit un extrait de l'œuvre en langue originale. L'atelier se termine ensuite par un échange entre les différents participants, parfois autour de nourriture typique du pays mis à l'honneur ce jour-là.

Parfois, les détenus ont l'occasion de participer eux-mêmes à la lecture de textes. C'est le cas par exemple de l'atelier animé par le metteur en scène Léo Plotton à la prison de Fleury-Mérogis en 2011 (Molina, 2011). Durant deux mois, il a transmis aux détenus des techniques théâtrales permettant de prendre conscience de son propre corps, ainsi que des astuces pour lire à voix haute. Des livres étaient proposés et les participants pouvaient

choisir un texte qui les inspiraient, se préparer durant le temps qu'il leur fallait et ensuite le lire devant les autres. La poésie est le genre qui leur a le plus parlé, et qui a permis à certains de faire des parallèles avec leur propre situation.

6.3 Les ateliers artistiques

Les ateliers créatifs en milieu carcéral peuvent avoir différents objectifs, comme permettre de faire découvrir aux détenus un art qu'ils ne connaissent pas, susciter leur imagination ou encore leur fournir un moyen de communiquer au-delà des mots. Comme nous l'avons vu, l'art peut aider au travail sur soi-même ; il constitue aussi une façon de faire un lien avec des textes, complétant ainsi les lectures avec un aspect créatif et ludique. De multiples options sont envisageables, ce travail en présente quelques-unes qui ont été mises en place, en Suisse ou à l'étranger.

6.3.1 Les ateliers d'écriture

L'écriture permet d'extérioriser ce qui est enfoui en soi. C'est également une façon d'exprimer sa créativité sous différentes formes, les possibilités de l'écriture étant nombreuses.

Des ateliers de poésie donnés à la prison départementale de Trévise en 2007 se basaient sur des textes d'auteurs connus permettant aux participants de s'en inspirer pour la rédaction de leurs propres productions (Dudan, 2013). L'animatrice déclare que le besoin de se raconter ressort souvent lors de ces ateliers, et que « l'écriture dans les lieux de réclusion est une créativité qui aide à survivre et à se créer un espace de liberté » (traduction).

Un deuxième exemple est celui de la Maison Centrale de Clairvaux (Roux, 2009). Des ateliers d'écriture, animés par Anne-Marie Sallé, ont fait partie d'un projet artistique plus large. Les détenus ont été filmés de dos par Julien Sallé durant les ateliers, et les images montées ont été réunies dans un documentaire intitulé « Or, les murs ». Les mots écrits par les détenus sont chantés par des voix de femmes, sur une musique composée par Thierry Machuel. A propos de l'écriture, l'un des détenus ayant participé au projet dit : « Ecrire, c'est encore exister. Nous voulons faire partie de la société. Ici, on ne peut pas se mettre en colère, alors on s'évade avec les mots par la pensée. » (Roux, 2009).

L'expérience des établissements pénitentiaires de Ezeiza et de Devoto, à Buenos Aires, est un exemple d'ateliers d'écriture collaboratifs (Smerling, 2015). Les animatrices, Nora Idiarte et Alejandra Chaher, proposent aux détenus différents points de départ à l'écriture : des albums, des cartes postales, des catalogues de galeries d'art, des livres et bien d'autres médias, visant ainsi à expérimenter plusieurs thèmes afin de susciter l'intérêt des participants. Le travail d'écriture peut ainsi tantôt s'appuyer sur ces différents supports, en

suivant des consignes précises, tantôt se faire de façon libre. Les participants ont la possibilité de travailler seuls ou à plusieurs. Une dynamique d'entre-aide règne, permettant aux participants de commenter les textes de chacun et de s'enrichir mutuellement. Ces productions, accompagnées d'illustrations ou de collages, sont ensuite rassemblées dans une anthologie annuelle ou semestrielle. Le statut d'auteur qui est ainsi assigné à ces participants aide à renforcer leur confiance en eux. Par ailleurs, les détenus ont l'occasion de participer à un concours d'écriture national littéraire organisé pour les prisonniers.

Finalement, les ateliers peuvent exprimer un objectif thérapeutique clair, comme en témoigne l'expérience de l'écrit-thérapeute français Jean-Christophe Pinpin (Pinpin, 2010). En 2008, il a eu l'occasion de travailler avec les mineurs d'une prison de l'est de la France. Les ateliers qu'il proposait obligeaient les participants à prendre du temps pour réfléchir à leurs actes en gérant le sentiment de culpabilité souvent lié, ce qui peut alors déboucher sur l'écrit de réparation. Si une grande partie des jeunes impliqués dans ce projet n'ont pas réussi à rentrer dans l'exercice, l'attitude de certains a changé une fois qu'ils ont écrit leur texte et ils ont généralement eu envie de partager leur production (Pinpin, 2010). Pour entrer dans un processus d'écriture thérapeutique, il faut toutefois être disposé à mener une réflexion personnelle, car l'écrit, s'il est réparateur, demande également une forte implication émotionnelle. Par ailleurs, l'aspect obligatoire et l'étiquette de « thérapie » peuvent bloquer ou effrayer certains détenus. Cet exemple a été apporté pour montrer la difficulté que certains peuvent éprouver à écrire, et qu'il faut prendre en compte pour ne pas se heurter à un échec. Un lien de confiance avec le jeune est en outre nécessaire pour pouvoir entreprendre et mener à bien une telle démarche.

6.3.2 La création de bandes dessinées

L'association *Lire c'est vivre* donne la possibilité aux détenus de Fleury-Mérogis de participer à des ateliers de création de bandes dessinées (Lire c'est vivre, 2010b). Cette activité a également été proposée par Michel Cabos à la Maison d'arrêt de Rouen (Cabos, 2016). Les participants avaient la consigne d'imaginer des productions autour des règles de vie et des droits de la prison. Dix petites histoires ont ainsi été créées durant les 4 heures par semaine dédiées à cette activité, qui s'est étendue sur huit mois.

Le concours Transmurailles, proposé dans le cadre du Festival de BD d'Angoulême, s'adresse aux détenus des établissements pénitentiaires de la Charente (Solym, 2010). Chaque année, une thématique est imposée, et plusieurs récompenses sont décernées : humour, poésie, scénario, grand prix du jury, coup de cœur du jury et clin d'œil. Les œuvres qui concourent sont ensuite exposées lors du Salon d'Angoulême. Ce concours a ainsi permis à un détenu de remporter le Grand prix, et de pouvoir continuer à vivre de son art une

fois sa peine purgée, et de créer sa bande dessinée « L’Evasion », racontant sa vie derrière les barreaux (Rietsch, 2015). Ce dessinateur, Berthet One, donne aujourd’hui lui-même des ateliers de création de bande dessinée aux détenus de la Maison d’arrêt de Villefranche-sur-Saône (BerthetOne, 2016).

6.3.3 La fresque murale

Plusieurs établissements pénitentiaires accueillent des artistes qui peignent des fresques sur les murs des prisons afin de les rendre moins austères. Leur venue est également l’occasion d’un échange avec les détenus.

En 2013, l’artiste suisse Malik, accompagné de neuf autres street-artists tels que Note, Toast et Shark, pour n’en citer que quelques-uns, se sont lancés dans la réalisation de plusieurs fresques recouvrant une surface de « 4661m² » – qui a inspiré le nom du projet – sur les murs de la prison de Lenzburg (Chatellier, 2015). Cette aventure qui s’est étendue sur deux ans et demi est racontée dans un livre par les artistes. Avant d’être réalisées, les œuvres ont été soumises au directeur de la prison, afin de s’assurer de ne pas heurter la sensibilité de certains détenus souffrant de troubles psychologiques. En effet, il est préférable de proposer des œuvres transmettant un message positif. Pour des questions de sécurité, ceux-ci n’ont pas pu prendre part activement au projet. Mais il arrive parfois que les détenus soient impliqués dans le processus créatif. Les détenus de la Maison d’arrêt de Vesoul ont ainsi pu réaliser des œuvres murales représentant plusieurs personnalités sportives tels que le pilote Stéphane Peterhaensel, qui est d’ailleurs venu en personne pour l’inauguration (Le Moing, 2016). En Tunisie, quelques détenues de la prison pour femmes de La Manouba ont eu l’occasion de participer en 2015 à la fresque murale réalisée par des membres de l’Association *Artistes maghrébines* (Huffpost Tunisie, 2015).

6.3.4 La création d’un magazine à l’interne

La création d’un magazine est une activité qui demande du temps et de l’implication à long terme, et qui peut notamment permettre à des détenus de prendre confiance en eux et d’exprimer leurs idées. Les femmes du Centre pénitentiaire de Rennes se sont lancées en 2012 dans la conception du premier magazine féminin réalisé en prison, baptisé Citad’elles (Etablissements Bollec, 2016), qui paraît à un rythme trimestriel. Depuis sa création, 9 numéros sont déjà sortis. La réalisation se fait en collaboration avec des artistes et des journalistes, ce qui permet à ces détenues de découvrir des techniques artistiques et rédactionnelles en étant impliquées dans les différentes phases de création. Cette initiative prône la liberté d’expression et la richesse graphique, et vise à aller au-delà des préjugés. Une exposition a eu lieu en janvier 2016, qui retraçait l’historique du journal en expliquant comment se déroule la création d’un magazine dans les conditions particulières d’une prison.

La revue, qui est distribuée aux femmes du centre pénitentiaire, est depuis septembre 2015 également disponible en ligne, sur le site des Etablissements Bollec.

6.3.5 Les ateliers de céramique

Anouk Gressot, céramiste, a animé durant 7 ans un « atelier-terre » auprès d'une vingtaine de détenues de la prison de Champ-Dollon (Polli, 2012). Ces ateliers facultatifs, qui ont débuté en 2001, duraient 5h30 par jour. Les femmes y venaient de leur plein gré et trouvaient dans cette activité une façon de « ne pas céder à la dépression » (Polli, 2012). La céramiste explique que le rapport de confiance met du temps à s'installer avec les détenues, et qu'elle y est parvenue en les considérant « comme des personnes, comme des artistes, et non comme des abstractions administratives » (Polli, 2012). Anouk Gressot n'avait aucune prétention thérapeutique durant ces ateliers, son objectif était d'essayer de faire renaître la flamme chez ces femmes en leur faisant prendre conscience de leur potentiel créatif. L'artiste trouve d'ailleurs qu'il y a derrière la matière travaillée, la terre, une symbolique forte pouvant être mise en lien avec ses propres racines et sa culture. Les œuvres des détenues ont été valorisées en 2011 lors de l'exposition « Mille et un bols » au Musée Ariana (Schumacher, 2011).

6.3.6 La musique

Parmi les nombreuses actions organisées en milieu carcéral, la fête de la musique est souvent l'occasion de faire entrer cet art en prison. En France, plusieurs artistes viennent se produire et échanger avec les détenus (Ministère de la justice, 2012). Mais tout au long de l'année, des ateliers autour de différents genres de musique sont également animés dans certains établissements. Un exemple parmi d'autres est celui du festival de rap Hip-Hop Convict qui s'est déroulé au Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes en 2013 (Comte, 2013). Ce projet, qui a donné l'occasion à dix détenus de travailler à l'écriture et la scénographie durant une année avec des rappeurs connus, a abouti à un concert en juin 2013, durant lequel ils ont eu l'occasion de se produire sur une scène en plein air montée pour l'occasion dans le Centre, devant un public composé de 238 détenus qui ont eu l'autorisation d'y assister. Cette expérience a permis à trois détenus de former leur propre groupe et d'enregistrer leur CD.

Donner l'opportunité aux détenus qui aiment s'exprimer au travers de la musique de pouvoir le faire et de collaborer avec des artistes leur permet de garder un lien avec l'extérieur (Comte, 2013) et leur donne la motivation de sortir pour continuer leurs projets. Un ex-détenu, membre du groupe *The Institution* formé à la prison fédérale de Loretto en Pennsylvanie, affirme même que la prison « donne du temps pour pratiquer sans être interrompu » (Ferranti, 2016), et que le processus de création est facilité, car le lieu est

propice à la concentration et qu'il n'y a pas d'autres distractions ou obligations, comme cela est inévitablement le cas dans la vie hors de la prison.

6.3.7 Les ateliers de théâtre

Il arrive fréquemment que le théâtre vienne s'immiscer derrière les barreaux, comme le montre par exemple le projet proposé en 2010 par Charlotte Coulson à la prison de Lantin (Schyns, 2010). Sept détenus ont travaillé durant un an à l'improvisation théâtrale et ont préparé une pièce sur le thème de l'univers carcéral. Une tentative avait déjà été faite l'année d'avant avec du théâtre classique, mais celui-ci n'était pas très parlant pour les détenus. Charlotte Coulson a alors compris qu'il fallait leur donner la parole et leur permettre de s'exprimer, en leur offrant la liberté d'écrire eux-mêmes une pièce, qu'ils ont eu l'occasion de jouer en octobre 2010. Les thèmes abordés étaient liés aux difficultés de la vie en prison, mais la représentation s'achevait sur une note positive en clamant qu'avec de la persévérance, les détenus pouvaient changer et s'en sortir.

6.3.8 La photographie

Différents concepts autour de la photographie sont mis en place en prison. Par exemple, des ateliers de photographie ont été donnés entre 2008 et 2010 à des détenus de différentes structures de détention telles que la Maison d'arrêt de Chartres et de Tours, par la photographe Dorothy-Shoes (2010). Ils avaient pour but, au travers de la photographie, de permettre une réflexion sur la façon dont les détenus appréhendaient leur avenir après la sortie de prison. La série de photographies réalisée par Dorothy, qui s'intitule *Et demain ? Portraits d'avenir*, met en scène les détenus autour de ce thème.

Parmi les nombreux ateliers créatifs proposés par le Centre éducatif fermé de Moissannes, les jeunes ont la possibilité d'être initiés à la technique de prise de vue photographique (ALSEA, 2011). Grâce à un laboratoire mis en place dans le Centre, ils ont aussi la possibilité de prendre part au développement et au tirage des photos.

6.3.9 L'animation de la chaîne de télévision interne de la prison

Lorsque la prison dispose d'une chaîne de télévision interne, plusieurs possibilités s'offrent pour l'exploiter. Le cas de la France est notable dans le domaine de l'audiovisuel. En 2003, une convention a été signée entre le Centre national cinématographiques (CNC) et la Direction de l'administration pénitentiaire pour que les films du catalogue du CNC puissent être diffusés sur le canal interne des prisons. (CNC, 2007). Dès lors, plusieurs projets sont menés en France impliquant les détenus. En 2004 naît le projet « La cinquième saison » : il s'agit d'un journal qui regroupe une sélection de films documentaires effectuée par des professionnels de l'audiovisuel ainsi que quelques détenus de la maison d'arrêt de la Santé. Des ateliers animés par des professionnels du domaine, souvent des réalisateurs, sont

également donnés aux détenus, qui ont l'occasion de découvrir certains aspects du domaine cinématographique tels que le tournage, l'écriture scénaristique, le montage, etc.. Ces ateliers donnent parfois lieu à la réalisation de courts films impliquant les détenus, qui sont diffusés à l'interne et parfois lors de festivals (Festival International du Film d'Amiens, Festival du Film d'histoire de Pessac, Festival International du Scoop et du journalisme d'Angers,...). Certains détenus sont également amenés à prendre part au choix de la programmation des films qui seront passés sur le canal interne de la prison. Le plus souvent, il s'agit de courts-métrages, de comédies, de drames et de documentaires de société (CNC, 2007). Concernant les thèmes, il s'agit d'éviter la sexualité, la violence et l'action qui se déroule en prison ; il convient en effet de ne pas confronter les détenus à des thématiques qui nécessitent un suivi et qui peuvent faire écho à leur situation.

L'exemple de la prison de l'Elsau, à Strasbourg, mérite également d'être relevé (Varela, 2015). Basés sur le travail d'équipe entre professionnels et personnes incarcérées, des ateliers permettent à six détenus de se familiariser avec les techniques d'écriture, de conception et de réalisation audiovisuelles. Baptisée Planète MAS⁷, la chaîne interne de la prison sert de canal d'information, notamment sur les règles de vie de la prison, destinées aux nouveaux arrivants ou aux détenus qui sont en situation d'illettrisme.

6.3.10 La réalisation de courts métrages

Plusieurs établissements pénitentiaires ont impliqué des détenus dans la réalisation de courts métrages. L'exposition *Depuis la prison*, qui s'est tenue à Lausanne en mars 2014, regroupait d'ailleurs différentes réalisations audio-visuelles suisses et européennes auxquelles des détenus et des artistes ont pris part conjointement (Prélude, 2014). Parmi ces projets figure *In Situ*, une adaptation de l'œuvre *Devant la loi* de Kafka réalisée par les détenus et les surveillants de la prison Paris-la-Santé. Citons également le court métrage *Fronteras*, tourné à la Prison des Quatre Camins de Barcelone, qui a permis à la troupe de théâtre de la prison de jouer une situation d'isolement suite à une épidémie d'origine mystérieuse.

6.3.11 Les expositions hors les murs

Signalons finalement que les œuvres créées par des détenus sont parfois exposées hors de la prison, dans le cadre de projets destinés au grand public. Le but, derrière cette démarche, est d'essayer de donner une image du prisonnier allant au-delà des actes commis et du danger qu'il peut représenter pour la société. Prenons ainsi l'exemple de l'exposition « Entre clair et obscur », un projet qui a valorisé en mai 2010 les œuvres des prisonniers du Centre de détention de Saint-Hubert (Lesage, 2010). Le public a ainsi eu l'occasion de découvrir le

⁷ Maison d'Arrêt de Strasbourg

monde carcéral, grâce aux œuvres graphiques des détenus, mais également à travers d'autres supports.

Au terme du survol de quelques-uns des projets notables en prison, on constate que l'art en milieu carcéral est présent sous des formes variées et parfois très originales, surtout en France, qui est un pays particulièrement actif en la matière. Grâce à ces activités, les détenus peuvent échapper durant quelques heures à la réalité carcérale et échanger avec des codétenus. Par ailleurs, l'occasion leur est parfois donnée de côtoyer des professionnels et de découvrir les coulisses d'un métier créatif, leur permettant ainsi de se spécialiser dans un domaine. En ce sens, le temps de l'incarcération peut être mis à profit pour créer et s'appropriier des outils pouvant être réutilisés à leur sortie. Ces différentes initiatives soulignent ainsi l'importance de mettre de telles clés entre les mains des détenus. C'est cela que se propose de faire le projet de lecture et d'ateliers créatifs destiné aux jeunes placés à Pramont, qui est présenté plus en détail dans la dernière partie de ce travail.

TROISIEME PARTIE : LE PROJET

7. Méthodologie du projet

Durant l'élaboration de ce projet de lecture et d'ateliers créatifs, une réflexion a été menée en collaboration avec les membres du groupe de travail de LIRE LIVE ainsi que Brigitte Praplan et Frédérique Böhi de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM). La première idée directrice qui a émergé des réunions a été la nécessité de collaborer étroitement avec l'équipe éducative du Centre éducatif de Pramont, afin de pouvoir bénéficier du regard de professionnels qui sont sur le terrain et d'adapter ainsi au mieux notre projet aux contraintes et aux besoins des jeunes. Au terme de la première rencontre avec les enseignantes de Pramont ainsi que le directeur (annexe 1), l'idée d'une collaboration a pu être confirmée. Nous avons pu constater qu'un certain nombre d'ateliers ponctuels étaient déjà proposés aux jeunes, mais l'équipe nous a indiqué être preneuse de nouvelles idées. Concernant le choix des livres, ils nous ont orientés vers la rencontre directe avec ces jeunes afin de les impliquer dans le projet et de connaître leurs souhaits en matière de lecture. Un questionnaire a donc été élaboré au préalable et leur a été distribué par les enseignantes (annexe 2). Les réponses nous ont ensuite été envoyées sous format numérique. Sur la base des réponses, 9 jeunes ont été sélectionnés par les enseignantes comme étant les plus susceptibles d'être intéressés par le projet. Lors d'une visite à Pramont, des entretiens semi-directifs individuels ont été conduits avec chacun des jeunes concernés : les réponses aux questionnaires ont été reprises une par une, afin d'approfondir leurs préférences en matière de lecture et de cerner leurs attentes. Chaque entretien a duré en moyenne 10 minutes.

Durant la même journée, un entretien semi-directif (annexe 1) a été mené avec la pédopsychiatre de Pramont, pour pouvoir répondre à certaines questions concernant le choix des thématiques et la façon de présenter le projet à un public aussi délicat. Les conseils qu'elle m'a donnés ont permis d'aiguiller nos recherches de lectures. Frédérique Böhi nous a proposé quelques livres susceptibles d'être mis en lien avec des activités créatives. Pour la suite de la recherche de livres et d'ateliers, je me suis basée sur les critères de sélection qui suivent.

7.1 Explication du guide destiné à la mise en place du projet

Un guide a été réalisé à l'intention des bénévoles, retraçant plusieurs aspects relatifs à la mise en place du projet et à son enrichissement au fil du temps. Les quelques explications qui suivent ont pour but de les éclaircir.

7.1.1 La grille de critères pour la sélection de livres

Le guide destiné aux bénévoles (annexe 5) propose une liste de critères aidant à choisir des livres adaptés aux besoins des jeunes. Dans le cadre de ce travail, la recherche des lectures s'est faite en deux grandes étapes. Une partie des livres a d'abord été choisie de manière intuitive, selon ce qui nous semblait adapté à notre public. A ce stade-là, nous ne savions pas encore si proposer des histoires pouvant faire écho à celles des jeunes de Pramont était pertinent. La rencontre avec Mme Walter (annexe 1) a ensuite permis d'apporter des réponses à nos interrogations et d'effectuer un tri. Quant aux entretiens avec les jeunes, ils nous ont éclairés sur leurs souhaits en matière de lecture (annexe 2). La seconde partie des recherches a alors pu commencer, en essayant de tenir compte à la fois de leurs envies et des précautions suggérées par la pédopsychiatre. De ce fait, les thématiques lourdes nécessitant un suivi thérapeutique devraient être écartées de la sélection. La violence est également évitée, afin de respecter le message que l'équipe de Pramont souhaite faire passer à ces jeunes, à savoir qu'il existe d'autres moyens de communiquer.

Concernant les critères formels de sélection, nous nous sommes grandement inspirés de ceux qui ont servi à l'élaboration de la bibliographie thématique « La lecture, c'est trop dur » (ISJM, 2011), qui regroupe des suggestions d'ouvrages adaptés aux jeunes qui ont de la peine à lire. Si nous nous sommes basés au début de nos recherches sur des livres plutôt destinés aux adolescents, les exemples de livres donnés par les jeunes de Pramont ont permis d'élargir les recherches à la littérature adulte. Mais les niveaux de lecture étant très disparates au sein de la population de Pramont, il est important de pouvoir proposer différents degrés de difficulté. Les critères indiqués dans le Guide (annexe 5) sont donc à prendre tout particulièrement en compte pour les jeunes qui rencontrent des difficultés de lecture. L'effort est ainsi mis sur l'idée de réduire au maximum la difficulté et de proposer des ouvrages attrayants. D'une manière générale, l'ISJM prône également la variété, afin de proposer un large choix permettant à chacun d'y trouver son compte. Bien que ces critères soient une base pour la sélection de livres, la recherche doit également être guidée par l'instinct et la connaissance de ces jeunes, qui viendront à force de les côtoyer.

La sélection de livres ainsi faite à partir de ces critères sera à soumettre aux enseignantes de Pramont, qui pourront choisir dans la liste ceux qu'elles trouvent pertinents. Par la suite, une médiation autour de ces livres, faite par les bénévoles, permettra de les présenter aux

jeunes. Les magazines, demandés par de nombreux jeunes, ne font pas partie à proprement parler du programme de lecture que nous souhaitons mettre en place. Les moyens de Pramont ne leur permettant pas de souscrire des abonnements pour des périodiques, ce souhait sera toutefois pris en compte et nous tâcherons de fournir ponctuellement quelques numéros de magazines correspondant aux centres d'intérêts exprimés.

7.1.2 Pistes d'ateliers et recommandations

Dans le guide à l'intention des bénévoles figurent des pistes d'activités à proposer à Pramont. Certaines d'entre elles ont été inspirées par l'état de l'art non-exhaustif des projets existants en milieu carcéral (point 6), d'autres sont adaptées d'animations proposées en bibliothèque, et d'autres encore sont guidées par mon inspiration personnelle. Quelques recommandations sont ainsi faites pour la sélection des ateliers ainsi que quelques réflexions plus globales sur la façon de procéder. L'importance de collaborer avec l'équipe de Pramont est notamment soulignée.

Les ateliers sont ensuite décrits, détaillant les personnes chargées de les animer, le nombre de participants maximum, le coût approximatif ainsi que le matériel nécessaire. L'objectif général de l'activité est également énoncé. Même si nous espérons que le projet soit bénéfique à ces jeunes, les activités créatives n'ont aucune prétention thérapeutique. Certains ateliers sont en lien avec les livres de la sélection, tandis que d'autres ne nécessitent pas de participer au programme de lecture. Cela laisse ainsi la possibilité à chacun de pouvoir participer à quelques activités, en fonction de ses intérêts. La plupart des ateliers pourront être animés par les bénévoles de LIRE LIVE, mais certains ateliers spéciaux pourront être donnés par des artistes, selon l'intérêt et les possibilités financières de Pramont. Les intervenants externes mentionnés dans le guide ont d'ailleurs manifesté leur intérêt à prendre part au projet.

7.1.3 Mesure d'évaluation de l'impact

Pour savoir si le projet satisfait les jeunes de Pramont, un questionnaire a été élaboré à leur intention. Celui-ci leur permettra de donner leur avis sur le projet de lecture ainsi que sur les ateliers. Ce questionnaire, comme le premier, sera sans doute suivi d'un entretien avec les jeunes, puisqu'il a été constaté qu'ils sont généralement plus à l'aise à s'exprimer oralement que par écrit. Le questionnaire leur sera soumis quelques mois, voire une année après que le projet ait démarré. Si certains jeunes quittent le centre avant, il pourrait être intéressant d'avoir également leur avis sur le projet, afin de pouvoir l'améliorer.

Une grille d'évaluation d'impact a également été prévue à l'intention de l'équipe de Pramont, afin de bénéficier du regard de professionnels qui côtoient ces jeunes tous les jours, et qui

ont leur mot à dire dans ce projet. Cette grille sera à remplir pour chacune des activités mises en place.

7.1.4 Références pour alimenter le projet et développement de partenariats

Le guide pour la mise sur pied du projet sera amené à évoluer au fil du temps et à être adapté en fonction des résultats obtenus sur le terrain. Par ailleurs, pour continuer à alimenter le projet, quelques références pertinentes utilisées dans le cadre de ce travail de recherche figurent à la fin du guide. Des suggestions de partenariats sont également apportées, qui peuvent permettre au projet de se développer. En effet, le centre de Pramont ne disposant pas d'un gros budget pour les livres et les ateliers, il est important de pouvoir compter sur une aide extérieure. Au-delà de l'aspect financier, il serait également enrichissant de pouvoir bénéficier de compétences professionnelles externes.

Puissent les recommandations contenues dans ce guide être utiles aux bénévoles de l'association LIRE LIVE et à l'équipe de Pramont et faciliter la mise en place et l'enrichissement de ce projet de lecture et d'ateliers créatifs.

8. Conclusion

Au terme de cette réflexion menée autour de l'élaboration d'un projet de lecture et de création destiné à des jeunes en milieu éducatif fermé, sommes-nous à présent en mesure de déterminer plus clairement l'impact d'une telle action ?

A la lumière des enquêtes présentées dans ce travail, une réflexion globale a pu émerger autour du rapport des jeunes à la lecture. Au sein de l'offre culturelle de plus en plus hétéroclite, le livre devient un objet de distraction parmi d'autres, qui induit par ailleurs une solitude que les adolescents ont tendance à fuir durant cette période. De plus, la notion de plaisir de lire et l'approche créative n'étant pas toujours encouragées à l'école, il semble légitime que la lecture n'occupe pas une place de choix parmi les activités qu'ils pratiquent. Ainsi, peut-être faudrait-il repenser cette façon de lire qui est imposée aux jeunes, afin de la rendre plus attrayante à leurs yeux et de les sensibiliser à l'outil d'aide que le livre peut représenter durant cette période de leur vie. Mais si la lecture est dans bien des cas considérée à l'adolescence comme une obligation liée à l'école, pour des jeunes qui ont eu un parcours de vie chaotique, elle rime souvent avec échec. Ainsi, chez des jeunes en rupture, tournés vers d'autres préoccupations, peu de place est possible pour la lecture, quand bien même elle permet de s'évader, d'accéder à soi et même de se reconstruire.

Cependant, il semblerait que le contexte de l'enfermement soit propice à l'émergence de nouvelles pratiques, les jeunes placés n'ayant pas ou peu accès à d'autres sources de loisirs, notamment des dispositifs électroniques. Ainsi, le livre est parfois amené à occuper plus de place dans leur vie, que ce soit par dépit ou par réel intérêt, ce qui laisse une porte ouverte au projet que nous souhaitons mettre en place à Pramont. Parmi les jeunes interrogés, même ceux qui déclarent ne pas considérer le livre comme un outil d'aide souhaitent pouvoir se distraire. Or, permettre à ces jeunes de se distraire me semble déjà être une forme d'aide, dans le contexte de vie qui est le leur. Même ceux qui veulent pouvoir s'évader en lisant de la science-fiction ou en se plongeant dans un roman d'énigme sont peut-être déjà, sans le savoir, un tant soit peu sensibilisés à la lecture. Ils n'ont pas forcément le recul nécessaire pour le remarquer ou la volonté de l'admettre, d'autant plus s'ils ont eu des rapports conflictuels avec la lecture par le passé. L'essentiel réside dans l'effet que cela peut produire en eux. En cela, le passeur de livres, s'il parvient à tisser un lien de confiance avec le jeune, pourra peut-être l'aider à faire émerger la notion de plaisir et éventuellement d'aide personnelle inhérentes à la lecture.

Cependant, la bonne volonté du bénévole et l'envie de transmettre le goût de la lecture ne sauraient suffire à toucher tous les jeunes. Certains d'entre eux ne sont tout simplement pas sensibles à la lecture ou à la création, ou alors ils ne sont pas dans une phase de leur vie qui

le leur permet. Il conviendrait alors d'adapter notre réponse à ce que le jeune est prêt à investir. L'atelier de lecture à voix haute, par exemple, semble être une alternative qui permettrait aux jeunes de simplement se plonger dans une histoire, sans avoir à s'impliquer activement. Au final, rappelons-le, le but n'est pas d'essayer de les convaincre absolument de lire, mais plutôt de faire en sorte, durant le temps de leur placement, de les faire renouer avec le plaisir. Si on ne parvient pas à les intéresser à la lecture, peut-être que le geste et l'intérêt qu'on leur porte peut déjà signifier beaucoup pour ces jeunes en mal d'estime personnelle.

Dans tous les cas, un tel projet ne peut être envisagé de manière isolée. Il revêt tout son sens dans un processus global de prise en charge du jeune. Il a pour objectif de sensibiliser à l'apport du livre au sens large, que celui-ci soit considéré comme une parade à l'ennui, un compagnon de solitude ou un véritable guide accompagnant le jeune dans son évolution personnelle, ou encore tout cela à la fois. En outre comme nous l'avons vu, pour que la bibliothèque en milieu carcéral puisse remplir pleinement sa mission, il faut lui en donner les outils. Les partenariats avec des bibliothèques publiques et d'autres associations devraient permettre de proposer une offre variée, qui prendra son sens avec un travail de médiation. Par ailleurs, au-delà des aspects purement pratiques figurant dans ce travail, il convient de rappeler, en conclusion, que le cœur de ce projet reste l'envie d'aider ces jeunes. Cela ne saurait se faire sans une dose d'intuition personnelle et de sensibilité, que les bénévoles de LIRE LIVE possèdent à n'en point douter. Nous espérons ainsi que ce projet puisse être mis en place à Pramont, et que l'esprit d'ouverture et d'expérimentation caractéristique de ce centre serve d'exemple à d'autres structures.

8.1 Regard critique et limites du projet

Au début de la réflexion sur ce projet, l'une des difficultés rencontrées a été de ne pas pouvoir l'ancrer d'emblée dans un contexte précis. La collaboration avec Pramont, qui a pu être confirmée par la suite, a pris un peu de temps à se mettre en place. Ainsi, même si la nécessité de travailler étroitement avec l'équipe éducative s'est imposée à nous, sans doute aurait-il été pertinent de pouvoir les intégrer plus tôt à notre réflexion. Il en va de même pour les jeunes placés à Pramont, qu'il aurait idéalement fallu rencontrer avant, afin de pouvoir adapter la recherche de livres à la réalité du terrain. En effet, les livres de la sélection actuelle – qui sera amenée à être enrichie au fil du temps – ne répondent pas entièrement aux souhaits qu'ils ont exprimé, bien que dans certains cas, il s'agisse d'un choix personnel. En effet, j'ai parfois considéré que même si le jeune avait évoqué tel livre, il n'était pas conforme aux recommandations de la pédopsychiatre. Même si cela peut sans doute se faire au cas par cas, j'ai préféré rester prudente, ce qui m'amène à une autre difficulté rencontrée tout au long de ce travail : ma méconnaissance de ce public, et plus généralement des

centres éducatifs fermés. Bien que mes lectures et mes rencontres à Pramont m'aient permis d'en apprendre un peu plus sur le sujet, force est de constater que l'expérience sur le terrain reste la meilleure manière de pouvoir l'appréhender dans toute sa complexité, d'où la nécessité de collaborer avec l'équipe éducative. Ainsi, cela se ressent sans doute dans certains aspects du projet.

Une autre limite de ce travail concerne la méthode d'enquête utilisée pour interroger les jeunes. Il est en effet difficile de pouvoir tirer des conclusions à partir d'un échantillon aussi restreint. Pour des questions pratiques, il n'a pas été possible de pouvoir tous les rencontrer, même si cela aurait été intéressant de pouvoir tous les impliquer de façon égale. Puisque la lecture freine certains jeunes, nous aurions pu essayer de mettre plus en avant dans le questionnaire l'aspect créatif de la démarche. Finalement, après réflexion, nous avons souhaité enlever la dernière question qui suggère que la lecture peut aider à tourner la page, afin de ne pas formuler des attentes trop élevées et que les jeunes ne ressentent pas une intention thérapeutique dissimulée sous ce projet. Cependant, un mauvais concours de circonstances a fait que cette version du questionnaire a été soumise aux jeunes.

Etant consciente des limites de ce travail, j'espère tout de même que mon implication dans ce projet qui me tient à cœur et fait écho à l'adolescente que j'ai été, permette à cette belle initiative de pouvoir éclore.

Bibliographie

❖ JUSTICE POUR MINEURS ET DELINQUANCE

BOISAUBERT, Dominic, 2014. *Le détenu, un individu à part entière : création d'une cellule holistique visant à définir un projet de reconstruction avec le détenu depuis son incarcération jusqu'à sa réinsertion dans la société* [en ligne]. Valais : Haute Ecole de Travail Social. Travail de bachelor. [Consulté le 3 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/234328?ln=fr>

BURNIER, Pascale, 2016a. A moitié vide, la prison pour ados est hors de prix. *24 heures* [en ligne]. 11 février 2016. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/A-moitie-vide-la-prison-pour-ados-est-hors-de-prix/story/16260126>

BURNIER, Pascale, 2016b. Les juges des mineurs démunis face aux cas psys. *24 heures* [en ligne]. 3 mars 2016. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/Les-juges-des-mineurs-demunis-face-aux-cas-psys/story/26391410>

CENTRE EDUCATIF FERME DE PRAMONT (CEP), 2016. *Addict* [en ligne]. 2016. [Consulté le 29 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.vs.ch/web/addict/multimedia>

CHARRIERE, Jacques de, CLEMENT, Dominique, 2010. Le juge et les mineurs [reportage]. *RTS* [en ligne]. Septembre-octobre 2010. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.rts.ch/emissions/temps-present/justice-criminalite/2380982-le-juge-et-les-mineurs.html>

Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs (DPMIn ; RS 311.1). Les autorités fédérales de la *confédération suisse* [en ligne]. 20 juin 2003. Mise à jour le 1^{er} juillet 2016. [Consulté le 8 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20031353/index.html>

DERIVOIS, Daniel, 2010. *Les adolescents victimes/délinquants : observer, écouter, comprendre, accompagner*. Bruxelles : De Boeck, 2010. Adolescence. ISBN 978-2-8041-0736-9

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE JUSTICE JUVENILE (OIJJ), 2006. La justice juvénile en Europe : un cadre pour l'intégration : actes du colloque, Bruxelles, 24-25 octobre 2006 [en ligne]. <http://www.cldjp.ch/data/mineurs/expose-bruxelles.pdf>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2016. Criminalité et exécution des peines. *Statistique suisse* [en ligne]. 2016. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/19/03/03/key/ueberblick/01.html>

RADIO TELEVISION SUISSE (RTS), 2016. Alors que la délinquance juvénile baisse en Suisse, les jeunes vont moins bien [podcast]. *RTS* [en ligne]. 5 février 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.rts.ch/play/radio/forum/audio/alors-que-la-delinquance-juvenile-baisse-en-suisse-les-jeunes-vont-moins-bien?id=7452939>

❖ LA LECTURE A L'ADOLESCENCE

COCQUET, Marion, 2012. La lecture, passe-temps inavouable ? *Le Point* [en ligne]. 11 septembre 2012. [Consulté le 2 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lepoint.fr/culture/la-lecture-passe-temps-inavouable-11-09-2012-1504778_3.php

COMMON SENSE MEDIA, 2014. Children, Teens and Reading Infographic from Common Sense Media. *Common Sense Media* [en ligne]. 12 mai 2014. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.commonsensemedia.org/children-teens-and-reading-infographic>

IPSOS, 2015. Les Français et la lecture. *Centre national du livre* [en ligne]. 2015. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.centrenationaldulivre.fr/fichier/p_ressource/5992/ressource_fichier_fr_les.frana.a.s.et.la.lecture.etude.compla.te.pdf

IPSOS, 2016. Les jeunes et leur rapport aux livres et à la lecture en 2016. *Ipsos* [en ligne]. 2016. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.ipsos.fr/communiquer/2016-06-28-jeunes-et-leur-rapport-aux-livres-et-lecture-en-2016>

LEUSSE-LE GUILLOU, Sonia de [dir. de la rédaction], 2016. Pourquoi les jeunes liraient-ils encore aujourd'hui ? *Lecture Jeune*. Mars 2016. N°157.

MANILEVE, Vincent, 2015a. Les adolescentes ont raison d'écrire des romans à l'eau de rose sur internet. *Slate.fr* [en ligne]. 3 août 2015. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/104671/wattpad-adolescentes-romans>

MANILEVE, Vincent, 2015b. Dire que « les jeunes lisent moins qu'avant » n'a plus aucun sens à l'heure internet. *Slate.fr* [en ligne]. 13 octobre 2015. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/story/108097/jeunes-lisent-pas-moins-differemment>

MOREAU, Brigitte, 2007. *Lire à l'adolescence*. Montréal : Asted, 2007. ISBN 978-2-923563-00-8

OCTOBRE, Sylvie, BERTHOMIER, Nathalie, 2011. L'enfance des loisirs, éléments de synthèse. *Ministère de la culture et de la communication* [en ligne]. Novembre 2011. [Consulté le 26 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2015/L-enfance-des-loisirs-CE-2011-6>

MERCKLE, Pierre, OCTOBRE, Sylvie, DETREZ, Christine, BERTHOMIER, Nathalie, 2011. Une enquête inédite. *Sciences humaines* [en ligne]. 7 avril 2011. N°226. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.scienceshumaines.com/une-enquete-inedite_fr_27072.html

MOYER, Jessica E., 2010. « Teens do not read book anymore » : a study of differences in interest and comprehension based on reading modalities : part 1, introduction and methodology. *The Journal of Research on Libraries and Young Adults* [en ligne]. 2 novembre 2010. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://tinyurl.com/2w7tuzd>

PETIT, Michèle, 2003. *Eloge de la lecture : la construction de soi*. Paris : Belin, 2003. Nouveaux mondes. ISBN 2-7011-3242-8

ROLLAND, Annie, 2011. *Le livre en analyse : chroniques de littérature jeunesse*. Paris : Thierry Magnier, 2011. Essais. ISBN 978-2-36474-027-3

❖ LES ADOLESCENTS EN RUPTURE ET LA LECTURE

LE GOAZIOU, Véronique. *Les lecteurs précaires : des jeunes exclus de la lecture ?* Paris : L'Harmattan, 2006. Débats jeunesse. ISBN 2-296-01601-4

LIRE LIVE, 2016. *LIRE LIVE* [en ligne]. 2016. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://lire-live.ch/>

ROLLAND, Annie, 2015. Lire avec les adolescents en souffrance. *Ricochet-jeunes.org* [en ligne]. 27 novembre 2015. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.ricochet-jeunes.org/magazine-propos/article/488-lire-avec-les-adolescents-en-souffrance>

❖ LES BIENFAITS DE LA LECTURE ET DE LA CREATION

BONNET, Pierre-André, 2013. *La bibliothérapie en médecine générale*. Montpellier : Sauramps Medical, 2013. Médecine & Humanisme. ISBN 978-2-84023-865-2

BOURGEAIS-SANTERRE, Laurence, 2011. *Une expérience en art-thérapie à dominante arts plastiques auprès d'adolescents délinquants placés en centre éducatif fermé* [en ligne]. Tours : Université François Rabelais. Mémoire de fin d'études. [Consulté le 15 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.sudoc.fr/158176251>

DETAMBEL, Régine, 2015. *Les livres prennent soin de nous : pour une bibliographie créative*. Arles : Actes Sud, 2015. ISBN 978-2-330-04851-8

MOREAU, Brigitte, 2007. *Lire à l'adolescence*. Montréal : Asted, 2007. ISBN 978-2-923563-00-8

RAMBERT, Margaux, 2009. Ecrire sur soi, pourquoi ? Psychologies [en ligne]. Décembre 2009. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.psychologies.com/Therapies/Developpement-personnel/Epanouissement/Interviews/Ecrire-sur-soi-pourquoi/Ecrire-sur-soi-est-ce-ecire-pour-soi-qui-est-le-destinataire-final>

STERNIS, Claude, GRANIER, Emmanuelle, 2013. *L'adolescent entre marge, art et culture : une clinique des médiations en groupe*. Toulouse : Eres, 2013. La vie devant eux. ISBN 978-2-7492-3728-2

❖ PROJETS CULTURELS EXISTANTS EN MILIEU CARCERAL

ASSOCIATION LIMOUSINE DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE A L'ADULTE (ALSEA), 2011. Projet d'établissement : Centre Educatif Fermé, domaine du Repaire Moissannes. *Alsa* [en ligne]. 2011. [Consulté le 4 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.alsea87.fr/wp-content/uploads/PROJET-ETABLISSEMENT-CEF87-le-bon-03-01-2012.pdf>

BELET, Delphine, PUJOL, Monique, 2008. Les bibliothèques en prison. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Septembre 2008. N°5, p. 40-44. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-05-0040-009>

BERTHETONE, 2016. BerthetOne. *Facebook* [en ligne]. 27 juin 2016. [Consulté le 5 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.facebook.com/Berthet.BD/>

BOULET-GERCOURT, Philippe, 2009. Grâce à Steinbeck, les taulards s'évadent. *Bibliobs* [en ligne]. 11 juin 2009. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20090611.BIB3577/grace-a-steinbeck-les-taulards-s-039-evadent.html>

Rapport-gratuit.com 

CABOS, Michel, 2016. BD en prison. « *Des dessins pour écrire... des histoires* » [en ligne]. 2016. [Consulté le 2 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://conte.unblog.fr/les-realizations/bd-en-prison/>

CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE (CNC), 2007. Résultats de l'enquête « actions cinéma/audiovisuel en milieu pénitentiaire ». *Ministère de la Culture et de la Communication* [en ligne]. Juin 2007. [Consulté le 29 juin]. Disponible à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/cncpenitentiaire.pdf>

CENTRE SUISSE DE FORMATION POUR LE PERSONNEL PENITENTIAIRE (CSFPP), 2016. *Prison.ch* [en ligne]. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.prison.ch/fr/>

CHATELLIER, Anaïs, 2015. En images : 4661 mètres carrés de street-art dans une prison suisse. *Konbini* [en ligne]. Novembre 2015. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.konbini.com/fr/inspiration-2/4661-metres-carres-street-art-prison-suisse/>

COMTE, Alexandre, 2013. Premier festival de rap en prison : « Ici, nos paroles prennent tout leur sens ». *Les Inrocks* [en ligne]. 6 juin 2013. [Consulté le 5 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lesinrocks.com/2013/06/06/actualite/premier-festival-de-rap-en-prison-ici-nos-paroles-prennent-tout-leur-sens-2-11400882/>

DOROTHY-SHOES, 2010. Et demain ? Portraits d'Avenir. *Dorothy-Shoes Photography* [en ligne]. 2010. [Consulté le 5 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.dorothy-shoes.com/Et-demain-Portraits-d-Avenir>

DUDAN, Roberta, 2013. « Le parole per dirlo » : un' esperienza di scrittura creativa in carcere. *Laboratorio Itals* [en ligne]. Septembre 2013. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.itals.it/articolo/le-parole-dirlo-un%E2%80%99esperienza-di-scrittura-creativa-carcere>

DUPORTAIL, Judith, 2012. Brésil: des remises de peine contre la lecture de livres. *Le Figaro* [en ligne]. 28 juin 2012. [Consulté le 11 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lefigaro.fr/international/2012/06/28/01003-20120628ARTFIG00577-bresil-des-remises-de-peine-contre-la-lecture-de-livres.php>

ETABLISSEMENTS BOLLEC, 2016. Exposition Citad'elles à Rennes. *Etablissements Bollec* [en ligne]. 23 mai 2016. [Consulté le 2 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://etablissementsbollec.com/?p=1212>

ETAT DE GENEVE, 1985. Règlement sur le régime intérieur de la prison et le statut des personnes incarcérées. *Site officiel de l'Etat de Genève* [en ligne]. 30 septembre 1985. [Consulté le 2 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_F1_50p04.html

ETRANGES LECTURES, 2016a. Prix des lecteurs. *Etranges lectures* [en ligne]. 2016. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.etrangeslectures.fr/prix-des-lecteurs>

ETRANGES LECTURES, 2016b. En prison : une éducation artistique fondée sur la confrontation avec les oeuvres. *Etranges lectures* [en ligne]. 2016. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.etrangeslectures.fr/en-prison>

FERRANTI, Seth, 2016. Comment former un groupe de musique en prison. *Vice* [en ligne]. 8 janvier 2016. [Consulté le 2 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.vice.com/fr/read/comment-former-un-groupe-de-musique-en-prison-281>

FONDATION MARTIN BODMER, 2015. « Li(s)berté » : lire et écrire en prison. *Fondation Martin Bodmer* [en ligne]. Mars 2015. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://fondationbodmer.ch/2015/03/lisberte-lire-et-ecrire-en-prison/>

GARCIA, Angélique, 2007. Cahors. Des lectures pour retrouver l'estime de soi en prison. *La Dépêche* [en ligne]. 19 décembre 2007. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.ladepeche.fr/article/2007/12/19/420605-cahors-lectures-retrouver-estime-prison.html>

HAON, Sandrine, 2008. *Lire en prison : réflexion sur le cas de la bibliothèque de la santé* [en ligne]. Paris : Enssib. Mémoire d'études. [Consulté le 11 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1756-lire-en-prison-reflexion-sur-le-cas-de-la-bibliotheque-de-la-sante.pdf>

HUFFPOST TUNISIE, 2015. Tunisie : quand les arts plastiques sont à l'honneur dans les prisons. *Huffpost Maghreb* [en ligne]. 10 juin 2015. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.huffpostmaghreb.com/2015/06/10/tunisie-arts-plastiques-p_n_7554388.html

JANNIC-CHERBONNEL, Fabien, 2012. Au Brésil, un livre lu vaut quatre jours de prison en moins. *Slate.fr* [en ligne]. 27 juin 2012. [Consulté le 8 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.slate.fr/lien/58533/bresil-livres-prison>

LE MOING, Fabienne, 2016. Vesoul : des détenus ont réalisé une fresque à la prison. France 3 [en ligne]. 21 mai 2016. [Consulté le 8 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/franche-comte/haute-saone/vesoul-des-detenus-ont-realise-une-fresque-la-prison-1002045.html>

LESAGE, Nicolas, 2010. Exposition des œuvres de détenus de la prison de Saint-Hubert. *Ardenne web* [en ligne]. 16 avril 2010. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.ardenneweb.eu/node/7460>

LIRE C'EST VIVRE, 2010a. Cercles de lecture. *Lire c'est vivre* [en ligne]. 2010. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lirecestvivre.org/c/critique-litteraire-des-cercles/>

LIRE C'EST VIVRE, 2010b. Fleury BD. *Lire c'est vivre* [en ligne]. 2010. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lirecestvivre.org/d/fleury-bd/>

MBANZOULOU, Michelle, 2016. Les bibliothèques de prison : un outil de réinsertion ? *Lecthot* [en ligne]. 31 janvier 2016. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://lecthot.com/les-bibliotheques-de-prison-un-outil-de-reinsertion>

MINISTERE DE LA JUSTICE, 2012. Fête de la musique 2012 : nombreux concerts dans les prisons françaises. Ministère de la Justice [en ligne]. 28 juin 2012. [Consulté le 28 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/fete-de-la-musique-2012-24344.html>

MOLINA, Lola, 2011. Atelier de lecture à Fleury-Mérogis : entretien. *Compagnie Léla* [en ligne]. 8 janvier 2011. [Consulté le 8 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.compagnielela.fr/article_atelier_fleury.html

NORMANDIE BULLE, 2016. Prix hors les murs. *Normandie Bulle* [en ligne]. 2016. [Consulté le 7 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.normandiebulle.com/prix-hors-les-murs/>

PINPIN, Jean-Christophe, 2010. Un atelier d'écrit-thérapie avec des mineurs incarcérés. *Cairn.info* [en ligne]. 2010. N°77, p. 144-150. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-empan-2010-1-page-144.htm>

POLLI, Marco, 2012. Quand l'art fleurit en prison. *Le Courrier* [en ligne]. 10 décembre 2012. [Consulté le 9 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/securite/penitentiaire/revue_de_presse/2012_1210_lecourrier.pdf

PRELUDE, 2014. Depuis la prison, exposition de créations partagées réalisées en milieu pénitentiaire : dossier de presse. *Association Prélude* [en ligne]. 22 février 2014. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.prelude.ch/wordpress/wp-content/uploads/dossier_presse_depuis_la_prison_26_02.pdf

QUAIS DU POLAR, 2016. Polar derrière les murs dans 8 établissements pénitentiaires de la région Rhône-Alpes. *Quais du polar* [en ligne]. 2016. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.quaisdupolar.com/a-lannee/education-mediation/polar-derriere-les-murs/>

RIETSCH, Hélène, 2015. De la case prison à la BD, une évasion littéraire. *Sud Ouest* [en ligne]. 24 janvier 2015. [Consulté le 9 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.sudouest.fr/2015/01/24/de-la-case-prison-a-la-bd-une-evasion-litteraire-1807799-813.php>

ROUX, Marie-Aude, 2009. S'échapper de prison par les mots. *Le Monde* [en ligne]. 26 septembre 2009. [Consulté le 14 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/09/26/s-echapper-de-prison-par-les-mots_1245465_3224.html

SCHUMACHER, Anne-Claire, 2011. Pas de bol d'être en prison ! *Musée Ariana* [en ligne]. Avril 2011. [Consulté le 5 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/ariana/visiter/expositions/archives/pas-de-bol-detre-en-prison/>

SCHYNS, Julie, 2010. La prison comme espace de théâtre. *Le Soir* [en ligne]. 25 octobre 2010. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lesoir.be/archives?url=/regions/liege/2010-10-25/la-prison-comme-espace-de-theatre-800046.php>

SMERLING, Tamara, 2015. La palabra libre : talleres de escritura en contexto de encierro. *Educar* [en ligne]. 28 juillet 2015. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.educ.ar/sitios/educar/noticias/ver?id=127285>

SOLYM, Clément, 2010. Transmuraillés récompense des détenus, auteurs de BD. *Actualité* [en ligne]. 21 janvier 2010. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualite.com/article/bd-manga-comics/transmuraillés-recompense-des-détenus-auteurs-de-bd/16182>

VARELA, Gilles, 2015. Strasbourg : la prison de l'Elsau libère sa chaîne. *20 Minutes* [en ligne]. 14 avril 2015. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.20minutes.fr/strasbourg/1585891-20150414-strasbourg-prison-elsau-libere-chaine>

WIEDER, Thomas, 2009. Quand les détenus de Fleury-Mérogis discutent de « La Métamorphose ». *Le Monde* [en ligne]. 4 novembre 2009. [Consulté le 8 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/livres/article/2009/11/05/quand-les-detenus-de-fleury-merogis-discutent-de-la-metamorphose_1262997_3260.html

❖ SELECTION DE LIVRES

FEEDBOOKS, 2016. *Lire, n'importe où* [en ligne]. 2016. [Consulté le 10 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://fr.feedbooks.com/>

HAON, Sandrine, 2008. *Lire en prison : réflexion sur le cas de la bibliothèque de la santé* [en ligne]. Paris : Enssib. Mémoire d'études. [Consulté le 11 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1756-lire-en-prison-reflexion-sur-le-cas-de-la-bibliotheque-de-la-sante.pdf>

INSTITUT SUISSE JEUNESSE ET MEDIAS, 2011. *La lecture, c'est trop dur !* Lausanne : ISJM, 2011.

INSTITUT SUISSE JEUNESSE ET MEDIAS, 2016. *Ricochet-jeunes.org* [en ligne]. 2016. [Consulté le 4 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://ricochet-jeunes.org/>

❖ IDEES D'ANIMATIONS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VEVEY, 2016. Bookface ! *Bibliothèque municipale de Vevey* [en ligne]. Avril 2016. [Consulté le 3 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://biblio.vevey.ch/Default/photos.aspx>

SMITH, Keri, 2014. *The imaginary world of*. Londres : Penguin Books, 2014. ISBN 978-0-14-197780-5

VANESSE, Françoise, 2012. 1, 2, 3, créez ! *FIBBC* [en ligne]. 14 février 2012. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.fibbc.net/1-2-3-creez.html>

VANESSE, Françoise, HENDRICKX, Sylvie, 2014. Au pays de René Magritte. *FIBBC* [en ligne]. 9 avril 2014. [Consulté le 6 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.fibbc.net/Au-Pays-de-Rene-Magritte.html>

Annexe 1 : Entretiens avec l'équipe de Pramont

Visite du Centre éducatif fermé de Pramont

Granges (VS), le 21 avril 2016

Participants : Alexandre Comby (directeur du centre), Jocelyne Moren et Armèle Tosalli (enseignantes), Patricia Casays, François Delessert (président LIRELIVE), Laura Del Nostro

Réalité du terrain

Pramont est un Centre éducatif fermé qui accueille actuellement 25 jeunes en exécution de mesure, âgés entre 14 et 30 ans et d'autres jeunes en détention provisoire ou en mesure disciplinaire. Les professionnels que nous avons rencontrés ont relevé, notamment, un manque de personnel. Ainsi, le centre ne bénéficie par exemple que de deux enseignantes (Mesdames Tosalli et Moren) qui travaillent chacune à 50%. La prise en charge étant avant tout individuelle, chaque jeune a ainsi l'occasion de passer 1 heure par semaine avec l'une des deux enseignantes. L'accent est mis sur la notion « d'apprendre à apprendre ». Les niveaux de lecture sont très disparates.

Bien que le centre abrite une bibliothèque, les livres proposés ne sont pas adaptés au public. A défaut de mieux, les jeunes placés en détention provisoire ou en mesure disciplinaire lisent afin d'occuper leurs journées en dehors des promenades. Les lectures que nous proposerons seront donc tout à fait bienvenues.

La philosophie du centre de Pramont est de faire en sorte que les choses bougent, en s'accommodant des moyens à disposition. L'équipe propose ainsi régulièrement des ateliers ponctuels (écriture de rap, de contes, conception d'un journal à l'interne, etc.), qui rencontrent un grand succès auprès des jeunes, ceux-ci se sentant valorisés par les créations qu'ils ont l'occasion de réaliser.

Critères de sélection des lectures et ateliers créatifs

Afin d'élaborer notre sélection de lectures, les enseignantes nous ont orientés vers une rencontre avec les jeunes, qui seront les plus à même d'exprimer leurs souhaits. Laura Del Nostro va donc préparer prochainement un questionnaire qu'elle leur soumettra ; elle s'entretiendra ensuite quelques minutes avec chacun des jeunes placés afin d'identifier leurs besoins et leurs préférences en matière de lecture. Mais d'ores et déjà, il semblerait que ces jeunes apprécient particulièrement les histoires vraies (biographies), les livres fantastiques et les lectures sur le sport. Notre objectif sera évidemment de pouvoir satisfaire le plus grand nombre possible de jeunes, en proposant des lectures tenant compte des différents niveaux. Les contes semblent particulièrement bien adaptés à ce public, de par leur format court. En outre, les thématiques, qui présentent généralement l'avantage d'être accessibles, sont percutantes et propices à la réflexion personnelle. Les exemples des « [deux loups](#) » ainsi que des « [deux grenouilles tombées dans la jatte de crème](#) » ont été apportés.

La question des thématiques faisant l'objet de ces lectures a été également discutée. Des livres violents ne peuvent vraisemblablement pas être mis entre les mains de n'importe quels jeunes, certains d'entre eux étant atteints de troubles mentaux. Une rencontre avec un pédopsychiatre s'avèrera donc également nécessaire afin de déterminer s'il convient d'écarter ou non la violence ou les thématiques difficiles. Les textes d'Annie Rolland serviront de base à la réflexion.

Concernant l'animation de ces ateliers de lecture ainsi que des activités créatives, deux options ont été suggérées par François Delessert : faire venir deux bénévoles de LIRELIVE à Pramont, ou fournir les outils à l'équipe éducative afin qu'elle s'en charge elle-même. Les enseignantes ainsi que le directeur ont exprimé leur préférence pour une intervention externe. Les jeunes apprécient également la venue de personnes extérieures au centre.

Un terrain favorable au projet de LIRELIVE

A la lumière de son expérience, le directeur suggère de ne pas nourrir des attentes trop élevées vis-à-vis des jeunes afin d'éviter toute déception ou frustration. Il se pourrait ainsi que les ateliers proposés n'aient qu'un impact limité sur eux. Ceci étant dit, les trois professionnels que nous avons eu l'occasion de rencontrer se sont montrés très ouverts à accueillir de nouveaux projets destinés aux jeunes placés. Leur approche expérimentale et proactive consiste à essayer et ajuster en conséquence. Ainsi l'idée d'un atelier d'écriture de slam, qui pourrait être animé par Pablo « L'Indomptable », si ses disponibilités le lui permettent, a suscité leur enthousiasme.

Au terme de cet entretien, nous sommes donc convaincus du bon accueil que l'équipe de Pramont fera à notre projet !

Notes prises par Laura Del Nostro et validées par F. Delessert et le duo éducatif de Pramont , Mmes Moren et Tosalli

Liste de questions destinées à Marina Walter, pédopsychiatre au CEP, lors de l'entretien du 20 mai 2016 à Pramont

Présentation :

- Etudiante à la HEG, rédaction de mon travail de Bachelor
- Stage à l'ISJM, intérêt pour les adolescents et conviction de l'apport personnel de la lecture
- Présentation de LIRELIVE et de notre projet : Association créée en 2010, dont le président est François Delessert. Forme de prestation personnelle dictée par un juge des mineurs, rencontre entre bénévole et jeune en rupture qui lui permettent, autour de la lecture, de construire des repères, de s'exprimer. Extension du projet, proposé au centre de Pramont : lectures et ateliers pour leur fournir une distraction + des outils pour mieux se comprendre et les accompagner dans leur reconstruction. Occasion de laisser parler leur créativité lors des ateliers et de s'exprimer autrement que par les mots

Points à aborder :

- Pouvez-vous expliciter votre rôle auprès de ces jeunes (combien de fois les voyez-vous, quel type de suivi ?)
- Exposer les grandes idées d'Annie Rolland par rapport au fait de ne pas censurer les thématiques des livres et lui demander ce qu'elle en pense. Aborder la question de la pertinence de la violence dans les livres
- Pertinence de proposer des histoires proches de ce qu'ils vivent/ont vécu (délinquance, problématiques difficiles) : faut-il agir au cas par cas et faire une offre personnalisée ?
- Si quelque chose dans un livre suscite chez le jeune le besoin d'en parler, comment les bénévoles de LIRELIVE doivent réagir ?
- Lui montrer le questionnaire et voir ce qu'elle en pense (formulation des questions)
- Comment réagir face à un jeune qui ne souhaite pas prendre part au projet ? Essayer de comprendre pourquoi et de le convaincre de l'intérêt personnel que cela peut avoir ?
- Comment me présenter auprès des jeunes et comment présenter notre projet ? Faut-il parler de l'idée d'aide à la construction personnelle qu'il y a derrière ou être modeste et présenter cela comme une source de distraction ?
- Ecueils à ne pas commettre ?

Synthèse de la journée passée à Pramont, le 20 mai 2016

Lors de ma journée au CEP, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec **Marina Walter**, en présence des deux enseignantes Mesdames Tosalli et Moren.

Rôle de Mme Walter à Pramont

Pédopsychiatre à Pramont depuis une année, elle est rattachée au côté médical de la structure. Elle rencontre rarement les jeunes, à moins qu'il y ait un problème particulier avec l'un d'entre eux. Elle s'occupe plutôt d'améliorer la coordination entre les différents professionnels chargés d'encadrer ces jeunes. Elle fait donc un travail de supervision, en leur fournissant des outils pour comprendre et prendre en charge les jeunes placés à Pramont.

Pertinence de la violence et des thématiques difficiles dans les livres proposés aux jeunes

Lorsque je lui ai demandé ce qu'elle pensait de la pertinence de proposer aux jeunes des livres violents ou abordant des thématiques difficiles, en prenant appui sur le texte de Annie Rolland intitulé « [Lire avec les adolescents en souffrance](#) », une discussion très intéressante a émergé entre Mme Walter et les deux enseignantes. Toutes trois s'opposent au point de vue de la psychologue clinicienne qui, semblerait-il, ne prend pas suffisamment en compte le contexte dans lequel sont placés les jeunes de Pramont. Inclure de la violence dans les lectures qu'on leur propose irait à l'encontre du message que l'équipe de Pramont s'efforce de faire passer à ces jeunes : ils souhaitent leur montrer qu'il existe d'autres moyens que la violence pour communiquer. Ainsi, mettre un livre tel que [Je mourrai pas gibier](#) entre leurs mains aurait pour effet de renforcer l'idée que tuer, c'est bien. Ajoutons à cela que certains jeunes n'ont pas une capacité d'abstraction suffisante, une notion sur laquelle insiste Mme Walter. En revanche, la violence que l'on peut trouver dans d'autres livres tels que le *Seigneur des Anneaux* n'est pas nécessairement à proscrire, l'univers qu'il propose n'étant pas ancré dans la réalité. En d'autres termes, la violence ne doit pas être trop réelle pour ne pas qu'ils s'y identifient. Ainsi, à la question « faut-il censurer la violence ? », Mme Walter répond qu'il convient de proposer à ces jeunes autre chose que ce qu'ils connaissent. Il ne s'agirait pas de *censure* selon elle, mais plutôt de *bienveillance*. Le même principe est d'ailleurs appliqué pour les jeux vidéos que les jeunes sont autorisés à avoir dans leur chambre : ceux-ci sont soumis à un contrôle.

Mes interlocutrices ont par contre remarqué que les témoignages de personnes qui ont traversé des difficultés mais qui ont réussi à s'en sortir plaisent beaucoup à ces jeunes, parce qu'il y a une note d'espoir.

Pertinence de proposer des histoires proches des leurs

Leur proposer des histoires proches de celles qu'ils ont vécues les amèneront à réfléchir sur eux-mêmes. Or, « la réflexion psy, ils connaissent cela par coeur, ils y sont confrontés chaque jour ici », d'après une enseignante. Ils ont besoin d'évasion, de légèreté, et non pas d'histoires faisant écho aux leurs.

Comment présenter notre projet ?

Mme Walter ainsi que les enseignantes pensent qu'il ne faut pas essayer de cacher quelque chose à ces jeunes parce qu'ils le sentent. Il faut être clair, transparent sur ses intentions. Dans la formulation de la présentation du questionnaire, elles m'ont suggéré de ne pas hésiter à dire que j'étais étudiante et à expliquer en quoi mon projet consiste.

Organisation du centre de Pramont

Lors des discussions qui ont eu lieu avec les enseignantes tout au long de ma journée à Pramont, j'ai eu l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du centre. Durant la journée chacun des jeunes est tenu de travailler à l'un des six ateliers mis en place : menuiserie, mécanique, buanderie, cuisine, conciergerie ou pépinière. Les repas sont pris en commun, chacun regagne ensuite sa chambre. Le fait de leur imposer des horaires fixes permet de leur donner un cadre et des repères. Au-delà de cette discipline relativement stricte, j'ai ressenti à Pramont une grande humanité dans les relations nouées entre les jeunes et l'équipe éducative.

La « bibliothèque » de Pramont

Faute de locaux suffisants, les quelques 3'000 livres actuellement proposés à Pramont sont entreposés dans un réduit. Les enseignantes ont songé à un concept de bibliothèque dans un espace ouvert, mais cela est difficile à mettre en place pour des questions de sécurité. Ainsi, pour l'instant, lorsqu'une enseignante souhaite prêter un livre à un jeune, elle le lui donne en main propre. Ce mode de transmission semblant bien fonctionner, nous envisageons de l'appliquer à notre projet. Concernant l'aspect financier, le centre de Pramont dispose d'un budget très restreint pour l'achat de livres. Nous devons ainsi réfléchir à une solution (une collaboration avec Bibliomedia, achat de livres de seconde main, etc..).

Annexe 2 : Questionnaire et entretiens avec les jeunes de Pramont

Bonjour ! L'équipe éducative de Pramont aimerait mettre en place un projet autour de la lecture et des livres. Nous souhaitons vous inclure dans le projet en tenant compte de vos envies et de vos goûts en matière de lecture. Les réponses sont anonymes, elles seront uniquement utilisées pour coller le mieux possible à vos attentes.

Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ?

- Oui
- Non
- Je n'emprunte pas de livres à Pramont

Quel type de lectures aimeriez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Bande dessinée
- Manga
- Roman
- Livre illustré
- Magazine, revue
- Autre (préciser) :

Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? (plusieurs réponses possibles)

- Aventure
- Historique
- Histoires vraies
- Fantastique
- Histoires courtes
- Romans policiers
- Science-fiction
- Contes
- Théâtre
- Autre (préciser) :

Parmi ces propositions, quel thème vous intéresserait ? (plusieurs réponses possibles)

- Actualité, société
- Sport
- Nature
- Spiritualité, philosophie
- Amour
- Humour
- Art (street art, musique, photo, etc..)
- Environnement
- Histoire de votre pays (préciser de quel pays il s'agit) :
- Autre (préciser) :

Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ?

- Oui, je préfère les histoires courtes
- Non, tant que l'histoire m'intéresse

Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ou qui vous a marqué ? Si oui, pourquoi vous a-t-il plu ?

.....
.....
.....
.....

Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?

.....
.....
.....
.....

« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration !

Questionnaire n°2	Profil Âge : 18 ans Niveau d'études : Il a terminé le cycle d'orientation et devrait bientôt commencer un apprentissage de peintre en bâtiment Pays d'origine : Cameroun
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Non
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? BD, mangas, romans, magazines 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? BD historiques, témoignages sur le Cameroun, romans policiers et fantastiques 3. Quel thème vous intéresserait ? Immigration, racisme, religions, nature, environnement, street-art, humour, sport (fitness) 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ? <i>Cadavre X</i> de Patricia Cornwell. Il aime les histoires à suspense et qui sont très réalistes.</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ? Il n'a pas aimé <i>Cherub</i> de Muchamore, à cause de l'exagération</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ? Un club de lecture, pour pouvoir partager avec les autres pensionnaires</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ? « <i>Lire pour s'instruire dans la convivialité peut aider tout un chacun à tourner la page</i> ». La lecture lui permet d'apprendre et de se changer les idées.</p>

Questionnaire n°10	Profil Âge : 24 ans Niveau d'études : Il a interrompu sa scolarité après la 6 ^e primaire et son départ en foyer. Remarque : Il quitte Pramont dans quelques mois et n'aura sans doute pas ou très peu l'occasion de participer au projet.
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Non
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? BD, mangas, images, romans, magazines (musculature, people, voitures de course) 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? BD drôles (<i>Titeuf</i>), romans d'aventure, de suspense et d'énigmes 3. Quel thème vous intéresserait ? L'art sous toutes ses formes, l'humour, l'amour 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>L'alchimiste</i> de P. Coelho</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>Il n'aime pas les descriptions trop longues.</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>Des créations en lien avec le livre.</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>« <i>Dans un livre on tourne la page et dans la vie on peut tourner la page</i> ». Le livre lui permet d'apprendre et lui apporte également une aide personnelle.</p>

Questionnaire n°12	Profil Âge : 27 ans Niveau d'études : Il a arrêté son apprentissage au milieu de la 3 ^e année (sur 4) au lycée technique en filière informatique Pays d'origine : Algérie
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Il n'en emprunte pas.
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? Livres de témoignages 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Histoires vraies (témoignages de samouraï, philosophie des samouraï (<i>hagakure</i>)), récits, livres sur l'histoire de l'Algérie, romans de science-fiction connus (« les classiques »), histoires courtes 3. Quel thème vous intéresserait ? Street-art, histoire de l'Algérie 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>Le sabre et la pierre</i>, E. Yoshikawa ; Frédéric Lenoir ; Harry Potter</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>-</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>Il ne sait pas.</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>Il lit pour apprendre des choses et pour s'occuper.</p>

Questionnaire n°16	Profil Âge : 24 ans Niveau d'études : Cycle d'orientation terminé en foyer, il a arrêté un apprentissage dans la coiffure à la fin de la 1 ^{ère} année
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Non
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? Mangas (<i>Naruto</i> , <i>Dragon Ball</i>), magazines, romans 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Romans à suspense, science-fiction, policiers, « livres de super-héros un peu féériques », témoignages historiques 3. Quel thème vous intéresserait ? Sport, technologie, voyages, photographie, développement personnel, religion (bouddhisme), histoire du 20-21 ^{ème} siècle 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>Le Seigneur des Anneaux ; Tolstoï ; B. Werber ; Connelly,...</i> <i>Cheminer vers la sagesse de Deepak Chopra, « parce qu'il m'a fait comprendre les choses de la vie »</i></p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>-</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>Construction créative, qui fait appel à l'imagination ; construction en bois, métal, activités manuelles</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>« <i>Comprendre le passé pour mieux préparer l'avenir</i> ». Il insiste sur le double sens de passé, qui veut dire à la fois l'histoire du monde et son histoire personnelle. Il dit considérer le livre comme une aide à la construction personnelle.</p>

Questionnaire n°14	Profil Âge : 17 ans Niveau d'études : Il a terminé sa scolarité obligatoire dans un foyer, et a arrêté son AFP ⁸ de vendeur après 6 mois
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Il n'en emprunte pas.
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? Des romans et des mangas 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Heroic fantasy, romans d'action et de suspense, dans des lieux connus ou inventés, romans historiques, biographies de soldats de la 2 ^{ème} GM 3. Quel thème vous intéresserait ? Philosophie, histoire 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

⁸ Attestation fédérale de formation professionnelle

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>Le chien de Baskerville, L'assassin royal, Seigneur des Anneaux</i></p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>Les livres de P. Cornwell, trop de descriptions</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>Il n'avait pas d'idées, mais lorsque je lui ai suggéré le club de lecture il a trouvé le concept intéressant</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>Le livre est pour lui un passe-temps, « <i>comme les jeux vidéos</i> »</p>

Questionnaire n°7	Profil Âge : 25 ans Niveau d'études : Il a un certificat AFP de paysagiste, et recommence un AFP en menuiserie en automne 2016
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Il n'a pas vu la bibliothèque.
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? BD (<i>Kaamelot, Cédric</i>), romans, livres illustrés, magazines 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Témoignages (présentateurs TV, sportifs) , romans d'aventure, fantastique, policiers, livres de blagues, journal intime « <i>qui veut dire quelque chose</i> » 3. Quel thème vous intéresserait ? Actualité, société, nature, amour, humour, tatouages, dessin, sport, mécanique 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p>Agata Christie ; Le journal d'Anne Frank, « <i>livre magnifique avec une histoire derrière</i> ».</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>Les mangas</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>Sculpture, créations en plâtre</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>« <i>Dans la lecture on peut trouver des moyens pour avancer dans des moments de défis</i> »</p>

Questionnaire n°22	<p>Profil</p> <p>Âge : 19 ans</p> <p>Niveau d'études : Il a terminé le cycle d'orientation et a commencé un apprentissage de peintre en carrosserie arrêté avant même la signature du contrat</p>
	<p>A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle</p> <p>1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Non</p>
	<p>B. Préférences en matière de lecture</p> <p>1. Quel type de lectures aimeriez-vous ?</p> <p>Romans, magazines</p> <p>2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ?</p> <p>Histoires d'amour romantiques, thriller, aventure, suspense, énigme, témoignages de personnages historiques, histoires drôles</p> <p>3. Quel thème vous intéresserait ?</p> <p>Sport, street-art, amour, humour, philosophie, spiritualité</p> <p>4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non</p>

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>Racontez-moi vos rêves, S. Sheldon ; La vie après la mort ; Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée.</i> Il aime les histoires réalistes</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>-</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p>Pour lui, la lecture est un passe-temps mais n'aide pas à tourner la page.</p>

Questionnaire n°20	<p>Profil :</p> <p>Âge : 17 ans Niveau d'études : Aucune formation scolaire à proprement parler. Il est arrivé en Suisse à 12 ans, a fait depuis 4 ans d'école entrecoupés de séjours en foyer et / ou en prison. Pays d'origine : Brésil</p>
	<p>A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle</p> <p>1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Oui</p>
	<p>B. Préférences en matière de lecture</p> <p>1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? BD (<i>Asterix, Garfield</i>), magazines, livres illustrés, romans</p> <p>2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Témoignages, livres historiques</p> <p>3. Quel thème vous intéresserait ? Musique, technologie, sport, actualité et société, religion, humour</p> <p>4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non</p>

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>La vie du Prophète Mohamed</i></p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p>-</p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p>-</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p>« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Comment comprenez-vous cette phrase ? Il considère le livre comme une occupation et il dit être « preneur à tout ».</p>

Questionnaire n°21	Profil : Âge : 17 ans Niveau d'études : a son certificat de fin de cycle. Avait commencé l'école de culture générale au début 2016, a arrêté en mai
	A. Satisfaction par rapport à l'offre actuelle 1. Êtes-vous content du choix de livres proposés à la bibliothèque de Pramont ? Non
	B. Préférences en matière de lecture 1. Quel type de lectures aimeriez-vous ? Romans, magazines 2. Quel genre d'histoires souhaiteriez-vous lire ? Romans fantastiques, imaginaires, dans des lieux inventés ; histoires avec du suspense « <i>pour pouvoir y penser pendant la journée</i> », romans historiques sur « <i>les grands de ce monde</i> », récits de voyages, pays 3. Quel thème vous intéresserait ? Développement personnel, spiritualité, bouddhisme, actualité, sport 4. Est-ce que la longueur du livre est importante pour vous ? Non, mais il faut qu'il accroche dès les premières pages

	<p>5. Vous souvenez-vous du titre d'un livre que vous avez aimé ? Pourquoi vous a-t-il plu ?</p> <p><i>Carrie, S. King, « à chaque chapitre il y avait du suspense qui donnait envie de continuer à lire ».</i> Il aime que le style soit soutenu, et il aime les fins ouvertes car il a « <i>besoin de se positionner par rapport à l'histoire</i> ».</p> <p>6. Pouvez-vous citer un livre que vous n'avez pas aimé, et expliquer pourquoi ?</p> <p><i>Percy Jackson : la mer des monstres, « car je n'ai pas été accroché dès les premières pages »</i></p>
	<p>C. Suggestions d'activités créatives</p> <p>1. Quelle activité créative qui n'a pas encore été proposée à Pramont, aimeriez-vous pouvoir faire ?</p> <p><i>« Faire des voyages créatifs et éducatifs ».</i> Il a eu l'occasion de voyager au Népal et en Grèce lorsqu'il était au centre de la Fontanelle.</p>
	<p>D. Perception de la lecture et attentes</p> <p><i>« Tourner les pages pour mieux tourner la page »</i> : Comment comprenez-vous cette phrase ?</p> <p><i>« Oublier le passé pour mieux aller de l'avant ».</i> <i>« Quand je lis un livre je relis pas les pages que j'ai déjà lues »</i></p>

Annexe 3 : Mesure d'évaluation de l'impact du projet

Grille de mesure d'impact du projet de LIRELIVE, destinée au personnel de Pramont

LIVRES	A. Choix des livres	1. Le choix de livres est-il adapté aux jeunes ?
	B. Impact sur les jeunes	1. Les jeunes lisent-ils davantage depuis qu'il y a de nouveaux livres ? 2. Est-ce que des jeunes qui n'étaient pas intéressés par ce projet se sont mis à lire depuis que le choix de lectures est plus varié ? 3. La lecture d'un livre a-t-elle suscité chez un jeune le besoin d'en parler ?
	C. Médiation autour du livre	1. Les ateliers en lien avec les livres vous semblent-ils pertinents ? 2. Ont-ils donné envie à certains jeunes de lire davantage ?

ATELIERS	A. Taux de participation	<p>1. Combien de jeunes ont participé à cette activité ?</p> <p>2. Etait-ce de leur plein gré ou avez-vous dû les encourager ?</p>
	B. Adéquation au public	<p>1. Le niveau était-il adapté aux compétences préalables de chacun ?</p> <p>2. L'atelier était-il conforme à leurs besoins ?</p> <p>3. Quelles difficultés ont-ils rencontré ?</p>
	C. Aspects pratiques	<p>1. Le nombre de personnes encadrant l'activité était-il adapté à l'effectif ?</p> <p>2. Le moment choisi pour l'activité s'intégrait-il bien parmi les autres activités proposées à Pramont ?</p>

	<p>D. Contact avec l'intervenant externe</p>	<p>1. Pour vous, comment s'est déroulée la collaboration avec l'intervenant ?</p> <p>2. Y a-t-il eu un bon contact entre les jeunes et l'intervenant ? Se sont-ils sentis à l'aise, en confiance ?</p>
	<p>E. Impact et satisfaction globale</p>	<p>1. Globalement, avez-vous senti que l'activité a suscité l'intérêt et l'enthousiasme des jeunes ?</p> <p>2. Pensez-vous que l'atelier a eu un impact sur certains ? Par exemple, en ont-ils reparlé par la suite ?</p> <p>3. Proposeriez-vous à nouveau cet atelier aux jeunes ?</p>
	<p>F. Remarques et suggestions d'amélioration</p>	

Bonjour ! Il y a quelques mois, nous vous avons demandé quels livres et quelles activités créatives vous auriez voulu avoir à Pramont. Le projet de lecture a été mis en place en essayant de tenir compte au maximum de vos souhaits, et nous aimerions maintenant savoir si nos propositions répondent à vos attentes.

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du nouveau choix de livres proposé à Pramont ?

- Oui Non Je n'en ai lu aucun

Lisez-vous plus depuis qu'il y a de nouveaux livres à Pramont ?

- Oui Non

Y a-t-il un livre que vous avez lu ces derniers mois qui vous a particulièrement plu ? Si oui, de quel livre s'agit-il ?

.....
.....
.....
.....

Qu'avez-vous aimé dans la lecture de ce livre ? (plusieurs réponses possibles)

- J'ai trouvé l'histoire prenante.
 Cela m'a permis de me changer les idées.
 J'ai pu apprendre de nouvelles choses.
 La lecture de ce livre m'a fait réfléchir.
 Autre (préciser SVP) :
.....

Avez-vous participé à certains ateliers ?

Oui Non

Si oui, lequel avez-vous préféré et pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

Est-ce que le courant est bien passé avec l'animateur de l'atelier ?

Oui, absolument ! Oui, mais sans plus Non

Avez-vous d'autres propositions de livres ou d'ateliers ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Un grand merci pour votre collaboration !

Annexe 4 : La sélection de livres

	AUTEUR(S)	TITRE
ALBUMS	BAUM Gilles, DEDIEU Thierry	Le baron bleu
	BOISROBERT Anouck, RIGAUD Louis (d'après Paul Eluard)	Liberté
	DAVID François, THIEBAUT Olivier	Les hommes n'en font qu'à leur tête
	DEDIEU Thierry	Yakouba
	DE FOMBELLE, Timothée	La bulle
	FREIDMAN Samantha, AMODEO Cristina	Le jardin de Matisse
	GAARDER Jostein	Je me demande
	GIULIANI Emma	Voir le jour
	JIANG HONG Chen	Mao et moi
	LECOQ Hélène	Qui est René Magritte ?
	LENAIN Thierry	Moi Dieu merci qui vis ici
	TAN Shaun	Là où vont nos pères
	UG Philippe	Drôle d'oiseau
	VOLTZ Christian	Chienne chouette de vie
BANDES DESSINEES	ARLESTON Christophe, MOURIER Jean-Louis	Lanfeust de Troy
	CAUVIN Raoul, LAUDEC	Cédric
	COLLECTIF	Le jour où ça bascule
	DAVIS Jim	Garfield
	DIMBERTON François, HE Dominique	Mémoires d'un aventurier
	DUCOUDRAY Aurélien, VACCARO Eddy	Championzé

BANDES DESSINEES	GOSCINNY René, UDERZO Albert	Asterix & Obelix
	LANG John, POINSOT Marion	Le Donjon de Naheulbeuk
	MELCHIOR Stéphane	A la croisée des mondes (Les royaumes du nord)
	NURY Fabien, VALLEE Sylvain	Il était une fois en France
	OZANAM, NADJI	Le Journal d'Anne Frank
	PEDROSA Cyril	Portugal
	ROSINSKI Grzegorz, VAN HAMME Jean	Thorgal
	SATRAPI Marjane	Persepolis
	SOBRAL Patrick	Les légendaires
	THURAM Lilian	Notre histoire
	TIRABOSCO Tom	Kongo
	TSCHUMI Gabrielle	El Medina, entre ici et là-bas
	VANCE William, VAN HAMME Jean	XIII
	WAZEM Pierre	Mars aller-retour
ZEP	Titeuf	
CONTES	JIANG HONG Chen	Sann
	MORTAGNE Jean-Paul, FLAMANT Caroline	Guêtres de pollen
	SEPULVEDA Luis	Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur
NOUVELLES	BLANC Jean-Noël	La couleur de la rage
	BUZZATI, Dino	Le K
	PERCIN Anne	Comme des trains dans la nuit
	PETIT Xavier-Laurent et al.	Il va y avoir du sport mais moi je reste tranquille

MANGAS	KISHIMOTO Masashi	Naruto
	TOGASHI Yoshihiro	Hunter x hunter
	TORIYAMA Akira	Dragon Ball Z
DEVELOPPEMENT PERSONNEL, SPIRITUALITE	CHENG'EN Wu	La pérégrination vers l'ouest
	CHOPRA Deepak	Bouddha : histoire d'une illumination
	COELHO Paulo	Manuel du guerrier de la lumière
	GIBRAN Khalil	Le prophète
	GOUNELLE Laurent	L'homme qui voulait être heureux
	LENOIR Frédéric	Le secret
	MASAZUMI Natori	Shôninki : L'authentique manuel des Ninja
	MIDAL Fabrice	Petite philosophie des mandalas : méditations sur la beauté du monde
	O'BRIEN Perry E., O'BRIEN Anne S.	Après Gandhi. Un siècle de résistance non-violente
	OSHO	Bouddha : sa vie, ses enseignements et leur impact sur l'humanité
	RUIZ Miguel	Les quatre accords toltèques
WALSCH Neale Donald	Conversations avec Dieu	

ROMANS	BEN KEMOUN Hubert	Ma mère m'épuise
	BONDOUX Anne-Laure	Les larmes de l'assassin
	DARGENT Françoise	Le choix de Rudi
	DE FOMBELLE, Timothée	Vango, entre ciel et terre
	DESMARTEAUX Claudine	Jan
	FAVARRO Patrice	La fille du loup
	FONTENAILLE Elise	Banksy et moi
	GALFARD Christophe	Le prince des nuages
	GRARD Françoise	Blackmail
	GREVET Yves	Méto
	HEMINGWAY Ernest	Le vieil homme et la mer
	KESSEL Joseph	Le lion
	L'HOMME Erik	Le regard des princes à minuit
	MARET Pascale	A vos risques et périls
	NIOBEY Frédérique	Sur le toit
	PERRIER Pascale, BAUSSIÉ Sylvie	Condamnée à écrire
	PESKINE Brigitte	Les jumeaux de l'île rouge
	REILLY GIFF Patricia	Impossible à dire
	RHODES Evan H.	Le prince de Central Park
	SAINT-EXUPÉRY, Antoine de	Le Petit Prince
SALINGER J.D.	L'attrape-cœurs	
SEVERAC Benoît	L'homme qui dessine	

ROMANS	SOLE Caroline	La pyramide des besoins humains
	VILLATTE Thomas	Totem
	TWAIN Mark	Journal d'Eve et d'Adam
	WERBER Bernard	L'empire des anges
	WERBER Bernard	Les fourmis
THRILLERS	CHRISTIE Agatha	Les Quatre
	ERRE J.M.	Le mystère Sherlock
	HIGGINS CLARK Mary	La nuit du renard
	HOBB Robin	L'assassin Royal
	KING Stephen	La nuit du tigre
	KING Stephen	Les yeux du dragon
	KING Stephen	La tour sombre
	VARGAS Fred	Coule la Seine
TEMOIGNAGES, BIBLIOGRAPHIES, HISTOIRES VRAIES	APPELFELD Aharon	Tsili
	CAMPANILE Luisa	Flux migratoires
	DEL VASTO Lanza	Le pèlerinage aux sources
	FRANK Anne	Le journal d'Anne Frank
	FRIER Raphaële	Martin et Rosa : Martin Luther King et Rosa Parks ensemble pour l'égalité
	HORN Mike	Vouloir toucher les étoiles
	LABBE Brigitte, PUECH Michel	Bouddha

TEMOIGNAGES, BIBLIOGRAPHIES, HISTOIRES VRAIES	LETOURNEUR Stéphane	Bob Dylan, l'éternel dissident
	MANDELA Nelson	Un long chemin vers la liberté
	MARQUIS Sarah	Sauvage par nature
	NOCQ Gaétan	Soleil brûlant en Algérie
	SERRES Alain, ZAÛ	Mandela, l'Africain multicolore
	TAMMET Daniel	Je suis né un jour bleu
	TESSON Sylvain	Dans les forêts de Sibérie
	TIERCELIN Arnaud	Moi et la mer de Weddel
	TOULME Fabien	Ce n'est pas toi que j'attendais
	VILMORIN Charlotte de	Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un cirque
DOCUMENTAIRES	COISSARD Sylvain	Les (vraies !) histoires de l'art
	DURAND Jean-Benoît	A la découverte de la BD
	GENTIL Mélanie	Art urbain
	GOLDSITH Mike	Chercheurs de l'extrême : les 20 scientifiques qui ont changé le monde
	PIERRAT Jérôme, ALFRED	Le tatouage
	PUJAS Sophie	Street art : poésie urbaine

Club de lecture	Le journal d'Anne Frank (le roman + la BD)
	Yakouba
	Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée
	Je suis né un jour bleu
	Sauvage par nature
	Le prince de Central Park
	Le regard des princes à minuit
	Il était une fois en France
	Tsili
	El Medina, entre ici et là-bas
	Moi Dieu merci qui vis ici
	Les fourmis / L'empire des anges
	L'attrape-cœurs
	La pyramide des besoins humains
	Totem
	Le vieil homme et la mer
	Vango, entre ciel et terre
	Méto
	Les yeux du dragon
Atelier d'écriture	Liberté
	Je me demande
	Voir le jour
	Là où vont nos pères
	Manuel du guerrier de la lumière
Bookface	Les hommes n'en font qu'à leur tête
	Yakouba
	Chouette chienne de vie
	Le jour où ça bascule
	Garfield
	Vouloir toucher les étoiles
	Un long chemin vers la liberté
BD revisitée	Le jour où ça bascule
	Mémoires d'un aventurier
	Persepolis
	Asterix et Obélix
	A la découverte de la BD
	Portugal
Terminer l'histoire	Moi Dieu merci qui vis ici
	Sann
	Guêtres de pollen
	Comme des trains dans la nuit
	Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur
	La couleur de la rage
	Le K
	Comme des trains dans la nuit
	Il va y avoir du sport mais moi je reste tranquille

Lecture à voix haute	Le baron bleu
	Liberté
	Les hommes n'en font qu'à leur tête
	La bulle
	Je me demande
	Voir le jour
	Mao et moi
	Moi Dieu merci qui vis ici
	Drôle d'oiseau
	Chouette chienne de vie
	Le jour où ça bascule
	Journal d'Eve et d'Adam
	Le vieil homme et la mer
	Sann
	Guêtres de pollen
	La couleur de la rage
	Le K
	Comme des trains dans la nuit
	Il va y avoir du sport mais moi je reste tranquille
	Comme des trains dans la nuit
Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur	
A la manière de	Le jardin de Matisse
	Chouette chienne de vie
	Qui est René Magritte ?
Street-art	Street art : poésie urbaine
	Banksy et moi
	Art urbain

Annexe 5 : Guide pour les bénévoles

« Tourner les pages pour mieux tourner la page » : Guide pour la mise en place du projet

Le présent guide a été rédigé à l'intention de l'équipe de bénévoles de LIRELIVE impliqués dans le projet « Tourner les pages pour mieux tourner la page », en complément du travail de Bachelor de Laura Del Nostro. Il a pour but de présenter les outils qui ont été élaborés pour démarrer le projet, et qui serviront de base pour le mettre en place et l'alimenter au fil du temps. Les différents outils ont été construits sur la base de la rencontre de l'équipe du Centre éducatif fermé de Pramont ainsi que des jeunes placés. Une revue de la littérature professionnelle a également permis de l'enrichir. S'ils ont donc été conçus en fonction des besoins de Pramont, ils peuvent être adaptés pour être utilisés pour la mise en place de ce projet dans un autre établissement pénitentiaire. Ce guide n'est pas immuable, il est voué à être ajusté en fonction des observations faites sur le terrain.

Le rôle des bénévoles

Les bénévoles essaieront de rendre les livres attrayants aux yeux des jeunes et de leur donner envie de se plonger dedans. Selon leurs champs de compétences et leurs intérêts, ils encadreront les ateliers créatifs. Dans tous les cas, ils veilleront à adopter une « *attitude faite de bienveillance et de distance, d'ouverture à la singularité de chacun et de respect de son intimité, de goût pour ces objets culturels que l'on propose et d'intelligence de son métier* ». ⁹

La philosophie du projet

Si la lecture et la création sont indéniablement des outils pouvant aider à se (re)construire, souvent utilisés d'ailleurs dans un but thérapeutique, le présent projet débute avec des ambitions modestes. L'objectif est donc en premier lieu de permettre à ces jeunes de découvrir des livres ainsi que des domaines artistiques pouvant susciter leur intérêt. Ainsi, ce projet s'inscrit dans la lignée de ce qui est déjà mis en place à Pramont pour favoriser la réinsertion de ces jeunes. Mais s'il fait partie d'un processus plus global, son importance n'est pas à sous-estimer.

⁹ (Sternis, 2013, p. 128)

Grille de critères pour la sélection de livres

Critères thématiques

- Eviter les histoires faisant écho à ce que les jeunes vivent
- Eviter la violence qui est trop ancrée dans la réalité
- Récits/témoignages évoluant vers une fin positive
- Histoire réaliste
- Thèmes interpellants
- Thématiques diversifiées et adaptées aux souhaits exprimés par les jeunes (aventure, vie quotidienne, découverte du monde, histoire du pays, arts, sport, technologie, nature, religions, spiritualité, émotions...)

Critères formels

Généralités :

- Mise en page et graphisme agréables
- Couverture attrayante
- Présentation formelle (titre, chapitres) facilitant la lecture
- Titre accrocheur
- Pas de livres trop longs (max 200 pages)
- Originalité du support (format, ouverture du livre,...)
- Livre récent
- Différents niveaux de difficulté

<p>Diversité des types de documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Romans • Albums • Contes • Nouvelles • BD, romans graphiques • Mangas • Livres illustrés, livres d'art 	<p>Diversité des types de textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Narratif • Autobiographique • Poétique • Documentaire • Argumentatif • Humoristique • Philosophique
<p>Narration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de descriptions • Beaucoup de dialogues • Démarrage rapide de l'intrigue • Eviter les sauts temporels • Eléments importants pour la compréhension de l'histoire introduits rapidement 	<p>Syntaxe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter syntaxe et vocabulaire trop compliqués • Pas de phrases trop longues
<p>Diversité des techniques picturales (pour livres illustrés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Photographie • Peinture • Gravure • Collage 	<p>Approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Neutralité de point de vue • Pas de ton moralisateur • Discours positif • Difficultés présentées de manière surmontable • Tolérance • Recherche de solutions

Pistes d'ateliers et recommandations

Certains des ateliers présentés dans la suite de ce guide sont inspirés de projets existants en milieu carcéral, en Suisse ou à l'étranger. La plupart peuvent être encadrés par les bénévoles de LIRELIVE ou les enseignantes, exceptées les activités spéciales qui seront organisées avec des artistes ou des professionnels du domaine. Le premier critère pour le choix d'un atelier devrait être la possibilité financière et logistique de mettre en place l'activité à Pramont. En outre, lorsque cela est possible, on tentera de faire un lien avec des livres de la sélection, mais pas de façon systématique, afin de pouvoir inclure les jeunes qui ne souhaitent pas prendre part au projet de lecture. Nous essaierons également de tenir compte des idées d'ateliers proposées par les jeunes. Dans certains cas, la question de la sécurité pour le jeune est aussi à prendre en considération, dans l'éventualité où l'activité impliquerait des objets potentiellement dangereux pour certains. Ces quelques pistes d'ateliers se veulent aussi attrayantes et variées que possibles, afin de correspondre aux intérêts de chacun. Les différents éléments – durée, nombre de participants, fréquence, niveau de difficulté – seront amenés à être ajustés en conséquence.

Avant de se lancer dans les ateliers, il semble judicieux d'en parler aux jeunes et à l'équipe de Pramont. Ainsi, il est recommandé de commencer par une séance de présentation globale du projet par exemple, afin de voir d'ores et déjà quelles activités seraient susceptibles de les intéresser et de pouvoir être mises en place. Notons également qu'il sera sans doute nécessaire de procéder par paliers et de ne pas commencer par des ateliers qui impliquent qu'une certaine confiance se soit instaurée préalablement entre les jeunes et les bénévoles (atelier d'écriture, par exemple). Ainsi, il est recommandé de débiter par des actions modestes autour des livres, afin de tenter de leur donner envie de les lire, et de leur permettre d'apprendre à connaître les bénévoles.

L'organisation de ces ateliers se fera, dans un premier temps, en collaboration avec l'équipe de Pramont, afin de mettre en place ces activités de la façon la plus adéquate possible pour les jeunes. Les pistes d'ateliers qui suivent seront donc à adapter en fonction de leur faisabilité et des conseils du personnel de Pramont.

Atelier n°1 : Le club de lecture

Cet atelier offre à ceux qui le souhaitent la possibilité de se réunir pour parler de leurs lectures. Il peut s'agir des lectures communes faites dans le cadre de la sélection. Dans ce cas-là, le choix du livre faisant l'objet du club de lecture du mois se fera en fonction de l'intérêt des jeunes et sera annoncé environ un mois à l'avance, afin que le livre puisse circuler parmi les jeunes qui souhaitent le lire. C'est pour cela qu'il sera relativement court pour être lu rapidement. Si cela est possible, il sera fourni en deux exemplaires. Des textes plus courts (contes, nouvelles, poèmes) pourront également être proposés, permettant ainsi à plus de monde de pouvoir y participer.

Pour commencer la séance, les jeunes seront invités, s'ils le souhaitent, à lire chacun quelques lignes du livre. Des sujets de discussion sur les lectures seront préparés en amont par le bénévole afin d'alimenter le débat. S'ils le souhaitent, les jeunes pourraient noter les phrases qui leur ont plu durant leur lecture pour les partager avec les autres lors du club de lecture. En outre, lorsqu'une bonne vidéo de *booktubing* existe sur le livre en question, il pourrait être également intéressant de leur en montrer de temps en temps, afin de leur proposer un autre regard sur le livre, sous un format différent.

Des séances thématiques peuvent être organisées, par exemple sur la littérature étrangère, en mettant à l'honneur les différentes cultures représentées parmi les jeunes de Pramont.



Maximum 6-7 personnes à la fois



2 bénévoles



2h, une fois par mois ou tous les deux mois (à adapter en conséquence)



Offrir aux jeunes un espace d'échange autour de la lecture et les amener à exprimer leurs ressentis sur un livre



Gratuit



Différents textes (livres de la sélection ou textes plus courts), éventuellement ordinateur ou tablette

Atelier n°2 : L'écriture sous toutes ses formes

Cet atelier d'écriture peut se décliner sous différentes formes très variées, afin de laisser la liberté au jeune de choisir la forme et le sujet qui l'inspirent. Le point de départ pour l'écriture peut être par exemple la lecture de textes inspirants ou l'observation d'une image. Il est important de fournir un matériel de réflexion, afin que le jeune ne soit pas bloqué ou qu'il ne se sente pas obligé d'écrire sur un sujet personnel. L'accent est mis sur la créativité, la consigne peut ainsi être par exemple d'écrire une histoire originale, loufoque, drôle, etc.. Pour libérer la pensée, les introduire au concept d'écriture automatique peut être une bonne manière de se lancer. Cela peut même rendre l'exercice ludique : noter les mots qui passent par la tête en regardant une image et essayer, à partir de ces mots, de construire une histoire. Cet exercice peut même être fait à haute voix, pour permettre un brassage d'idées donnant ainsi des pistes d'écriture, dans le cas où les jeunes sont en panne d'inspiration. Le jeu du cadavre exquis peut être une autre façon de démarrer en détendant l'atmosphère. Pour ne pas qu'ils soient freinés par la crainte de faire des fautes d'orthographe, il faut insister également sur le fait que cela n'a pas d'importance au début du processus. Lorsque le texte devient plus abouti, le bénévole apportera son aide pour la correction. Les jeunes qui le souhaitent peuvent travailler par deux pour la rédaction du texte.



Maximum 10 personnes



2 bénévoles et 1 enseignante / un écrivain



1h30, environ 5 séances (à adapter en conséquence)



Stimuler l'imagination des jeunes en leur proposant diverses pistes de réflexion aboutissant à l'écriture d'un texte



Gratuit



Différents supports inspirants (textes, images), papier, stylos

Atelier n°3 : Le dé à histoires

A partir d'un dé en papier, chaque groupe est invité au début de l'atelier à choisir ensemble deux lieux, deux objets et deux personnages issus des livres ou inventés de la sélection et à les inscrire sur des étiquettes qui seront apposées sur les six faces du dé. Séparés en deux groupes avec un dé par groupe, chaque jeune au sein du groupe lance le dé et invente un bout d'histoire en intégrant l'élément qui est sorti. L'exercice se poursuit ainsi de suite, jusqu'à ce que les six éléments soient sortis. Un membre du groupe (ou une enseignante) se charge de prendre quelques notes afin de pouvoir restituer à tout le monde l'histoire collective ainsi inventée. Cette histoire pourra ensuite éventuellement être retravaillée lors d'un atelier d'écriture collectif.



Maximum 8 personnes, séparées en deux groupes



2 membres de l'équipe éducative (enseignantes ou autres)



1h



Stimuler l'imagination des jeunes en leur proposant d'inventer une histoire



Gratuit



Dé en papier, étiquettes vierges, stylo, papier

Atelier n°4 : Bookface

Cet atelier propose aux jeunes de se mettre en scène avec des couvertures de livres représentant des visages. La sélection préalablement préparée est proposée aux jeunes qui peuvent chacun choisir leurs livres puis se faire prendre en photo en plaçant la couverture devant le visage. Ces photos pourront ensuite être développées et mises en valeur dans le hall d'entrée.



Maximum 6 personnes à la fois



2 bénévoles + 1 enseignante



Activité sur toute une journée



Permettre de mettre en scène l'objet livre en lui-même, en contournant l'usage qui en est généralement fait



Gratuit



Livres, appareil photo

Atelier n°5 : Bande dessinée revisitée

Quelques planches d'une bande dessinée, photocopiées, agrandies et privées de leurs textes sont proposées aux jeunes, qui devront alors réinventer les dialogues à partir des illustrations.



Deux groupes de max. 4 personnes



2 bénévoles



1h30, 2 séances (à adapter en conséquence)



Créer sa propre histoire sur la base de planches de bandes dessinées



Gratuit



Photocopies de planches de BD ou d'albums sans textes, papier, stylo

Atelier n°6 : Termine l'histoire

Le bénévole lit à voix haute l'*incipit* d'une histoire. La suite sera inventée par les jeunes, qui peuvent choisir de travailler seuls ou à deux. La difficulté de cet exercice sera de respecter le cadre mis en place (époque, style d'écriture, temps de la narration, etc..). Le passage lu par le bénévole est photocopié et distribué aux jeunes pour faciliter la tâche. Le texte, qui ne devra pas dépasser deux pages, peut être partagé à voix haute avec le reste du groupe. Pour clore cet atelier, le bénévole lit à voix haute la fin de l'histoire originale.



Maximum 6-7 personnes



2 bénévoles



3h



Inventer la fin d'une nouvelle en tenant compte des contraintes stylistiques déjà mises en place



Gratuit



Photocopies du passage lu à voix haute

Atelier n°7: Lecture à voix haute

Cet atelier de lecture à voix haute animé par deux bénévoles présente aux jeunes des textes attrayants. Le plaisir de l'histoire est mis à l'honneur, contournant ainsi les difficultés de lecture rencontrées par certains.



Maximum 10 personnes (à adapter)



2 bénévoles



1h30, séances ponctuelles



Ecouter une histoire pour le plaisir



Gratuit



Livres de la sélection

Atelier n°8 : Atelier créatif « à la manière de »

Parmi la sélection de livre se trouvent des albums, et notamment l'œuvre de Christian Voltz, l'occasion de présenter son univers en lisant à voix haute ses albums, puis de proposer un atelier qui se base sur la technique utilisée par l'artiste : la récup' ! A noter que cette activité peut s'appliquer aux techniques artistiques utilisées pour les autres albums de la sélection.

Ce concept peut également être utilisé pour présenter un courant artistique tel que le surréalisme. Une lecture d'album à voix haute, par exemple « Qui est René Magritte ? », peut permettre d'introduire à la technique utilisée. Les participants à l'atelier pourront ensuite se lancer, en se basant sur des modèles. L'univers surréaliste peut être décliné au travers de la réalisation de différents objets : autoportrait, thème du ciel illustré par Magritte, etc..



Maximum 10 personnes à la fois



2 bénévoles



2h30, 2-3 séances (à adapter en conséquence)



Permettre aux jeunes de découvrir une technique artistique et l'expérimenter



50-100 CHF



Divers matériaux (peinture, matériel de récup, gouache, feuilles, papier cartonné, etc.), appareil photo

Atelier n°9 : Dans ton monde

Cet atelier, qui s'inspire des journaux créatifs à remplir soi-même de l'artiste Keri Smith, a pour but de suggérer des sujets de création. Chaque jeune a ainsi l'occasion de créer son carnet, avec des consignes telles que :

« Créez un collage à partir de coupures de journaux de choses qui vous plaisent »

« Sur cette page écrivez des mots que vous aimez »

« Inventez des objets qui n'existent pas. Dessinez-les ou décrivez-les »

« Créez votre propre dictionnaire, en donnant vos définitions personnelles des objets qui vous entourent »

« Choisissez une histoire que vous connaissez et inventez lui une autre fin »

Le livre original tel qu'il se présente pourra être montré comme modèle aux jeunes, afin qu'ils comprennent un peu mieux le concept.



Maximum 10 personnes à la fois



2 bénévoles



1h30, 5-6 séances (à adapter en conséquence)



Stimuler l'imagination du jeune et créer un objet qui lui ressemble, lui permettre d'exprimer sa vision des choses par le biais de plusieurs canaux d'expression



50-100 CHF



Photocopies des pages de Keri Smith, divers matériaux (coupures de journaux, stylos, feutres, feuilles,...)

Atelier n°10 : Haïkus

Cet atelier propose de découvrir le haïku et de s'initier à cette forme de poésie japonaise qui a l'avantage de se présenter sous un format très court.



Maximum 10 personnes à la fois



Naël Lafer, qui donne des ateliers d'écriture de haïkus



2h (à discuter)



Sensibiliser les jeunes à la poésie des mots



200.- / heure



Papier, stylos

Atelier n°11 : Street-art

A travers cet atelier, les jeunes ont l'occasion de découvrir et expérimenter la technique du street-art. Les modalités seraient à discuter avec l'artiste.



Maximum 10 personnes à la fois



Nicko, street-artist



A discuter



Faire découvrir une technique artistique et l'expérimenter



A discuter



Peinture, toiles

Atelier n°12 : Slam

Le slam est une forme de poésie récitée qui présente l'avantage de ne pas avoir de règles fixes, laissant ainsi une grande liberté d'écriture. Les modalités de cet atelier seraient à discuter avec la spécialiste.



Maximum 6-7 personnes à la fois



Pablito l'Indomptable



A discuter



Découvrir une forme d'expression et s'y essayer



120.- / heure



Contes, papier, stylos

Atelier n°13 : Rencontre d'écrivains

La rencontre avec un écrivain peut être enrichissante. Les modalités seraient à discuter avec les écrivains intéressés par cette démarche.



A discuter



A discuter (H. Ben Kemoun,...)



A discuter



Echanger avec des personnages inspirants et éventuellement susciter l'envie de lire ou d'écrire



A discuter



?

Références ayant servi de base à la réflexion autour du projet :¹⁰

- **Un livre permettant d'appréhender le public des jeunes en difficulté :**

DERIVOIS, Daniel, 2010. *Les adolescents victimes/délinquants : observer, écouter, comprendre, accompagner*. Bruxelles : De Boeck, 2010. Adolescence. ISBN 978-2-8041-0736-9

- **Un ouvrage général sur la lecture à l'adolescence :**

MOREAU, Brigitte, 2007. *Lire à l'adolescence*. Montréal : Asted, 2007. ISBN 978-2-923563-00-8

- **Une réflexion sur la création à l'adolescence :**

STERNIS, Claude, GRANIER, Emmanuelle, 2013. *L'adolescent entre marge, art et culture : une clinique des médiations en groupe*. Toulouse : Eres, 2013. La vie devant eux. ISBN 978-2-7492-3728-2

- **Une défenseuse de la lecture comme outil d'aide à la construction :**

PETIT, Michèle, 2003. *Eloge de la lecture : la construction de soi*. Paris : Belin, 2003. Nouveaux mondes. ISBN 2-7011-3242-8

- **Quelques sources pour la recherche de livres et des ateliers pour les jeunes :**

- Institut suisse Jeunesse et Médias, 2011. *La lecture, c'est trop dur !* Lausanne : ISJM, 2011.

- Institut suisse Jeunesse et Médias, 2016. *La lecture, c'est trop dur !* Lausanne : ISJM, 2016.

- Ricochet (ISJM) : <http://ricochet-jeunes.org/>

- Feedbooks : <http://fr.feedbooks.com/>

¹⁰ Pour consulter la bibliographie complète, se reporter au travail de Laura Del Nostro

- **Quelques associations œuvrant à la mise en place de projets culturels en prison, véritables sources d'inspiration pour des projets destinés à des détenus :**

- **Ban Public** : association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe : <http://prison.eu.org>

- **Lire c'est vivre** : la lecture en prison : <http://www.lirecestvivre.org/>

- **Association Prélude** : pôle de coordination d'actions culturelles en prison (Suisse romande) : <http://www.prelude.ch/>

- **Lectures&Lecteurs** : une association pour la connaissance et la découverte du théâtre, qui intervient notamment en prison : <http://www.lectures-et-lecteurs.com/>

- **Hors Cadre** : Association de développement culturel : <http://www.horscadre.eu/pole-culture-justice/developper-la-culture-en-prison>

- **Echonova** : actions culturelles en prison : <http://www.lechonova.com/musique-en-prison/p20.html>

- **Art et prison** : pour un développement de projets artistiques de qualité en milieu pénitentiaire : <http://www.artetprison.be/vertige/spip.php?rubrique27>

- **Développement de partenariats :**

- **Institut suisse Jeunesse et Médias** : <http://www.isjm.ch/>

- **Bibliomedia** : <http://www.bibliomedia.ch/fr/>

- **Médiathèque de Sion** : <http://www.mediathèque.ch/valais/homepage.html>

- **Etincelles de culture** : <http://www.etincellesdeculture.ch/>

Laura Del Nostro, juillet 2016